



# Orne 2016

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



# Chiffres marquants 2016

**1<sup>re</sup>** application multiservice en France à l'échelle d'un département avec L'Orne dans ma poche ;

**1<sup>re</sup>** route solaire mondiale à Tourouvre : 1 km, 2 800 m<sup>2</sup> de dalles photovoltaïques ;

**2** médailles aux Jeux olympiques de Rio au concours complet : l'Or par équipe et l'Argent pour Astier Nicolas ;

**2,82** élèves par PC pour une moyenne nationale de 7,83 élèves par PC ;

**30** minutes seulement pour recharger un véhicule électrique grâce à la borne de recharge rapide du Conseil départemental, 1<sup>re</sup> installée dans l'Orne ;

**4 000** km de chemins de randonnée balisés sont fêtés le temps d'un week-end en mai avec Randos 61 ;

**31** collèges publics équipés d'une alarme de confinement ;

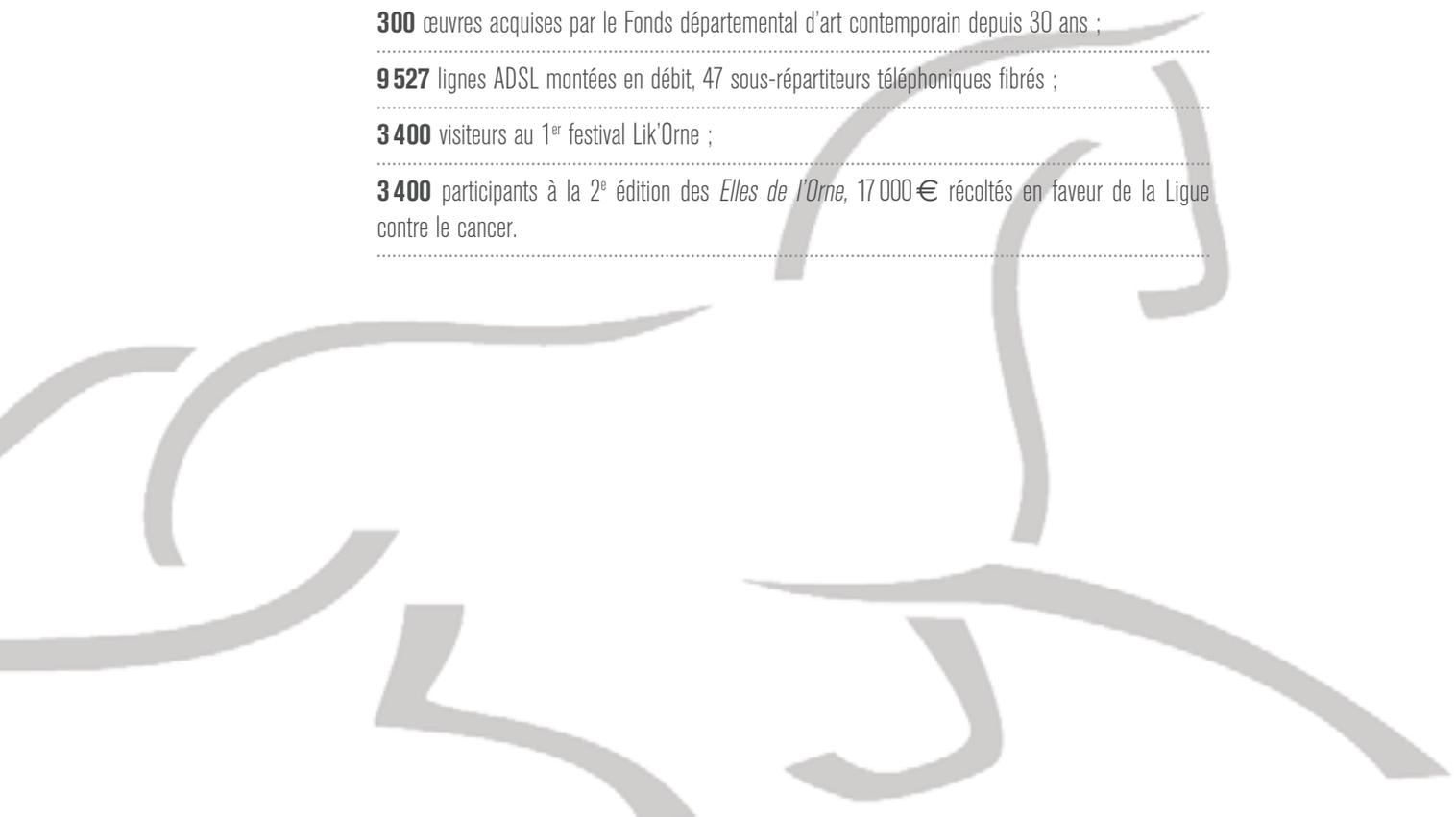
**1 600 000** repas servis dans les 31 collèges publics en 2016 ;

**300** œuvres acquises par le Fonds départemental d'art contemporain depuis 30 ans ;

**9 527** lignes ADSL montées en débit, 47 sous-répartiteurs téléphoniques fibrés ;

**3 400** visiteurs au 1<sup>er</sup> festival Lik'Orne ;

**3 400** participants à la 2<sup>e</sup> édition des *Elles de l'Orne*, 17 000 € récoltés en faveur de la Ligue contre le cancer.



# Orne 2016

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Sommaire

➤ Le mot du Président du Conseil départemental	p. 4
➤ Le mot du Directeur général des services	p. 5
➤ Mission aménagement environnement	p. 6
➤ Mission jeunesse culture	p. 22
➤ Mission sanitaire sociale	p. 36
➤ Mission économie finances	p. 56
➤ Mission patrimoine logistique	p. 64
➤ Mission direction générale	p. 72
➤ Ingénierie 61	p. 82
➤ Focus mutualisations avec le bloc communal	p. 84
➤ Organigramme	p. 85
➤ Liste des sigles	p. 86



## Le mot du Président du Conseil départemental



### L'Orne en mode audace

L'année 2016 a été une année riche pour l'Orne et pour notre collectivité départementale. Une année placée sous le signe de l'innovation.

Citons notamment le lancement de l'application « l'Orne dans ma poche », première application multiservice pour les citoyens à l'échelle d'un département, qui propose toute une gamme de services visant à faciliter le quotidien des Ornais et des visiteurs de notre beau département.

Autre « première » - mondiale celle-ci ! - la « route solaire » à Tourouvre-au-Perche, chaussée revêtue de 2 800 m<sup>2</sup> de dalles photovoltaïques, inaugurée le 22 décembre 2016. Entièrement financée grâce à une subvention de l'État, cette infrastructure a suscité l'intérêt des médias du monde entier, plaçant notre collectivité à l'avant-poste du développement durable.

Autre signe tangible de notre engagement en faveur du développement durable : l'installation, sur le site de l'Hôtel du Département, de la première borne permettant de recharger entièrement un véhicule électrique en moins de trente minutes. Notre ambition est de poursuivre le déploiement de ces bornes de recharge rapide sur le territoire départemental, pour lever les freins à l'utilisation des véhicules électriques. J'invite d'ailleurs tous les agents à utiliser les véhicules électriques, toujours plus nombreux au sein de notre parc : les essayer, c'est les adopter !

La culture a été mise à l'honneur en 2016 : le 30<sup>e</sup> anniversaire du Fonds départemental d'art contemporain a été célébré par plusieurs expositions des œuvres qui constituent ce fonds, riche de plus de 300 pièces. Un nouveau schéma de lecture publique a été adopté par l'Assemblée départementale.

Parmi les défis majeurs qui concernent notre territoire, celui de proposer aux Ornaises et aux Ornais une offre de soins adaptée demeure l'une des préoccupations constantes. Bien au-delà de ses attributions réglementaires, le Conseil départemental s'est emparé de cet enjeu et s'emploie à relever le défi avec l'appui de nombreux partenaires.

Enfin, nous misons sur l'intelligence collective avec la naissance d'« Orne-Métropole ». Concrètement, il s'agit de constituer une équipe ornaise associant les moyens et les forces du Département, des communes et intercommunalités.

Notre Département est plus que jamais un acteur de proximité et le garant d'un aménagement territorial guidé par la solidarité, l'audace et l'innovation. Une réussite qui se construit avec chacun de vous.

Fidèlement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. de Balorre'. The signature is stylized and written over a large, thin blue crosshair graphic.

**Christophe de Balorre,**

*Président du Conseil départemental de l'Orne*

# Le mot du Directeur général des services du Conseil départemental



## Ambition et adaptation

Compte tenu d'un contexte budgétaire toujours contraint, le Département, pour maintenir un bon niveau d'investissement, a poursuivi ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement entrepris ces dernières années, dont celles portant sur la masse salariale et son fonctionnement courant.

Plusieurs dossiers majeurs dans le domaine social ont été au cœur des préoccupations de l'année, notamment la finalisation du schéma départemental de l'autonomie, élaboré en concertation étroite avec nos partenaires, et les effets concrets de la nouvelle loi d'adaptation de la société au vieillissement qui renforce le rôle de pivot du Conseil départemental dans toutes les politiques au bénéfice des personnes âgées.

2016 a encore été marquée hélas au niveau national par plusieurs actes de terrorisme, aussi les préoccupations de sécurité sont demeurées prégnantes. Même si le risque zéro n'existe pas, le Département s'attache à sécuriser au mieux les sites dont il a la responsabilité. Des alarmes de confinement ont été installées dans tous les collèges publics ornaïens. Ce programme de sécurisation sera poursuivi en 2017. Au sein des services sociaux, la lutte contre la radicalisation fait désormais partie des préoccupations majeures.

L'année 2016 a été marquée aussi dans plusieurs services par les adaptations nécessaires au contexte de la réforme territoriale. Il en va ainsi notamment du processus de transfert de la compétence en matière de transports à la Région, avec l'ajustement des flux financiers qui en découlent. Ces travaux ont été menés sous l'égide de la Chambre régionale des comptes et se sont déroulés dans un excellent climat. Le souhait de nos élus est de poursuivre, par délégation de la Région ainsi que le permet la loi, la gestion des services de transport scolaire et interurbain.

Dans ses multiples domaines d'intervention, le Département agit, fort de l'expertise et de la qualité de son administration. Il intervient bien sûr d'abord dans son champ de compétences, mais aussi en appui et en complémentarité des collectivités ornaïennes à travers son agence Orne-Métropole. Chaque page de ce rapport d'activité témoigne du travail et de l'engagement au quotidien de l'ensemble des agents du Département.

**René Cornec**

*Directeur général des services*

# Mission Aménagement Environnement



**Innovier, investir au service des Ornaïes.**

## Les programmes

### ➤ RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau routier départemental
- Entretien des chaussées, ouvrages d'art et dépendances
- Sécurité routière

### ➤ ACTION NUMÉRIQUE

- Plan numérique ornaïes (PNO)
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)

### ➤ TRANSPORTS DE PERSONNES

#### ➤ ENVIRONNEMENT

- L'eau au cœur de l'activité
- Énergie et développement durable
  - Aides diverses
- Espaces naturels sensibles (ENS)

#### ➤ AGRICULTURE ET CHEVAL

- Aides à l'agriculture
- Aménagement foncier et forestier (AFAF)
  - Filière équine
- Haras national du Pin

## Les grandes tendances

2016 se caractérise par un programme d'investissement ambitieux au bénéfice de l'amélioration des services apportés aux Ornaïes.

### L'Orne un territoire connecté

La phase d'accélération décidée en juillet 2015 pour le Plan numérique ornaïes s'est traduite par la mise en service de 47 sous-répartiteurs montés en débit, auxquels il faut ajouter les dix réalisés en 2015. Près de 10 M€ ont été dépensés en 2016 à cet effet.

Il s'agit d'un chantier majeur dont la première phase représente plus de 52 M€ d'investissement et s'étalera jusqu'en 2020, pour notamment permettre à plus de 16 000 foyers dépendant de 109 sous-répartiteurs d'accéder à un débit supérieur à 2 Mb/s, et à 37 % des Ornaïes d'être raccordables à la fibre optique, y compris les opérations privées sur Alençon et Flers.

S'agissant des investissements issus du Plan routier ornaïes, les travaux du contournement nord-ouest de Flers et de la mise à 2x2 voies de la RD 924 (Argentan-Flers) section Landigou-Durcet sont rentrés dans des phases de pleine activité. Les actions 2016 ont visé à minimiser les délais d'exécution et optimiser les crédits votés, du fait des prix avantageux proposés par les entreprises de travaux publics. 2016 a vu aussi la réalisation d'une première mondiale : un kilomètre de route solaire, procédé développé par l'entreprise COLAS et fabriqué par SNA à Tourouvre, a été mis en place sur la RD 5 à Tourouvre, sous maîtrise d'ouvrage du Département, par délégation du ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer. Décidée fin juillet, la route a été inaugurée le 22 décembre, grâce à une mobilisation exemplaire autour de ce projet.

En matière de transports scolaires et interurbains, 2016 restera l'année des négociations préalables aux transferts

à la Région de compétences prévus par la loi, qui marque un tournant dans la répartition de la compétence transport-mobilité entre les collectivités territoriales.

### L'Orne, département de l'excellence équine

Après les Jeux équestres mondiaux de 2014, le Département poursuit sa participation à la construction du projet de développement du site du Haras national du Pin, avec l'établissement public administratif mis en place en 2015 pour la gouvernance du site.

### L'Orne, un environnement durable

Avec un nouveau dispositif d'aide au développement durable, des actions soutenues contre le gaspillage alimentaire, l'adoption d'une stratégie vélo qui place la collectivité comme maître d'ouvrage de nouveaux projets, le Département accentue ses efforts pour faire de l'Orne un territoire préservé.

### L'Orne, territoire des filières courtes et de qualité

Le Conseil départemental a mis en œuvre une plateforme Internet gratuite, Agrilocal 61, qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective dans le respect du code des marchés publics. Cette initiative rencontre un franc succès, avec une évolution rapide du chiffre d'affaires.

### L'Orne, pour l'efficacité économique

L'année 2016 a été marquée, au niveau des services, par le rattachement d'Orne Développement au sein du nouveau Pôle Attractivité et Environnement, renforçant ainsi la cohérence des actions du Département dans le domaine du développement des entreprises et des territoires.

# ➤ Réseau routier

Près de 6 000 km de routes sont gérés par le Département, avec quatre objectifs :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

## LES TEMPS FORTS 2016

Après leur initiation en 2015, l'année 2016 voit les travaux du contournement nord-ouest de Flers et de la mise à 2x2 voies de la RD 924 (Argentan-Flers) section Landigou-Durcet rentrer dans des phases de pleine activité. Ces deux chantiers représentent à eux seuls un investissement de l'ordre de 30 M€ jusqu'en 2017, et sont représentatifs de la capacité du Département à continuer d'investir.

Après de nombreuses années d'études, les travaux de suppression des passages à niveau dangereux n°s 104 et 105 de la ligne Paris-Granville à Nonant-le-Pin ont commencé, de même que ceux relatifs à la sécurisation du PN 85 d'Argentan.



➤ Chantier de la RD 924



➤ Contournement de Flers

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	23 931 695	22 729 035
dont masse salariale	10 591 425	9 985 408
dont dépenses support	4 767 051	4 845 206
> INVESTISSEMENT	16 847 895	28 801 555
dont dépenses réelles	15 738 071	28 041 856
> TOTAL	40 779 589	51 530 590
Agents ETP au 31/12	261,50	257,00

Les remboursements des personnels mis à disposition sont déduits de la masse salariale figurant dans les tableaux des moyens.

## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

### ÉTUDES

Les études routières conduites ou poursuivies en 2016 concernent principalement :

- les études d'exécution de la déviation nord-ouest de Flers, une assistance générale lors des travaux, notamment de terrassement-chaussée et des ouvrages d'art courants, une représentation de la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de l'ouvrage d'art SNCF et du viaduc dont la maîtrise d'œuvre était assurée par un bureau d'études privé ;
- le dossier de consultation des travaux de terrassement-chaussée pour la suppression des deux passages à niveau de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD 926 et 438, les études d'exécution et l'assistance générale lors des travaux, notamment de terrassement-chaussée ;
- les études de projet et le dossier de consultation des travaux de terrassement-chaussée pour la sécurisation du passage à niveau n° 85 à Argentan, les études d'exécution et une assistance lors des travaux de terrassement-chaussée ;
- le redémarrage des études de projet de la déviation de Bellême ;
- l'achèvement de la signalétique du pôle universitaire d'Alençon - campus de Damigny (réalisation).

## ACQUISITIONS FONCIÈRES

Des accords ont été conclus pour l'achat de terrains, d'une propriété bâtie et le versement d'indemnités, pour un montant d'environ 102 000 € pour les terrains nus, de 123 000 € pour les propriétés bâties, de 220 000 € pour l'ensemble des indemnisations des exploitants et de 40 000 € pour les frais annexes (géomètres, frais de publication et frais d'actes notariés).

Ces dépenses ont concerné :

- l'acquisition d'une superficie de terres d'environ 9 ha pour l'ensemble des opérations ;
- l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

Différentes parcelles représentant une surface d'environ 2 ha ont été rétrocédées par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges.

43 actes dont 40 actes administratifs et 38 conventions d'indemnisation ont ainsi été conclus en 2016.



➤ Visite de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement sur le chantier de la route solaire à Tourouvre-au-Perche le 24 octobre 2016 © Christophe Aubert

## GRANDS TRAVAUX

Sur le contournement nord-ouest de Flers, le pont au-dessus des voies ferrées Paris-Granville a été posé en septembre 2016. Fin 2016, les terrassements sur l'ensemble du projet étaient réalisés ou en cours, un pont sur la Visance achevé, les fondations du viaduc sur la Vère coulées, et les travaux sur les autres ouvrages d'art entrepris.

La mise à 2x2 voies de la RD 924 entre Landigou et Durcet était quasiment achevée fin 2016, puisque ne restaient à réaliser que les couches de roulement, les signalisations verticale et horizontale et les équipements de sécurité.

Après de nombreuses années d'études, les travaux de suppression des passages à niveau (PN) dangereux n°s 104 et 105 de la ligne Paris-Granville à Nonant-le-Pin ont commencé, de même que ceux relatifs à la sécurisation du PN n° 85 d'Argentan.

Pour tous ces chantiers, les actions 2016 ont visé à minimiser les délais d'exécution et optimiser les crédits votés, du fait des prix avantageux proposés par les entreprises du BTP.

**2016 a vu aussi la réalisation d'une première mondiale : la route solaire**, procédé développé par l'entreprise COLAS et fabriqué par SNA à Tourouvre-au-Perche, a été mise en place sur une longueur d'un km sur la RD 5 à Tourouvre-au-Perche, sous maîtrise d'ouvrage du Département, par délégation du ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer. Décidée fin juillet, la route a été inaugurée le 22 décembre, grâce à une mobilisation exemplaire de tous les acteurs et partenaires du Conseil départemental autour de ce projet.

Environ 18 M€ ont été consacrés à tous ces grands travaux, avec l'aide de la Région Normandie dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2008 (contournement de Flers, RD 924) ou de conventions particulières (PN), avec l'aide de Réseau ferré de France (RFF), pour les passages à niveau (PN), et aussi de l'État (PN, route solaire).

## ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES

L'entretien du réseau routier vise à maintenir la qualité de la route et de ses équipements afin d'assurer à l'utilisateur des conditions de sécurité et de confort optimales.

L'ensemble de ces missions est assuré par le Conseil départemental et ses services, dont les quatre agences des infrastructures départementales, qui ont en charge la surveillance et l'entretien courant du réseau, le suivi des travaux réalisés par les entreprises, mais aussi la gestion administrative de la route (permissions de voirie, conventions d'autorisation de travaux, contentieux liés à la voirie, accidents, dégradation du domaine public).

### RÉPARTITION DES DÉPENSES

L'entretien des routes départementales (5 850 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2016 un budget total de 14,22 M€, soit un peu moins de 50 € par habitant.

La répartition des dépenses se décompose comme suit :

- 5,94 M€ pour l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
- 8,28 M€ pour les grosses réparations en investissement.

Les principales dépenses 2016 pour l'entretien et les grosses réparations du domaine routier ont concerné :

- les chaussées : entretien courant, renforcements, enduits et traverses 8,51 M€ ;
- les dépendances : assainissement et fauchage 1,87 M€ ;
- les ouvrages d'art : remplacements et réparations 1,44 M€ ;
- la sécurité et les équipements : sécurité, glissières et panneaux 2,11 M€ ;
- le service hivernal (hors matériel et personnel) 0,29 M€.

### ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

L'entretien des chaussées correspond au renouvellement des couches de surface et à la mise à niveau des accotements. Cet entretien programmé comprend les enduits superficiels, les renforcements des structures de chaussée (grave-bitume, enduits ou enrobés) et les traverses d'agglomérations.

En 2016, le Conseil départemental a investi 6,61 M€ :

- 3,45 M€ pour le renforcement de 67 km de routes ;
- 1,75 M€ pour le renouvellement de 200 km de couches de surface en enduit superficiel ;
- 1,41 M€ pour la reprise de 19 km de couches de roulement en enrobés dans les agglomérations.

## EXPLOITATION DE LA ROUTE

L'exploitation de la route est l'ensemble des actions de maintien de la viabilité, de gestion du trafic et d'information des usagers destinées à permettre, améliorer ou faciliter l'utilisation du réseau routier départemental dans toutes les situations.

Le maintien de la viabilité nécessite de très nombreuses interventions sur les routes après des accidents, des coups de vent ou des orages : 419 interventions ont eu lieu la nuit et le week-end en 2016.

Mais l'action la plus visible et sensible pour les usagers est la viabilité hivernale, c'est-à-dire le rétablissement ou le maintien de la circulation pendant les intempéries hivernales (salage et déneigement). L'hiver 2015-2016 a été peu rigoureux et ces tâches ont représenté un coût de 0,52 M€ (y compris matériel et personnel), comprenant notamment l'épandage de 1 330 tonnes de sel.

Pour les usagers, le Conseil départemental propose en temps réel sur son site [www.orne.fr](http://www.orne.fr) un service d'information en ligne sur les conditions de circulation des routes du Département.



Le Conseil départemental informe grâce au service info routes 61 sur [www.orne.fr](http://www.orne.fr)

## GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

La gestion du domaine public routier consiste à assurer la police de la conservation sur l'ensemble des routes départementales et la police de la circulation sur les sections hors agglomération.

En 2016, 549 permissions de voirie ont été délivrées pour permettre des occupations privatives du domaine public (créations d'accès, extensions de réseaux...) ou déterminer la limite du domaine public au droit des propriétés riveraines (alignement). 17 conventions ont également été passées avec d'autres collectivités pour les autoriser à réaliser des aménagements sur des routes départementales, essentiellement en agglomération (trottoirs, ralentisseurs...).

Enfin, 610 arrêtés temporaires de circulation ont été rédigés en 2016 pour permettre la réalisation de travaux ou le déroulement de manifestations sportives, soit 35% de plus qu'en 2015.

## OUVRAGES D'ART (PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT)

**Le Département est responsable de plus de 2 100 ouvrages d'art représentant une valeur à neuf, supérieure à 410 millions d'euros.**

Le maintien de ce patrimoine est fondamental pour la circulation, pour l'économie et pour les finances départementales. Un outil de gestion du patrimoine ouvrage d'art permet de constituer une base de données partagées sur l'état des ouvrages, d'organiser la surveillance périodique de ce patrimoine et de prioriser les réparations. Cette base, vivante, est mise à jour régulièrement (modifications ou enrichissements).

Les ouvrages sont suivis périodiquement. En 2016, 88 ouvrages ont été inspectés d'une manière détaillée et 332 autres visites (diagnostics, visites simplifiées, contre-visites, prises de mesures...) ont été réalisées. Douze ont fait l'objet de visites subaquatiques par des plongeurs.

Hors ouvrages neufs construits pour la RD 924 Flers-Argentan, ont été réalisées en 2016 les principales opérations d'investissement suivantes :

- ▶ remplacement d'un ouvrage permettant le franchissement d'un bras de décharge de l'Erre par la RD 211 à Saint-Hilaire-sur-Erre ;

- ▶ réparation et élargissement de l'ouvrage permettant le franchissement d'un ruisseau par la RD 251 à Soligny-la-Trappe ;
- ▶ réparations d'ouvrages permettant le franchissement :
  - de la Cance par la RD 29 à Écouché ;
  - du ruisseau la Maure par la RD 20 sur les communes de Magny-le-Désert et La Ferté-Macé ;
  - de l'Orne par la RD158 à Argentan avant rétrocession de l'ouvrage.

Environ 540 000 € ont été consacrés à ces opérations d'investissement.

Par ailleurs, l'appel d'offres concernant la création d'un pont-route permettant le franchissement de la ligne SNCF Paris/Granville par la RD 438 à Nonant-le-Pin a été lancé, l'entreprise a été choisie et les études d'exécution ont débuté.

Environ 770 000 € ont été consacrés aux autres travaux d'entretien sur ouvrages d'art, ce qui représente approximativement 50 réparations ou remplacements d'ouvrages.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE



### OPÉRATION DE SÉCURITÉ

En 2016, le Département a réalisé des aménagements de voirie, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 2,11 M€.

### LE FONDS D'ACTION LOCALE (FAL)

Ce fonds, alimenté par les amendes de police perçues par l'État, permet de subventionner des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière en faveur des groupements de communes ou communes de moins de 10 000 habitants. Il est piloté par le Département.

En 2016, la dotation de l'État est passée de 0,37 M€ à 0,38 M€. Comme les années précédentes, l'intégralité de cette enveloppe a été consommée, permettant au Département de soutenir 42 projets améliorant la sécurité routière dans les communes ornaises.

# Action numérique

## PLAN NUMÉRIQUE ORNAIS (PNO)

### MONTÉE EN DÉBIT

En 2016, les travaux de montée en débit des 109 sous-répartiteurs retenus dans la phase 1 du PNO se sont poursuivis à un rythme accéléré.

**Ainsi, plus de 200 km de réseau ont été créés en 2016 permettant la mise en service de 47 nouveaux équipements de montée en débit. Ainsi, en incluant les dix premières opérations lancées à titre expérimental en 2014, 57 sous-répartiteurs ont été fibrés sur les 109 prévus dans le cadre du PNO.**

Ces 47 nouvelles opérations ont permis à 7904 foyers de bénéficier d'une amélioration de leur service Internet. Suivant les informations d'Orange, 7866 foyers ont désormais accès à un service haut débit supérieur à 2 Mb/s, dont 4529 (57%) ont même un service très haut débit (supérieur à 30 Mb/s).

Près de 10 M€ ont été dépensés en 2016 à cet effet.

Les communautés de communes, sollicitées pour participer financièrement, ont toutes répondu favorablement et plus de 80 conventions étaient signées fin 2016 pour ces participations.



Inauguration du sous-répartiteur pour la montée en débit Internet à Saint-Patrice-du-Désert

### LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

L'opération lancée en octobre 2013, visant à aider les habitants ne bénéficiant pas d'un accès Internet à 2 Mb/s via le réseau filaire, s'est poursuivie durant l'année 2016. Le Conseil départemental a ainsi permis à 51 foyers de bénéficier d'aides financières relatives aux frais d'acquisition et d'installation du kit de connexion au réseau Wimax ou satellitaire, pour un montant d'environ 15 200 € en 2016.

### FIBRE OPTIQUE À L'HABITANT

Le Département a engagé le deuxième axe de son Plan, la fibre optique à l'habitant (FttH) sur les zones de L'Aigle et Argentan. Cet axe d'action et sa mise en œuvre, sous la forme d'une délégation de service public, ont été présentés aux deux CDC et à la Commission consultative des services publics locaux en fin d'année, et approuvés par le Conseil départemental le 2 décembre 2016.

Dans le cadre de la convention signée en juillet 2014, Orange s'est engagé à déployer la fibre optique sur la Communauté Urbaine d'Alençon et la ville de Flers. En 2016, Orange a poursuivi ce déploiement sur la ville d'Alençon.

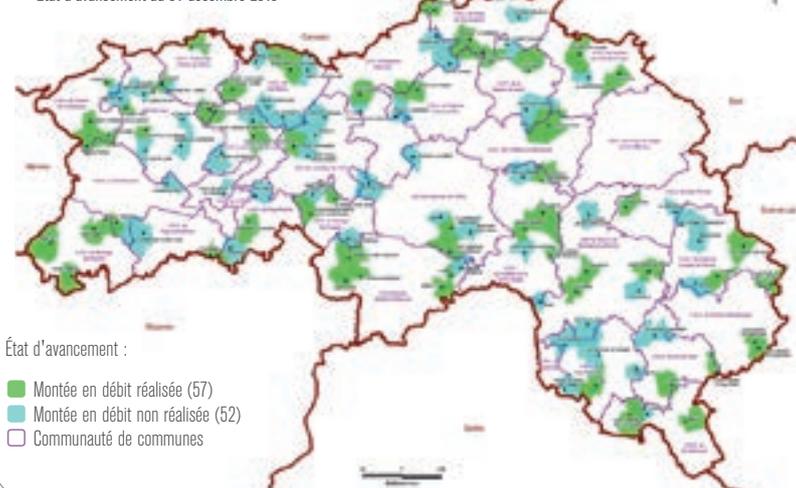
### AVANCÉE DE L'OPÉRATION PRIVÉE

Le Département reste attentif aux évolutions apportées par l'opérateur historique Orange sur le territoire ornaï. Ainsi, en 2016, suivant son engagement de neutraliser les multiplexeurs de son réseau, neuf opérations ont été réalisées sur les sous-répartiteurs de Chenedouit, Croisilles, Le Bouillon, Lignerolles, Mardilly,

## Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	447 037	525 480
dont masse salariale	159 782	225 694
dont dépenses support	55 600	83 896
> INVESTISSEMENT	3 967 732	9 597 470
dont dépenses réelles	3 961 384	9 586 854
> TOTAL	4 414 769	10 122 951
Agents ETP au 31/12	3,05	4,45

Plan numérique ornaï. Programme "Montée en débit".  
État d'avancement au 31 décembre 2016



Perrou, Saint-Jean-des-Bois, Saint-Patrice-du-Désert et Saint-Pierre-la-Rivière. 793 foyers ont ainsi été rendus éligibles à un accès ADSL dans le cadre de ces opérations. Le central téléphonique de Le Graï a également fait l'objet d'une opticalisation permettant à 204 foyers d'accéder à un service Internet supérieur à 2Mb/s.

Orange a aussi massivement déployé la technologie VDSL et étendu le service de télévision par Internet sur de nombreux centraux téléphoniques en 2016. Par ailleurs, une charte relative à la qualité du réseau historique a été signée avec l'opérateur et l'association des maires de l'Orne.

### TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Département a répondu à l'appel à projet « 800 sites stratégiques » lancé en 2016 par l'État, qui permet de bénéficier de subventions pour la construction de pylônes pour des sites insuffisamment couverts en téléphonie mobile, en proposant à ce titre cinq zones d'activités et trois sites touristiques majeurs. Cependant, aucune de ces propositions n'a été retenue, compte tenu des critères très restrictifs d'éligibilité.

En revanche, dans le cadre d'un autre appel à projet « zones blanches centres bourgs », la commune de Marchainville a été retenue pour la construction d'un nouveau pylône. Le Conseil départemental sera maître d'ouvrage pour les travaux, qui seront subventionnés par l'État.

## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

L'année 2016 a été une année marquante pour l'information géographique au sein du Conseil départemental, qui vise à mettre en place une information géographique globale et homogène qui réponde aux besoins de tous les services, dans l'objectif de mutualisation, de diminution des coûts et d'amélioration de la qualité.

Un comité de pilotage et un comité technique ont permis de définir les orientations et les axes d'action du projet SIG.

➤ L'Orne administrative - Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017



Dans l'objectif d'une information géographique globale, homogène et de qualité, les travaux suivants ont été entrepris ou réalisés :

- enrichissement du contenu de l'application « L'Orne dans ma poche » ;
- fin de la numérisation du cadastre ornaï. Cette numérisation permettra une utilisation simplifiée des données foncières dans tous les outils cartographiques ;
- suite du travail de communication des métadonnées (carte d'identité d'une donnée), dans le cadre de la directive européenne dite INSPIRE ;
- ouverture d'un espace sur l'intranet dédié à l'information géographique, opérationnel début 2017.

L'information géographique a en premier lieu concerné la réalisation des cartographies pour les besoins des élus et des services. Ainsi, plus d'une centaine de cartes ont été réalisées afin notamment de :

- visualiser les changements territoriaux et administratifs qui impactent le territoire départemental ;
- traduire des données numériques en analyse cartographique du territoire ;
- présenter une situation des actions du Conseil départemental sur le territoire départemental ;
- étudier l'évolution de données dans le temps afin d'avoir une analyse stratégique.

Par ailleurs, le Département est régulièrement sollicité pour transmettre des données à ses partenaires (collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, SE61, etc.) mais aussi à des prestataires privés qui réalisent des missions de service public. Il participe à la CRIGe (coordination régionale de l'Information géographique).

Il prolonge ses efforts de mutualisation vers des partenaires extérieurs, comme la Communauté urbaine d'Alençon (participation financière à l'achat de l'orthophotoplan à très haute qualité qui couvre tout le territoire de la CUA), ou avec l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN), pour la constitution d'un MOS (Mode d'Occupation du Sol) au niveau régional.

# Transports de personnes

En matière de transports scolaires et interurbains, l'année 2016 restera celle des négociations préalables aux transferts de compétences, qui marque un tournant dans la répartition de la compétence transport-mobilité entre les collectivités territoriales.

La Région et le Département ont activement préparé le transfert, d'une part en convenant du montant du budget à transférer à la Région pour l'exercice de ses nouvelles compétences et d'autre part en actant le principe d'une délégation de gestion au bénéfice du Département. Il s'agit de rendre le meilleur service aux Ornais, au meilleur coût, en conservant une capacité de réaction au plus près du terrain.

La Commission locale d'évaluation des charges et ressources transférées (CLERCT) animée par la Chambre régionale des comptes a pu constater l'accord des deux collectivités sur un montant de 16,9 M€ correspondant au budget alloué chaque année par l'Orne pour le transport scolaire et le réseau Cap'Orne.

Le second point marquant de l'année 2016 a été la conclusion avec Flers Agglo d'une convention actant le transfert des moyens nécessaires au transport urbain et scolaire sur son territoire.

Pour l'exécution 2016 de ces transports, on constate encore une baisse lente et régulière des effectifs pris en charge au titre du transport sur 2016 : 15 117 élèves soit - 2,01 % (- 2,15 % en 2015). L'extension des périmètres de transport urbain (PTU) avec leur transfert d'élèves n'est pas à l'origine de cette baisse, qui relève plutôt de la démographie scolaire du département.

La participation familiale sollicitée auprès des familles pour l'obtention du titre de transport suit l'évolution des indices appliqués aux marchés passés avec les transporteurs privés. Ceux-ci ayant baissé, la participation familiale à la rentrée de 2016 est passée à 90 € au lieu de 91 € pour les 1/2 pensionnaires lycéens et collégiens et à 45 € au lieu de 45,50 € pour les primaires, maternelles et internes. Le pourcentage d'inscription aux transports scolaires par Internet a progressé d'un point (74%).

Le budget global consacré au transport (y compris le budget de la régie) a été de 19,9 M€.

## Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	19 512 725	19 286 459
dont masse salariale	1 707 081	1 683 518
Agents ETP au 31/12	52,78	53,74

Qu'en acheter ?	Chiffre budgétaire au 1er 09 page 12	À qui payer SNCF / Dépt
LE TICKET Y VOYAGE (pour un trajet sur un même type)	2 €	SNCF / Dépt
LA CARTE 10 VOYAGES (valable 1 an après le 1er validation)	16 €	SNCF / Dépt
LA CARTE MENSUELLE (pour circuler pendant 1 mois à compter du 1er du mois)	50 €	SNCF / Dépt
LA CARTE ANNUELLE (pour circuler pendant 12 mois à compter du 1er du mois)	300 €	SNCF / Dépt



Concernant les circuits scolaires, des modifications ont été apportées :

### POUR LA DESSERTE DES ÉCOLES PRIMAIRES :

- les circuits desservant les écoles de Bagnoles de l'Orne Normandie ont été supprimés. Leur organisation a été reprise avec une délégation de compétence par la commune nouvelle ;
- les circuits de Crouttes et du Sap-en-Auge (circuit n° 3) ont été supprimés en raison d'une baisse des effectifs ;
- les deux circuits effectués vers l'école de Ségrie-Fontaine ont été refondus.

Il faut signaler enfin la fermeture des écoles de Vrigny, Neuilly-le-Bisson et Semallé.

### POUR LA DESSERTE SECONDAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES) :

- le circuit desservant Gacé vers Vimoutiers a été supprimé faute d'élèves ;
- une navette a été mise en service entre les deux sites du collège Gosciny de Ceaucé / Passais, les mardis et jeudis ;
- des circuits mixtes (primaires et secondaires) le soir ont été instaurés pour le secteur de Passais-Villages, permis par une harmonisation des horaires de sortie du collège et des écoles primaires ;
- quatre circuits desservant L'Aigle (secteur Sud) ont été modifiés pour faire face à une hausse du nombre d'élèves.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016, le parc de la régie départementale était composé de 39 autocars effectuant quotidiennement 166 circuits pour un budget de 2,27 M€.

# ➤ Environnement



## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	
> FONCTIONNEMENT	3 030 354	3 459 939
dont masse salariale	793 638	761 988
dont dépenses support	339 983	332 754
> INVESTISSEMENT	3 703 423	2 034 491
dont dépenses réelles	3 576 936	1 958 739
> TOTAL	6 733 778	5 494 430
Agents ETP au 31/12	18,65	17,65

Le Conseil départemental met en œuvre des actions dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de la filière équine. Il agit en tant que maître d'ouvrage dans des projets spécifiques liés à l'aménagement foncier agricole et forestier, aux Espaces naturels sensibles, et vient également en appui aux maîtres d'ouvrages locaux.

## L'EAU AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Le Département aide les collectivités ornaises à financer leurs actions en faveur de la gestion de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2016, le Conseil départemental a accordé près de 1,9 M€ de subventions pour :

- des études et travaux en matière d'alimentation en eau et d'assainissement : 1,5 M€€
- des études et travaux pour la restauration des cours d'eau ou la lutte contre les inondations : 57 000 € ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : 38 000 € ;
- la participation aux frais de fonctionnement du Syndicat départemental de l'eau (SDE) : 295 000 €.

Ces financements, associés à ceux des agences de l'eau ont permis notamment :

- d'assainir collectivement une nouvelle commune (Caligny) et plusieurs hameaux représentant 133 habitations ;
- de construire une nouvelle station d'épuration à Soligny-la-Trappe pour 600 équivalents-habitants (EH) ;
- de réhabiliter certains tronçons de réseaux d'assainissement défectueux de cinq communes : Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Boucé, Gauville, Domfront et Rânes.

En attribuant ces aides qui contribuent à la bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, le Département participe également au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux ou d'études de 11,8 M€ pour l'eau et l'assainissement et 0,2 M€ pour la restauration des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

### L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Département avec son Service d'appui technique au traitement des eaux et des milieux aquatiques (SATTEMA) apporte un appui aux collectivités en matière d'assainissement collectif et non collectif.

Ainsi, en assainissement collectif, sur 91 collectivités exploitant des stations, 85 bénéficient de ce service, soit 95 % du parc départemental.

Depuis 2014, le Département, en tant qu'échelon de proximité de l'action publique, a renforcé ses engagements envers les communes et intercommunalités en matière de solidarité et de services, et s'est impliqué dans le domaine du conseil technique à travers Orne-Métropole. Dans le but d'optimiser les moyens humains et financiers, le Département a délégué à cette Agence la réalisation des missions réglementaires.

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La capacité de traitement des eaux usées du département est, au 31 décembre 2016, d'environ 384 000 équivalents habitants (EH) pour 232 stations (capacité comprise entre 30 et 75 000 EH).

La bonne qualité de l'eau des cours d'eau passe par une exploitation rigoureuse des stations et du réseau de collecte. Globalement le fonctionnement des stations de traitement est satisfaisant. Cependant la collecte des eaux usées reste problématique. Les réseaux collectent des eaux claires qui perturbent le bon fonctionnement des stations, et se déversent parfois dans les rivières, dégradant ainsi leur qualité.

À titre d'exemple, le volume d'eau potable distribué dans l'Orne est de l'ordre de 18 millions de m<sup>3</sup>, un Ornaï sur deux étant raccordé à un réseau d'assainissement, le volume collecté devrait être de l'ordre de 9 millions de m<sup>3</sup>. Or, il est de 16 millions de m<sup>3</sup>. Des efforts restent à réaliser en matière de collecte des effluents.



Gaprée - Lits plantés de roseaux



Flers - Station du Landis (60 000 équivalents habitants)

Inspection caméra d'un système d'assainissement non collectif



## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Le SATTEMA apporte un appui technique et administratif aux 15 collectivités gestionnaires de service public d'assainissement non collectif (SPANC) en charge du suivi d'environ 57 000 dispositifs d'assainissement non collectif.

Mesure de la hauteur des boues dans une fosse toutes eaux

## INGÉNIERIE 61

À travers Orne-Métropole et sa division « Ingénierie 61 », le SATTEMA réalise des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou maîtrise d'œuvre (MO), douze opérations étaient en cours de réalisation en 2016 :

COLLECTIVITÉ		MISSION
Sablons-sur-Huisne Commune déléguée de Condé-sur-Huisne	AMO	Diagnostic réseau assainissement / pluvial
La Ferté-en-Ouche Commune déléguée de Gauville	AMO	Réfection réseau
Saint-Fulgent-des-Ormes	MO	Curage lagune
Giel-Courteilles	MO	Curage lagune
Mâle	MO	Curage roseaux
Juvigny-sous-Andaine	AMO	Diagnostic réseau assainissement / pluvial
Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois	AMO	Réhabilitation réseau et contrôle des branchements
Crulai	MO	Curage lagune
La Ferté-Macé	MO	Extension de réseau La Lamberdière et les Nouettes
Val-au-Perche	MO	Réhabilitation réseau



Pose de boîtes de branchement - Le Sap



Bathymétrie avant curage - Crulai

## LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, deux réseaux de mesures permettent de suivre l'évolution de la qualité des eaux :

- ▶ un réseau géré par les agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne, avec pour but de donner une image générale des eaux, à l'échelle européenne,
- ▶ un réseau géré par le Conseil départemental, afin d'assurer un suivi plus fin à l'échelle départementale et d'orienter nos politiques dans le domaine de l'eau.

La qualité s'avère globalement satisfaisante dans le département.



▶ La Coulandre - Sainte-Honorine-La-Guillaume



▶ Truite fario - Le Sarthon



## ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Politique d'aides financières dans le cadre du développement durable Modification des modalités d'intervention

Afin de prendre en compte les modifications de champs de compétence du Département en matière de développement durable (DD), et pour mieux répondre aux besoins du territoire, un nouveau règlement d'aides a été approuvé fin 2016 autour de trois axes :

- ▶ l'énergie, avec le soutien à la production d'énergies renouvelables dont principalement le bois énergie, en recentrant toutes les aides vers les particuliers ayant des ressources modestes, et vers les collectivités, qui sont soutenues dans leurs travaux d'amélioration de performances thermiques de leur patrimoine ou dans l'installation de chauffe-eau solaire ;
- ▶ l'eau, en reconduisant le soutien à la signature de la charte d'entretien des espaces publics, ou à l'investissement dans des équipements ou des études visant à réduire la demande en eau destinée à la consommation humaine ;
- ▶ la mobilité, en proposant une aide à l'installation de bornes de recharge à hydrogène, afin d'accompagner le développement de cette énergie nouvelle ou en reconduisant les aides à l'aménagement d'aires de covoiturage.



▶ 100 000 € accordés par le Département pour le déploiement de 102 bornes de recharge électrique

### Aides accordées en 2016

**BOIS-ÉNERGIE** ▶ 86 particuliers et deux collectivités ont bénéficié d'aides départementales pour l'installation de systèmes de chauffage au bois. Ce sont ainsi plus de 1 000 kW de puissance supplémentaire installée pour un montant d'aides d'environ 90 000 €.

**ÉNERGIE** ▶ quatre collectivités ont bénéficié d'aides pour améliorer les performances énergétiques de leur patrimoine (11 500 € d'aides cumulées) ;  
▶ Syndicat d'énergie de l'Orne : 100 000 € pour déployer 102 bornes de recharge pour voiture ou vélo électrique sur le territoire.

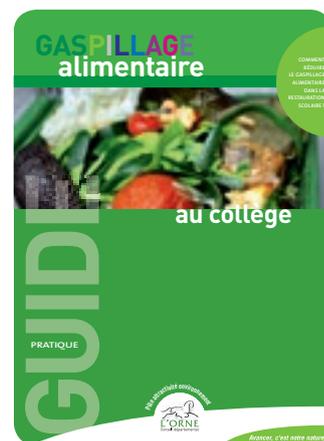
Réduction des consommations d'énergies et d'eau dans les bâtiments départementaux :

- ▶ En 2016, cinq sites départementaux (dont trois collèges) les plus consommateurs, ont été équipés en systèmes de télé-relève pour réduire les consommations de fluides (eau, gaz, fuel, électricité...). Cette action, menée par un économiste de flux, devrait être étendue à cinq nouveaux sites par an pendant encore trois ans, en fonction des économies réalisées sur les premiers sites.

## Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Après l'opération pilote menée en 2014-2015 au collège Jacques Prévert à Domfront-en-Poiraie, le Conseil départemental a réalisé un guide pratique et a étendu la lutte contre le gaspillage alimentaire à cinq autres collèges en 2016 : Bellême, Trun, Alençon (Racine), La Ferté-Macé et Flers (Séviigné).

Après avoir réalisé un état des lieux du gaspillage alimentaire, les établissements ont mis en place des actions qui ont permis de réduire en moyenne de 25% la quantité d'aliments consommables jetés (entre - 5 et - 50%, selon les établissements). La réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire permet au final de générer des économies sur l'achat de denrées mais aussi sur la collecte et le traitement des déchets. Une étude de l'ADEME indique que 17% des aliments achetés sont jetés chaque année et estime que le gaspillage d'aliments représente un coût de 0,27 € / repas. En prenant en compte l'énergie, la consommation d'eau, le temps passé à la préparation des repas, ce gaspillage atteint 0,68 € / repas. Pour mémoire, environ 1,4 million de repas sont servis tous les ans dans les collèges publics ornaix.



## Établissements en démarche de développement durable (appel à reconnaissance E3D)



Remise des labels E3D à l'Hôtel du Département

Pour la seconde année consécutive, le Conseil départemental a lancé auprès des collèges ornaix un appel à reconnaissance « établissement en démarche de développement durable » (E3D), en partenariat avec le rectorat de l'académie de Caen.

Peut être considéré comme E3D, un établissement scolaire en démarche de développement durable fondée sur la mise en œuvre d'un projet transversal avec la pédagogie, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure.

En 2016, sept collèges ont répondu à l'appel à reconnaissance, parmi lesquels six ont été retenus. Trois collèges ont obtenu le niveau 1, et trois autres ont obtenu le niveau 2 impliquant l'inscription des actions dans la durée.

## Optimisation de la collecte de papier au Conseil départemental

Valorisation du papier par une entreprise normande

Le Conseil départemental poursuit son partenariat avec l'entreprise ENCORE (Manche) qui valorise le papier dans une papeterie familiale. En 2016, 5,5 tonnes de papier du Conseil départemental ont été collectées sans frais.

Par ailleurs, une collecte d'anciens manuels scolaires a été organisée, de manière exceptionnelle, début juillet auprès des collèges intéressés. Au cours de cette opération, plus de 18 tonnes de papier ont été collectées sans frais auprès de 17 collèges publics.

Partenariat avec une association d'insertion

Un partenariat a été mis en place en septembre 2016 avec COTRIVA (Collectif d'Urgence) pour la collecte et le tri du papier pour le Pôle sanitaire et social. Cette activité a permis de réduire les dépenses du Conseil départemental. Ce partenariat va être étendu aux autres sites alençonnais en 2017.

## Développement des véloroutes et voies vertes

Adoption d'une stratégie vélo et maîtrise d'ouvrage départementale

Conscient de l'intérêt grandissant de la pratique du vélo et de son impact en termes de retombées économiques pour nos territoires, le Conseil départemental a adopté une stratégie vélo en se plaçant comme maître d'ouvrage des projets pour les territoires non encore couverts par un syndicat.

Cette stratégie prévoit de finaliser en site propre les deux itinéraires nationaux majeurs traversant le département que sont la Véloscénie et la VéloFrancette. Par ailleurs, elle vise à relier ces axes structurants aux grands sites touristiques de l'Orne, en valorisant le réseau départemental finement maillé pour créer également des continuités avec les départements voisins.

En outre, en 2016, le Conseil départemental a mis à disposition du syndicat mixte de l'ancienne ligne Alençon-Condé-sur-Huisne (Sablon-sur-Huisne) des agents départementaux afin de l'aider à mener à bien ses missions.

Subvention accordée pour La VéloFrancette

110 000 € ont été accordés au syndicat mixte des voies vertes du Bocage afin de finaliser en site propre la liaison avec la Mayenne (Domfront-en-Poiraie/ Céaucé) dans le cadre de la VéloFrancette.



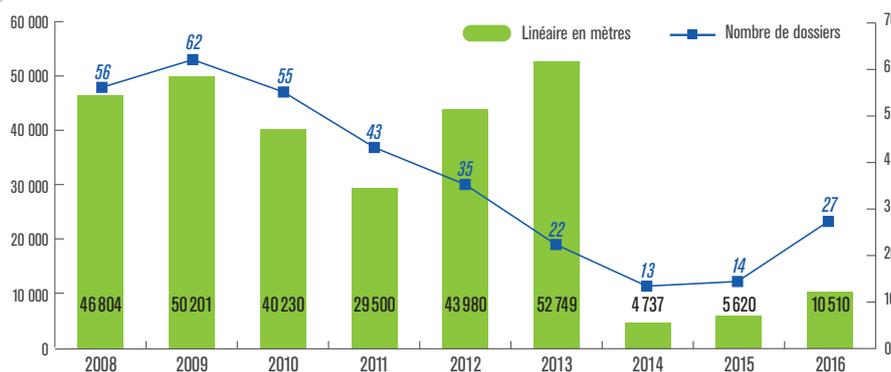
Stratégie vélo pour l'Orne

## AIDES DIVERSES

### Plantations de haies bocagères

2016 montre une hausse des demandes d'aides pour la plantation de haies bocagères. Cette augmentation est significative par rapport aux deux années précédentes. L'impact est très limité dans l'espace rural, mais ces nouveaux projets traduisent un attachement à la conservation des bocages.

### ➤ AIDES AUX PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES



## ESPACES NATURELS SENSIBLES ET TERRAINS MESURES COMPENSATOIRES

La politique en faveur des Espaces naturels sensibles (ENS) a pour but de préserver le patrimoine naturel et paysager remarquable et l'ouverture au public des sites. Elle est financée par la taxe d'aménagement. Le schéma départemental des ENS adopté en 2008 comprend 40 sites.

Par ailleurs, le Conseil départemental gère pour son propre compte et le compte de l'État et des sociétés autoroutières 180 ha de terrains acquis au titre des mesures compensatoires (MC) - Actions visant à compenser les impacts sur l'environnement des travaux des RN 12 et RD 924, et des autoroutes A 28 et A 88.

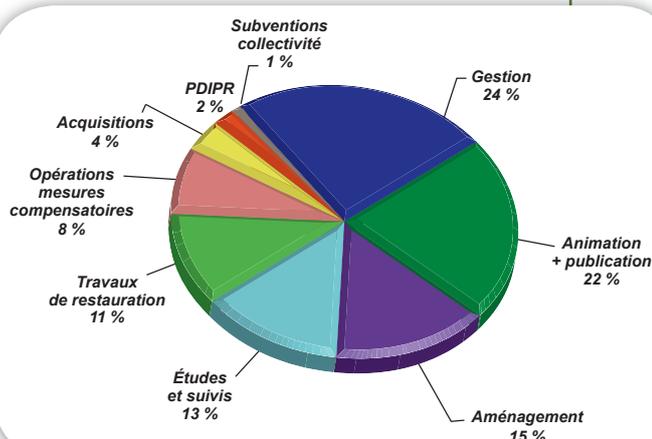
En 2016, l'action du Département a concerné 34 sites (29 ENS et 5 MC) et a été marquée par :

- une fréquentation record des visites encadrées grand public et scolaire avec 576 animations organisées regroupant plus de 11 800 personnes (+ de 13 % par rapport à 2015) ;
- la création de deux nouvelles boucles de découverte qui ont été finalisées sur les méandres de l'Orne ;
- une forte augmentation des visites libres sur le site des gorges de Villiers avec 14 800 visites (13 200 en 2015).

➤ Le bilan synthétique des actions menées sur les ENS et les terrains MC est le suivant :

- 39 km de chemins ont été entretenus (par les équipes d'insertion) ;
- 18 sites ont fait l'objet d'études et de suivis scientifiques ;
- 29 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien) pour un total de 77 chantiers dont 48 chantiers réalisés avec les associations et entreprises d'insertion (soit 1 221 journées) ;
- 93 personnes ou structures (propriétaires, élus, partenaires...) ont été rencontrées dans le cadre de la concertation pour la mise en œuvre des actions ;
- 25 conventions de gestion ou d'autorisation de travaux ont été établies avec des propriétaires, partenaires ou agriculteurs ;
- 23 sites ont bénéficié d'animations ;
- 576 animations (1/2 journée) ont été effectuées avec une fréquentation de 11 855 personnes, dont 169 pour le grand public regroupant 2 548 personnes et 407 pour les scolaires et centres de loisirs pour 9 307 personnes ;
- 119 200 personnes ont été comptabilisées en visites libres sur dix sites témoins ;
- l'édition du carnet du petit naturaliste des Gorges de Villiers et du carnet du Géologue Roche d'Oëtre ;
- la réalisation de deux vidéos sur les sites du Coteau de la Butte et des Méandres de l'Orne.

### ➤ RÉPARTITION DES DÉPENSES 2016 (381 802 €)



## CENTRE TECHNIQUE DES ESPACES VERTS (CTEV)

L'équipe, composée de huit personnes, est chargée d'assurer l'entretien et la mise en valeur des espaces verts des sites appartenant au Département (collèges, Mémorial de Montormel, quartier Lyautey...). Une enveloppe de 220 000 € est consacrée et les marchés ont été conclus, soit avec des entreprises spécialisées, soit avec des associations d'insertion.



➤ Jardin de l'Hôtel du Département ouvert au public

# > Agriculture et cheval

Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental soutient l'activité agricole avec pour priorités d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs, de participer à la modernisation des bâtiments d'élevage, d'apporter un appui aux agriculteurs en difficulté, et de soutenir l'élevage en développant les actions de prophylaxie.

## AIDES À L'AGRICULTURE

### AIDES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

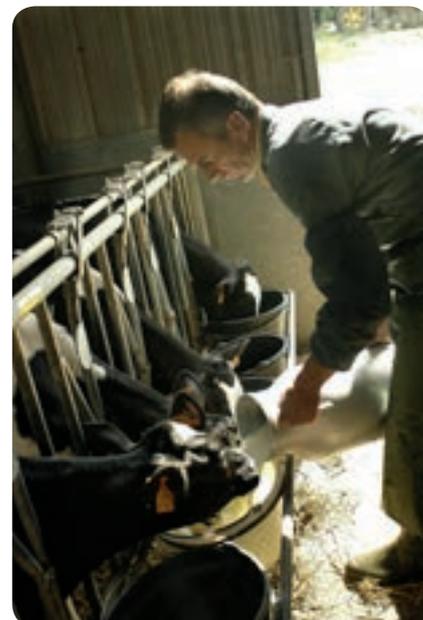
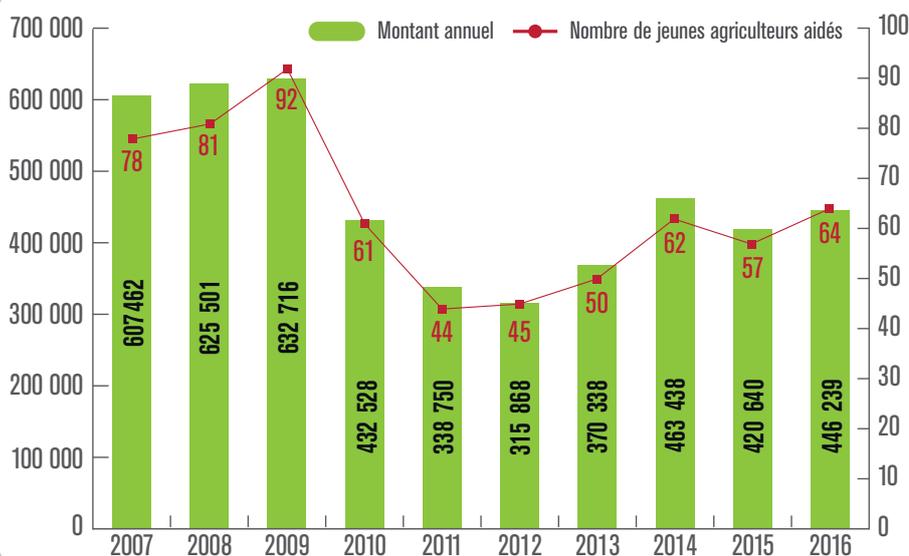
Le Conseil départemental aide à l'installation des jeunes agriculteurs (JA), en allouant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie des premiers investissements.

L'année 2016 marque une légère hausse du nombre de jeunes agriculteurs aidés, pour atteindre le plus haut niveau depuis 2010.

## > Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	2 519 826	1 917 332
dont masse salariale	271 962	257 357
dont dépenses support	94 794	107 462
> INVESTISSEMENT	1 179 613	1 002 059
dont dépenses réelles	1 081 117	954 816
> TOTAL	3 699 439	2 919 391
Agents ETP au 31/12	5,20	5,70

### > ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE À L'INSTALLATION

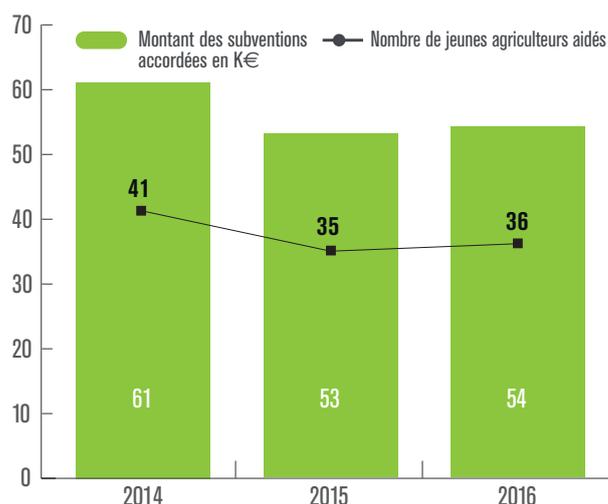


### AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION

Afin d'inciter les jeunes agriculteurs à limiter leurs investissements liés à la mécanisation, qui font partie des charges les plus lourdes, le Conseil départemental leur accorde une aide de 1 500 € s'ils font appel à l'utilisation du matériel agricole de coopératives (CUMA) et/ou à des entreprises de travaux agricoles.



### > AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION



## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PDR) DE BASSE-NORMANDIE.

Le programme 2014-2020 du PDR de Basse-Normandie approuvé le 25 août 2015 succède au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE).

Le Département a décidé de s'associer au Conseil régional pour soutenir les investissements réalisés par les exploitants ornaïes dans les exploitations agricoles pour la triple performance économique, sociale et environnementale.

42 exploitants ornaïes ont bénéficié de ce programme. Six dossiers ont obtenu des subventions du Département pour un montant de 181 000 €.

## MISE AUX NORMES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une évolution de la réglementation en matière de mise aux normes en zone vulnérable impose aux exploitations agricoles, ayant au moins un bâtiment d'élevage, des ouvrages de stockage d'effluents étanches et de volumes suffisants pour couvrir une durée minimale de stockage.

Le Conseil départemental soutient l'adaptation à cette nouvelle réglementation en octroyant des subventions. Six exploitants ont bénéficié de cette aide qui s'est achevée au 31 décembre 2016, pour un montant total de 29 865 €.

## SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

Le Conseil départemental finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le Groupement de défense sanitaire du cheptel ornaïes (GDSCO), et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine). Il participe également financièrement aux coûts des analyses et de l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine virale diarrhée (BVD) et para-tuberculose.

Le montant alloué à ces actions s'élève à 499 700 €.

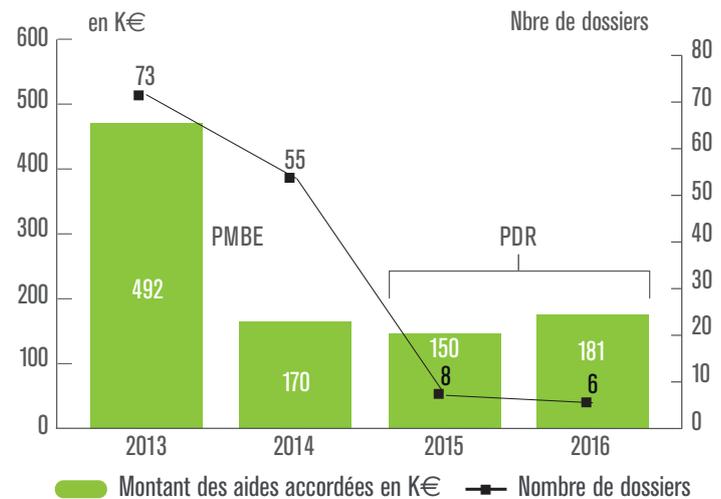
Par ailleurs, le Conseil départemental soutient les actions en faveur de la filière apicole, en octroyant une aide de 35 150 € qui permet l'intervention d'un technicien spécialisé auprès des détenteurs de ruches.

## DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ (CIRCUITS COURTS)

La commande publique peut jouer un rôle essentiel dans la structuration et le renforcement des filières locales de production. Le Conseil départemental a décidé de lancer en juin 2014 une plateforme Internet gratuite, **Agrilocal 61**, qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective dans le respect des règles des marchés publics.

Cette plateforme est également en service dans 31 départements français dont les cinq départements normands. Pour sa deuxième année de fonctionnement, il est constaté une augmentation du chiffre d'affaires (CA) réalisé à partir de la plateforme et du nombre d'utilisateurs. La progression du CA pourrait être plus importante si tous les achats transitaient par la plateforme.

## PLAN DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (PMBE) ET PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PDR)



## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Chaque année, le Conseil départemental finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaïse (21 en 2016).

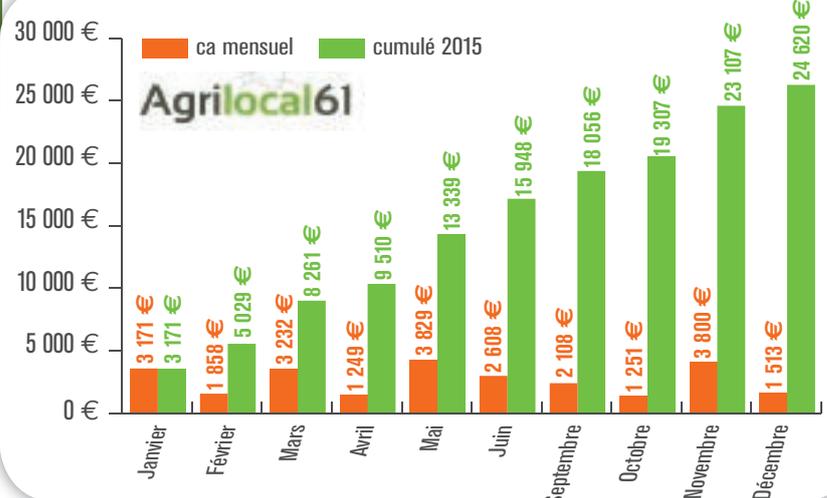
Une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions à engager par elle et avec les organisations professionnelles agricoles (OPA). Le Conseil départemental apporte son concours financier à ces partenaires.

Le budget 2016 consacré à ces actions s'est élevé à 503 885 € dont 372 100 € pour la Chambre d'agriculture et 131 885 € pour les autres structures.

Concernant le soutien aux agriculteurs en difficulté, le Conseil départemental a financé la cellule Agri-aide en allouant une aide de 100 000 €, et les activités de l'association Solidarité paysans Basse-Normandie en versant une subvention de 2 250 € (22 exploitants ornaïes en grande difficulté ont bénéficié du soutien des bénévoles de l'association).

Le Conseil départemental a souhaité apporter son soutien aux exploitants agricoles mis en difficulté par les dysfonctionnements dans le versement des aides PAC 2015 en leur attribuant une avance de trésorerie d'un an. Cinq exploitants ont bénéficié de cette aide, pour un montant total de 60 480 €.

## AGRILOCAL - ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNÉE 2016

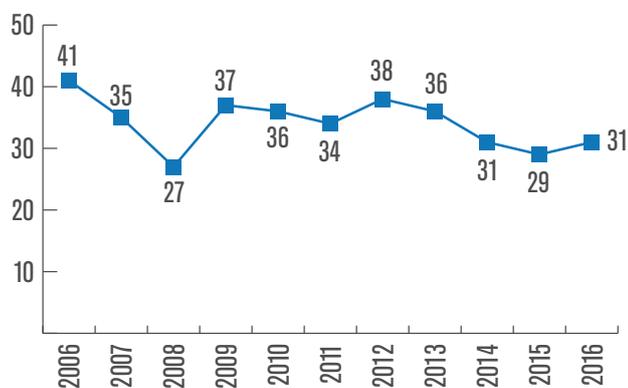


## COMICES AGRICOLES, LA VITRINE DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

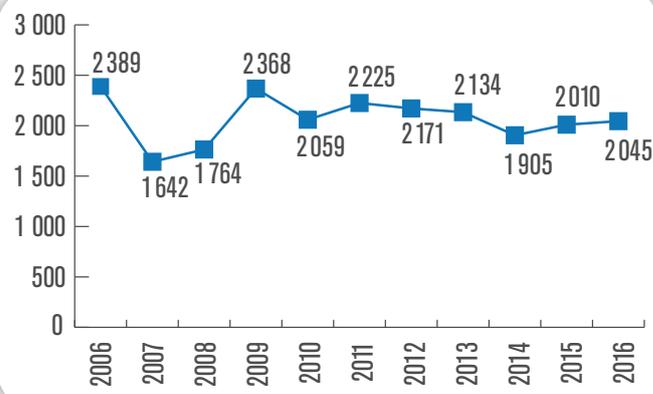
Le Conseil départemental contribue au financement de ces manifestations qui permettent de mettre en valeur le savoir-faire des éleveurs ornaix et les exploitations des cantons.

Pour 2016, 31 comices ou concours d'animaux ont été organisés réunissant 2 045 animaux au total. La participation du Département s'est élevée à 58 035 €.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMICES



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX PRÉSENTÉS



## OPÉRATION DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DE PNEUMATIQUES

Une aide financière aux opérations de collecte et de recyclage de pneus portées par des Groupes Vivre en Agriculture (GVA) ou des CUMA bénéficie aux agriculteurs qui souhaitent éliminer les stocks et mettre en place des techniques alternatives.

26 collectes (36 en 2015) ont été organisées sur l'ensemble du département permettant de collecter environ 374 tonnes de pneus (970 en 2015) provenant de 94 exploitations agricoles.

L'engagement financier du Département pour cette opération est de 22 385 €.

La crise qui touche les exploitants agricoles a conduit nombre d'entre eux à différer ou à abandonner les projets d'élimination de leur stock de pneus.

## AMÉNAGEMENT FONCIER ET FORESTIER (AFAF)

Cinq commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles pour les travaux suivants :

- modernisation de la RD 924 (liaison Argentan-Flers) : CIAF de Briouze-Sainte-Opportune ;
- modernisation de la RD 962 (liaison Flers - Condé-sur-Noireau) : CIAF de Montilly-sur-Noireau - Saint-Pierre-du-Regard ;
- contournement nord-ouest de Flers : CIAF de Saint-Georges-des-Groseillers - Cerisy-Belle-Étoile - Caligny - La Bazoque ;
- commune de Saint-Ouen-le-Brisoult : commission communale d'aménagement foncier de Saint-Ouen-le-Brisoult ;
- échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux : CIAF de Bailleul - Villedieu-lès-Bailleul, Coulonces et Gueprei.



2016 est marquée par la prise de possession des nouveaux îlots d'exploitation et la publication de l'opération Briouze-Sainte-Opportune au fichier immobilier : les communes concernées ont décidé de confier à Ingénierie 61 l'assistance et la maîtrise d'œuvre du programme des travaux connexes.

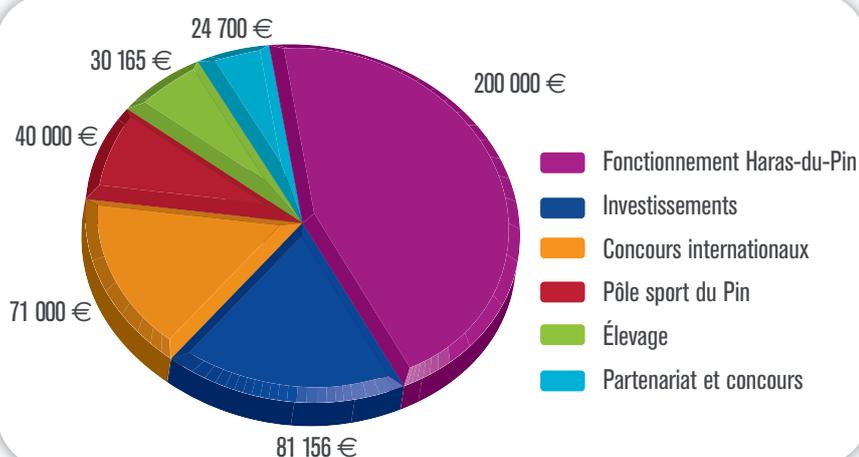
## FILIÈRE ÉQUINE

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le sport et l'élevage pour un montant global de 447 021 €.

Cette dépense correspond :

- à l'encouragement aux manifestations équestres, ainsi qu'aux grands concours internationaux ;
- au soutien au fonctionnement de cinq sociétés de courses et des associations de races ;
- au soutien aux investissements des centres équestres : aide à la rénovation et/ou la création de six infrastructures équestres dans le cadre de la mesure 6.4.1 du Plan de développement rural régional ;
- à une participation au fonctionnement de l'Établissement public administratif Haras national du Pin.

### ➤ AIDES À LA FILIÈRE ÉQUINE



### HARAS NATIONAL DU PIN

L'action du Conseil départemental pour le Haras national du Pin a porté en 2016 sur le devenir du site et sur le grand projet envisagé pour celui-ci.

Le Département a également accompagné la tenue de deux compétitions d'envergure : le concours complet international et le concours international d'attelage.

### GRAND PROJET DU PIN

Le Conseil départemental a poursuivi avec la nouvelle structure porteuse, l'établissement public administratif (EPA) Haras national du Pin et les autres partenaires (Conseil régional, État, Institut français du cheval et de l'équitation), les études et réflexions relatives au site.

Le Département soutient l'établissement en participant aussi à son fonctionnement (200 000 €).



# Mission Jeunesse Culture



Développer une offre et des environnements favorisant l'épanouissement.

## Les programmes

### › COLLÈGES FORMATION INITIALE JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Autres établissements privés
- Pôle universitaire d'Alençon (campus de Damigny)
- Aides à la poursuite des études
- Accompagnement pédagogique
  - Aides à la jeunesse

### › SPORT

### › ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
  - Diffusion
  - Animation
  - Création
- Enseignement artistique : musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale de l'Orne (MDO)
  - Office départemental de la culture (ODC)

### › PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
- Conservation, restauration et valorisation du patrimoine

## Les grandes tendances

L'année 2016 est marquée par la poursuite du plan collège avec l'achèvement des travaux de restructuration du bâtiment externat du collège Jean Moulin de Gacé, le début des travaux de réaménagement et de mise en accessibilité du bâtiment externat au collège Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe et la réalisation d'une deuxième tranche de travaux de désamiantage, de réfection des sols au collège Yves Montand du Theil-sur-Huisne. De plus, pour lutter contre le risque terroriste, des alarmes de confinement ont été installées dans tous les collèges publics ornaïsiens.

Le Département continue activement le déploiement des technologies informatiques dans les collèges, avec notamment sept nouveaux collèges raccordés à l'espace numérique de travail et six nouveaux collèges desservis par la fibre optique.

Le pôle universitaire d'Alençon – campus de Damigny est devenu l'un des sites décentralisés les plus importants de l'université de Caen ; le Département participe à sa promotion.

Il poursuit son soutien au mouvement sportif (comités sportifs, équipes de clubs en division

nationale, sections sportives des collèges, manifestations sportives d'envergure, sportifs de haut niveau) et à la construction ou rénovation des équipements sportifs.

En matière culturelle, 2016 est marquée par le lancement du nouveau schéma départemental de lecture publique ; le Département y affirme sa volonté de maintenir un partenariat ambitieux avec les bibliothèques du réseau.

109 manifestations culturelles (hors expositions) ont été proposées par l'Office départemental de la culture, dans le cadre de partenariats avec les collectivités, sur l'ensemble du territoire ornaïsiens.

Le Fonds départemental d'art contemporain fête en 2016 ses 30 ans : l'exposition des œuvres qui constituent ce fonds, à l'Hôtel du Département et aux Archives départementales, a rencontré un vif succès. Autre anniversaire en 2016 : celui du festival des Racont'arts, qui affiche sa 10<sup>e</sup> édition.

Enfin, le Département poursuit son aide à la restauration du patrimoine architectural public ou privé. 33 opérations ont été accompagnées en 2016.

# Collèges • formation initiale • jeunesse

Le Département souhaite offrir un cadre de vie et d'exercice adapté à la communauté éducative. En 2016, 5,4 M€ ont été investis, ce qui porte le programme à 57,6 M€ et une dépense annuelle moyenne en gros travaux qui s'élève à 23 € par habitant.

COLLÈGE - FORMATION INITIALE - JEUNESSE  
**100,27 € par habitant**  
 en 2016



BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	21 195 514	21 227 461
dont masse salariale	8 993 180	9 104 346
dont dépenses support	4 821 740	4 902 708
> INVESTISSEMENT	8 691 590	7 734 222
dont dépenses réelles	8 141 114	7 113 811
> TOTAL	29 887 104	28 961 682
Agents ETP au 31/12	264,50	260,05

## COLLÈGES PUBLICS

L'année 2016 a été marquée par :

- > l'achèvement des travaux de restructuration des bâtiments externat du collège Jean Moulin de Gacé, avec notamment sa livraison et sa mise en service en novembre 2016 ;
- > la réalisation d'une deuxième tranche de travaux de désamiantage, de réfection des sols au collège Montand du Theil-sur-Huisne ;
- > le début des travaux de réaménagement et de mise en accessibilité du bâtiment externat au collège Grenier du Mêle-sur-Sarthe et du bâtiment internat du collège Moulin de Gacé ;
- > le contexte sécuritaire lié au risque de terrorisme sur le territoire national qui a nécessité la mise en place d'alarmes de confinement dans l'ensemble des collèges publics ornaïens. Les travaux (210 597 €) se sont déroulés lors du second semestre 2016 ;
- > le renforcement des moyens humains pour la maintenance de l'informatique scolaire ;
- > la baisse des dotations de fonctionnement des collèges publics liée à la baisse des effectifs ;
- > le transfert de la gestion du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) départemental de Flers à l'État au 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;
- > le recrutement d'un conseiller technique restauration dont les missions principales sont l'accompagnement des collèges pour la mise en œuvre et le suivi du plan de maîtrise sanitaire de leur service de restauration.



> Theil-sur-Huisne - Collège Yves Montand



> Gacé - Inauguration restaurant scolaire Jean Moulin

### En Normandie,

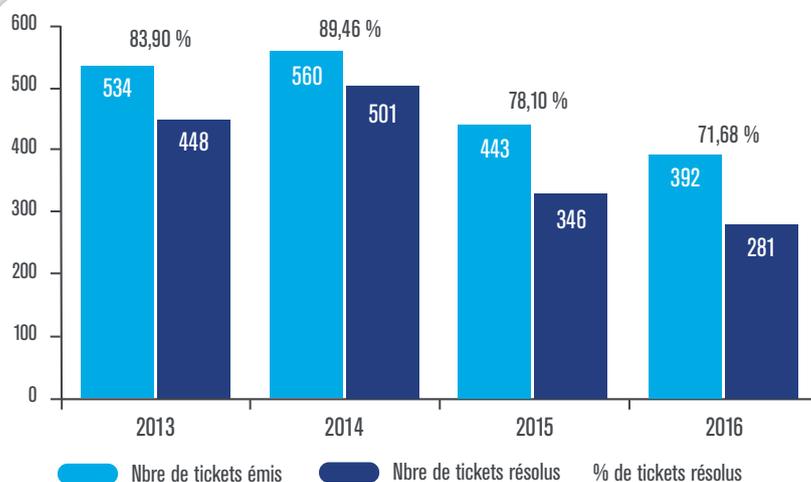
- Orne 1<sup>er</sup> des cinq départements avec 78 € par habitant en faveur des collégiens.

Source : SFL Forum

## TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

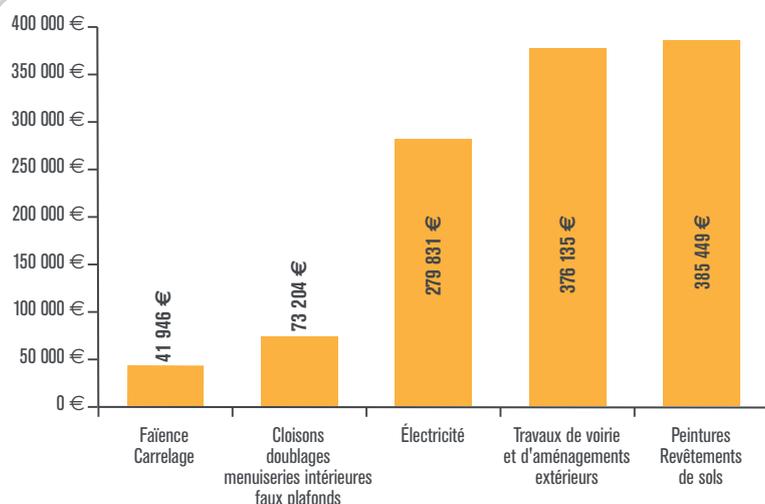
392 demandes de travaux et signalements de pannes techniques ont été enregistrés et 281 ont été résolus, soit une diminution du nombre de tickets émis de 11,51 % par rapport à 2015, pour un taux de résolution de 71,68 % en 2016 (78,10 % en 2015). Cette baisse du taux de résolution est liée à la mise en place d'un programme de sécurisation des établissements en cours d'année qui s'est ajouté aux tâches habituelles de maintenance et à des interventions d'entretien consommatrices de temps.

### DEMANDES D'INTERVENTIONS



Le montant des travaux de maintenance programmés et inopinés sur les bâtiments des collèges s'élève à 1 401 998 € en 2016 contre 880 950 € en 2015 soit une augmentation de 59,15 % et les travaux d'entretien à 127 898 € (76 936 € effectués par des entreprises contre 87 375 € en 2015 et 50 962 € par les agents d'entretien dans les collèges contre 148 670 € en 2015).

### DÉPENSES PAR CATÉGORIES DE TRAVAUX



Les travaux réalisés ont notamment porté sur :

- > la mise en place d'une alarme de confinement dans 25 collèges pour un montant de 210 597 € ;
- > la rénovation d'une quinzaine de logements de fonction (125 304 €) ;
- > le réaménagement du plateau sportif des collèges Rostand d'Argentan et Goscinny de Passais-Villages (92 650 €) ;
- > la réfection des façades du collège Delivet de Carrouges (montant total de l'opération de 209 569 €) ;
- > la rénovation et mise en conformité des locaux de cuisine des collèges Malraux de Trun, Prévert de Domfront, Balzac et Racine d'Alençon, Léandre de La Ferrière-aux-Étangs, Monnet de Flers, Goscinny de Céaucé et Harel de Rémalard-en-Perche (133 634 €) ;
- > les travaux d'amélioration des sanitaires filles du collège Leclerc de Longny-les-Villages, du Houleme de Briouze et Prévert de Domfront-en-Poiraie (42 164 €).

## ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

600 874 € ont été affectés aux équipements mobiliers et matériels des collèges, dont :

- > 92 983 € à l'occasion de la restructuration du collège Moulin de Gacé ;
- > 238 713 € pour des matériels de restauration, du renouvellement de gros matériels supérieurs à 10 000 €, soit une augmentation de 74,65 % par rapport à 2015. Les versements de l'ensemble des collèges au fonds mutualisé FCSH (fonds commun du service d'hébergement) a permis l'achat ou la réparation de matériel dans 21 collèges cette année pour un montant total de 51 053 € ;
- > 267 166 € pour des mobiliers et matériels divers. Six collèges ont été dotés de défibrillateurs (21 collèges sur 31 sont désormais équipés).



Gacé - Collège Jean Moulin - Foyer des élèves



Gacé Collège Jean Moulin Salle de classe

Le Conseil départemental a subventionné trois collèges pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour un montant total de 27 228 € (collèges Harel de Rémalard, Grenier du Mêle-sur-Sarthe et Rostand d'Argentan).

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

En charge depuis 2013 de l'informatique des collèges, le Département s'est approprié progressivement ce secteur d'activité qui n'a cessé de croître.

À la suite d'un transfert de missions par l'État non compensé financièrement, un renforcement des moyens humains a dû être opéré fin 2016 avec l'arrivée de deux techniciens.

Les demandes de hotline (38) sont en hausse importante depuis la rentrée car plusieurs collèges ne possèdent plus d'administrateurs réseau.

La modernisation des infrastructures s'est poursuivie. La mise en place des nouveaux cœurs de réseau a continué. Désormais, 30 collèges sur 31 en sont équipés.

De nouveaux serveurs avec un outil de supervision (surveillance de bon fonctionnement des serveurs et pilotage de procédés automatisés) ont été installés dans cinq collèges (Racine d'Alençon, Monnet de Flers, Molière de L'Aigle, Harel de Rémalard, Lefavrais de Putanges-le-Lac).

La fibre optique équipe désormais 13 collèges, ce qui conduit à des dépenses de télécommunications toujours plus importantes.

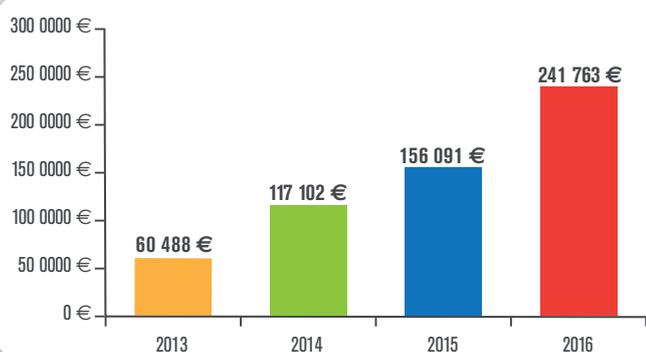


Le marché relatif aux liaisons Internet des collèges se terminant fin 2016, le Département a constitué un groupement de commandes avec la Région, le Centre Régional Informatique et d'Applications Numériques de Normandie (CRIANN) et le rectorat de Caen pour les quatre prochaines années. Cette mutualisation va permettre une importante baisse des coûts de fonctionnement sur les deux prochaines années.

Le déploiement de l'espace numérique de travail s'est poursuivi avec sept nouveaux collèges connectés (Léandre de La Ferrière-aux-Étangs, Michel d'Alençon, Moulin de Gacé, Prévert de Domfront-en-Poiraie, Brel de La Ferté-Macé, Leclerc de Longny-les-Villages, Martin-du-Gard de Bellême). En septembre 2016, 320 222 visites étaient comptabilisées et 59 établissements normands raccordés se sont connectés plus de 2 000 fois. Le coût de fonctionnement de cet espace numérique s'est élevé à 46 677 € en 2016.

Les achats de matériels informatiques se sont élevés à 525 597 € (564 156 € en 2015), soit 51 € par élève au lieu de 53 € en 2015.

### ➤ DÉPENSES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS



En ce qui concerne l'équipement en PC et tableaux interactifs, les ratios 2016 s'établissent à :

- 2,82 élèves par PC pour une moyenne nationale de 7,83 élèves/PC,
- 4,01 élèves par PC de moins de 5 ans, pour une moyenne nationale à 7,83 élèves par PC de moins de 5 ans
- 1 tableau blanc interactif (TBI) ou vidéoprojecteur interactif (VNI) pour 58 élèves (moyenne nationale = 1 TBI pour 90 élèves).

INVESTISSEMENT	2016
Gros travaux de réhabilitation	5,40 M€
Travaux de maintenance	1,40 M€
Équipement, mobilier et matériel	0,60 M€
TICE	0,50 M€
TOTAL	7,90 M€

### ➤ En 2015,

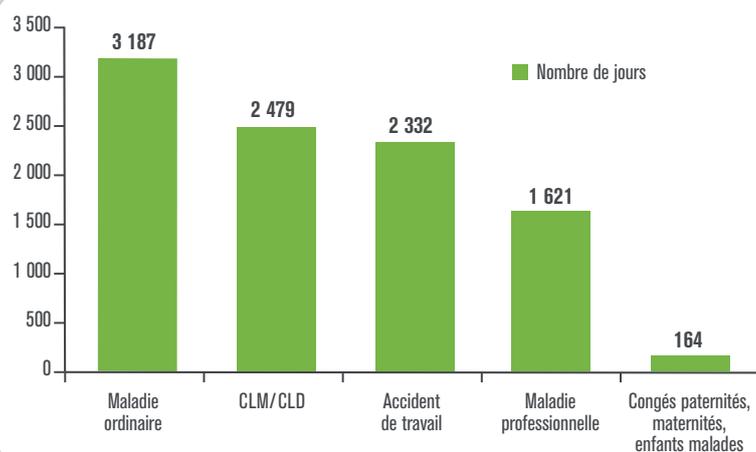
- L'Orne a dépensé 26 € par habitant pour l'investissement dans ses collèges (montant identique à la moyenne nationale). Source : SFL Forum

## DOTATIONS ET AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2016	Évolution
Dotations de fonctionnement versées aux collèges	3 159 771 €	3 098 405 €	- 1,94 %
Effectifs dans les collèges rentrée N-1	10 573	10 291	- 2,67 %
Dotation par élève	298,85 €	301,08 €	+ 0,74 %

Les dépenses de remplacement des personnels adjoints techniques des collèges (ATEC) se répartissent entre des remplacements courts nécessaires pour ne pas affecter la qualité du service et des remplacements longs sur une année scolaire, liés à des absences pour longue maladie. Le coût des remplacements s'élève à 417 292 € en 2016 (dont 55 754 € en contrats courts) contre 352 214 € (dont 282 082 € en contrats courts) en 2015. Le coût moyen mensuel des remplacements sur dix mois (durée de l'année scolaire) s'élève à 41 729 €.

➤ 9 783 JOURS D'ABSENCE DES AGENTS DANS LES COLLÈGES EN 2016



En 2016, 9 783 jours d'absence ont été comptabilisés (8 738 jours en 2015) soit une augmentation des arrêts de 11,96%.

Afin de réduire l'absentéisme des ATEC, un groupe de travail constitué de principaux, de gestionnaires et d'agents des collèges a conduit à la rédaction d'un plan d'actions dont certaines ont déjà été mises en œuvre dès 2016 notamment, la fourniture de matériels ergonomiques pour l'ensemble des agents qui travaillent à l'entretien des collèges afin de réduire les troubles musculo-squelettiques.

Les autres dépenses de fonctionnement concernent :

- les participations interdépartementales pour les élèves ornaïens fréquentant des établissements des départements voisins pour 146 582 € pendant que le Département de l'Orne perçoit des départements limitrophes 71 407 € ;
- une participation à l'utilisation des gymnases et piscines par les collégiens, dispositifs relais et site TV pour 173 605 €;
- une participation à verser à la Région de 103 783 € pour l'utilisation du gymnase Meurisse d'Alençon et le fonctionnement de la demi-pension du lycée Gabriel d'Argentan qui assure la restauration du collège Jean Rostand (ancienne cité mixte).

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2016, cinq collèges publics (Moulin de Gacé, Saint Exupéry d'Alençon, Prévert de Domfront-en-Poiraie, Dolto de L'Aigle, Léandre de La Ferrière-aux-Étangs) et un collège privé (Notre-Dame d'Alençon) ont été labellisés E3D (établissements en démarche de développement durable). Au total, dix collèges ont été labellisés E3D depuis 2015 dont six de niveau 1 et quatre de niveau 2.

Certains de ces collèges ont entrepris des démarches pour limiter le gaspillage alimentaire.

La plateforme agrilocal61 a été présentée à la plupart des collèges qui peuvent commander leurs denrées directement auprès de producteurs locaux par son intermédiaire. L'objectif est de mettre en relation les acheteurs et les producteurs locaux pour favoriser l'achat de proximité.

## RESTAURATION

La politique d'harmonisation du prix de la restauration afin de parvenir à horizon de cinq ans à une tarification unique dans l'ensemble des établissements s'est poursuivie. Elle devrait aboutir en 2019. Treize collèges ont déjà atteint le tarif cible de 488,25 € pour les forfaits cinq jours et dix-huit collèges celui de 405,72 € pour les forfaits quatre jours. En 2016, le prix moyen d'un repas variait de 2,46 € à 2,88 €.

Dix services de restauration des collèges fournissent les repas pour les écoles primaires. Cette démarche initiée depuis de nombreuses années s'accélère depuis deux ans. Elle est favorisée par l'accroissement des relations avec les communes et les communautés de communes, et permet aux enfants d'intégrer progressivement le service de restauration des collèges.

Un conseiller technique restauration a été recruté dans le cadre d'un reclassement pour mettre en œuvre et suivre le plan de maîtrise sanitaire des services de restauration et conseiller les chefs de cuisine dans le cadre des actions mises en place.

- **L'Orne dépense 52 € par habitant pour le fonctionnement des collèges.**
- **12<sup>e</sup> position par rapport aux autres départements français et 2<sup>e</sup> des cinq départements normands en 2014 (Moyenne nationale : 35 € par habitant).**

Source : SFL Forum

	2014-2015	2015-2016	Évolution
Collèges privés - Dotations de fonctionnement	2 282 090 €	2 349 322 €	2,95%
Financement des accès aux piscines pour les collégiens	5 940 €	8 540 €	43,77%
Aide à l'investissement en informatique	111 727 €	163 330 €	46,19%
<b>TOTAL</b>	<b>2 399 757 €</b>	<b>2 521 192 €</b>	
Effectifs	3 024	3 061	1,22%
Coût élève du privé	794 €	824 €	3,79%

La convention fixant les nouvelles modalités de calcul des aides au fonctionnement et à l'investissement versées par le Conseil départemental aux collèges privés de l'Orne sous contrat avec l'État a été adoptée lors de la réunion du 3<sup>e</sup> trimestre 2014 du Conseil général et détermine le calcul des dotations. L'augmentation entre 2015 et 2016 est due notamment à la baisse des effectifs du public qui a renchéri le coût à l'élève, à l'augmentation des effectifs du privé et à un bon taux de réalisation des dépenses pour le secteur public servant de base à la dotation pour le privé.

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux, au titre du fonctionnement a été supprimée. Une subvention d'investissement de 24 372 € a été attribuée au collège rural de Briouze pour aider à la rénovation de ses bâtiments.

La subvention de 348 000 € au titre de l'investissement pour les maisons familiales rurales a été maintenue.



## PÔLE UNIVERSITAIRE D'ALENÇON

Le site universitaire, par son environnement, son aménagement et les actions de communication menées par l'Association pour la Promotion et la Gestion du Site Universitaire (APGSU), est attractif en région. Les formations qu'il propose et son nombre d'étudiants en font aujourd'hui l'un des sites décentralisés de l'université de Caen les plus importants.

À la rentrée 2016-2017, les effectifs sur le site universitaire sont de 1 243 étudiants.

Un travail important pour la promotion du pôle universitaire a été mené avec l'ensemble des structures existantes sur le site.

Un guide pratique de l'étudiant réalisé par l'APGSU en partenariat avec le Département, valorise et synthétise les activités et les services présents sur le site du pôle universitaire.

## AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

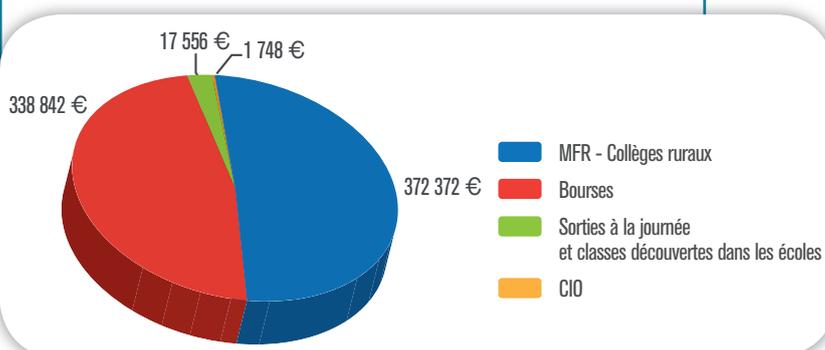
Les bourses versées sont réparties comme suit :

ENSEIGNEMENT	2015		2016		Évolution 2016 / 2015	
	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires
<input type="checkbox"/> SECONDAIRE	308 470 €	3 845	289 080 €	3 555	- 19 390 €	- 290
Collèges publics	274 213 €	3 526	250 701 €	3 076	- 23 512 €	- 450
Collèges privés	34 257 €	319	38 379 €	479	4 122 €	160
<input type="checkbox"/> AGRICOLE	22 330 €	319	24 150 €	345	1 820 €	26
<input type="checkbox"/> SUPÉRIEUR	13 884 €	15	12 491 €	22	- 1 393 €	7
<input type="checkbox"/> SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL	17 936 €	30	11 506 €	20	- 6 430 €	- 10
<input type="checkbox"/> PRÊT D'HONNEUR	1 220 €	1	1 615 €	2	395 €	1
Sanitaire et social	1 220 €	1	915 €	1	- 305 €	0
Supérieur			700 €	1	700 €	1
	<b>363 840 €</b>	<b>4 210</b>	<b>388 842 €</b>	<b>3 944</b>	<b>- 24 998 €</b>	<b>- 266</b>

## ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

En 2016, l'État a accepté de reprendre la gestion du CIO de Flers à la demande du Département de l'Orne. Ce transfert préparé par les services a été effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

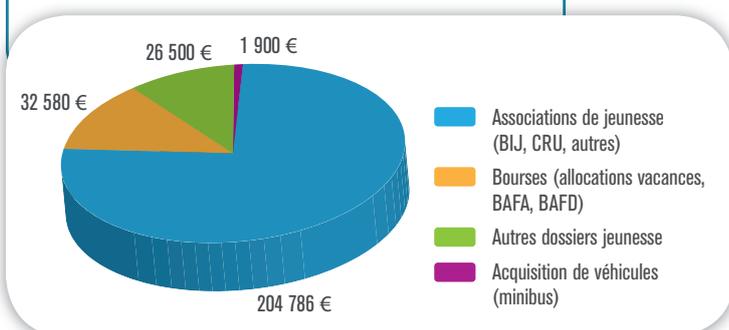
### ÉDUCATION - AIDES DIVERSES EN 2016 - TOTAL : 730 518 €



## AIDES À LA JEUNESSE

Les aides à la jeunesse se sont élevées à 265 766 € en 2016 (293 496 € en 2015). Elles comprennent les aides au fonctionnement du Bureau information jeunesse (BIJ), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et des grandes associations de jeunesse, les bourses brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), les allocations vacances, les subventions accordées aux projets jeunes, et à l'acquisition de véhicules type minibus pour les associations.

### BUDGET JEUNESSE 2016 - TOTAL : 265 766 €



## Sport

En 2016, en matière d'investissements, le Département a fortement augmenté ses aides en faveur du mouvement sportif.

La construction du gymnase de L'Aigle utilisé par le collège Molière s'est achevée avec l'aide du Département. Sept city-stades, un parcours sportif et deux rénovations de gymnases (Le Mêle-sur-Sarthe, Saint-Georges-des-Groseillers) et la construction d'une salle d'arts martiaux (La Ferté-Macé) ont également été subventionnés.

SPORT  
6,02 € par habitant  
en 2016

### Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	843 313	873 569
dont masse salariale	137 096	145 966
dont dépenses support	58 335	60 329
> INVESTISSEMENT	270 840	864 168
dont dépenses réelles	217 333	826 084
> TOTAL	1 114 153	1 737 737
Agents ETP au 31/12	3,20	3,20

Le Département a aussi fortement soutenu le mouvement sportif en fonctionnement, au travers :

- > des comités sportifs : 184 901 € ;
- > de manifestations sportives d'envergure : 139 010 € ;
- > des équipes de clubs en division nationale : 132 200 € ;
- > de l'association de gestion de la Maison départementale des sports : 67 700 € ;
- > des sections sportives des collèges : 49 850 € ;
- > des parrainages sportifs haut niveau : 29 100 € ;
- > des manifestations sportives locales : 26 740 € ;
- > des bourses sportifs de haut niveau : 12 600 € ;
- > de manifestations exceptionnelles : 1 520 €.



Le cross des collégiens du Conseil départemental qui s'est déroulé le 9 novembre 2016, à l'hippodrome de la Bergerie au Haras du Pin a regroupé 1 581 participants (671 filles et 910 garçons).



# ➤ Action culturelle et enseignement artistique



Affirmer une offre culturelle de qualité, valoriser les patrimoines historiques et environnementaux sont les axes de la politique culturelle du Département. Au-delà de cette mission, le Conseil départemental favorise le soutien aux projets émergents, novateurs, qui donnent la part belle à l'innovation et au risque artistique.

**ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**  
**12,72 € par habitant**  
 en 2016

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	3 506 502	3 347 987
dont masse salariale	1 106 645	1 068 631
dont dépenses support	494 023	477 922
> INVESTISSEMENT	543 671	325 999
dont dépenses réelles	487 270	265 520
> TOTAL	4 050 173	3 673 986
Agents ETP au 31/12	27,10	25,35

## ÉQUIPEMENTS CULTURELS

15 % du budget de l'action a été consacré à la construction et à la restauration des salles de spectacle.

## DIFFUSION

19 % du budget a été affecté à la diffusion et attribué à la Scène nationale 61 et à la Luciole. L'Orne peut être fière d'avoir sur son territoire et notamment à Alençon, deux établissements aux labels nationaux (Scène nationale et Scène de musiques actuelles) structurants qui mobilisent à eux deux 215 000 €.

## ANIMATION

25 % du budget a été consacré à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales, régionales et manifestations littéraires. Le Département a soutenu quinze manifestations en 2016, réparties comme suit (tableau ci-contre) :

MANIFESTATIONS	NOMBRE	MONTANTS ATTRIBUÉS
Musiques classiques	2	73 800 €
Musiques actuelles	6	25 930 €
Musiques du monde et traditionnelles	2	6 750 €
Danse	1	4 050 €
Cirque	2	3 600 €
Théâtre	1	1 800 €
Cinéma	1	1 000 €
<b>Total</b>		<b>116 930 €</b>

## CRÉATION

10 % du budget permet d'aider les compagnies de théâtre et danse professionnelles pour leurs créations artistiques ainsi que les lieux professionnels de création : Centre chorégraphique national de Normandie et Centre dramatique régional de Vire.

En 2016, plusieurs compagnies ont bénéficié de cette aide départementale pour un montant global de 113 900 €.

Sept compagnies ornaïses ont ainsi été soutenues pour la création. Huit compagnies ont reçu une aide au fonctionnement.

Le Conseil départemental favorise également les lieux de création en aidant les lieux de résidence associatifs à accueillir des créations et des artistes. Ils sont aujourd'hui au nombre de quatre sur le territoire, bénéficiant d'un montant total d'aide de 59 520 €.

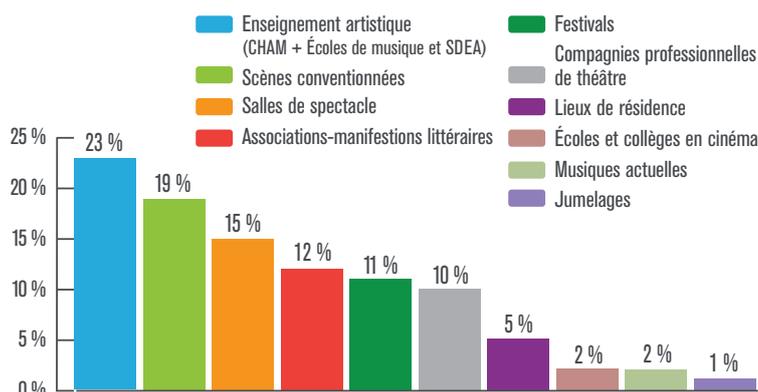
## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

23 % du budget est affecté à l'enseignement artistique dans le cadre du Schéma départemental d'enseignement artistique (SDEA).

17 structures musicales ont été soutenues au titre du fonctionnement pour un montant global de 179 120 € et sept en investissement pour des acquisitions de matériel de musique à hauteur de 7 229 €.

Grâce au partenariat établi avec l'association « Mayenne culture », 57 professeurs ornaïses ont pu bénéficier d'une ou plusieurs formations sur les thématiques suivantes : direction et vie de l'établissement, enseignement et pratiques pédagogiques, pratiques artistiques et production scénique.

### ➤ ACTION CULTURELLE : RÉPARTITION PAR POLITIQUE CULTURELLE



## MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

La MDO a pour mission de développer et soutenir le réseau de lecture publique dans le département. De nouvelles orientations ont été prises en 2016 à travers la mise en place d'un schéma départemental de lecture publique. Planifié sur cinq années, ce schéma a été voté au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 par l'Assemblée départementale.

### DIFFUSION

#### Collections documentaires

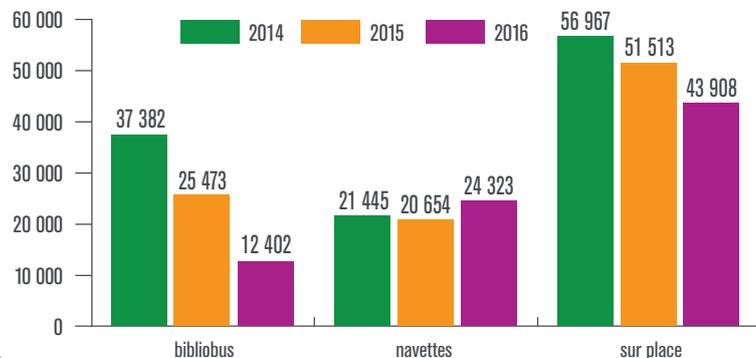
241 995 € ont été affectés à l'acquisition de documents sur supports papier (livres, partitions), multimédias (CD, DVD, textes lus) ou autres types de supports (jeux, livres numériques).

#### Prêts des documents

Avec un total de 80 633 prêts, le nombre de documents échangés par bibliobus ou sur place, dans les locaux de la MDO, sont en diminution en 2016 en raison de la modification du nombre d'échanges annuels proposés aux médiathèques du réseau départemental (deux en 2016, trois les années antérieures).

Les échanges navettes maintenus tous les quinze jours auprès de toutes les structures de lecture publique sont en progression.

#### > ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS



### ANIMATION

#### Formations et rencontres professionnelles

Dix-neuf formations ont été proposées aux salariés et bénévoles du réseau pour un budget de 34 717 €. Ces formations, représentant au total 41 journées de stages dont cinq assurées par les agents de la MDO, ont permis de former 261 stagiaires à la MDO ou sur sites délocalisés, dans des médiathèques du territoire. La MDO programme également des rencontres professionnelles : deux réunions de secteurs, deux présentations de libraires et une journée départementale de la lecture publique ont réuni les professionnels du département.

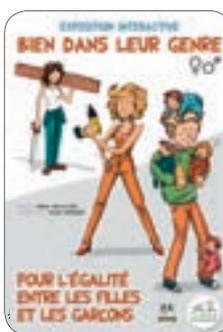
#### Conseils techniques et accompagnements de projets

Avec la mise en place du schéma départemental de lecture publique, la MDO renforce son action d'ingénierie, accompagnement de projets et conseils techniques auprès des médiathèques du réseau.

14 collectivités ont ainsi pu bénéficier de 18 conseils techniques sur différentes thématiques, pour un total de 11,5 journées d'informations.

#### Animations

L'année 2016 a été marquée par le 10<sup>e</sup> anniversaire du festival des Racont'arts. Lors de ce festival, des actions ont été programmées auprès de 13 collectivités, attirant au total 2 246 spectateurs. Le programme annuel des animations s'est effectué sur le thème de la liberté. Les expositions, conférences, concerts, ateliers, rencontres d'auteurs et spectacles ont rassemblé 4 366 spectateurs.



58 698 € ont été consacrés aux actions d'animations culturelles auprès de 39 bibliothèques partenaires pour un total de 6 612 spectateurs.

	2014	2014	2016
Budget animation	55 692 €	47 514 €	58 695 €
Nombre de spectateurs	4 729	5 316	6 612
Prix moyen par spectateur	11,77 €	8,94 €	8,88 €

### CRÉATION

#### Réseau de lecture publique

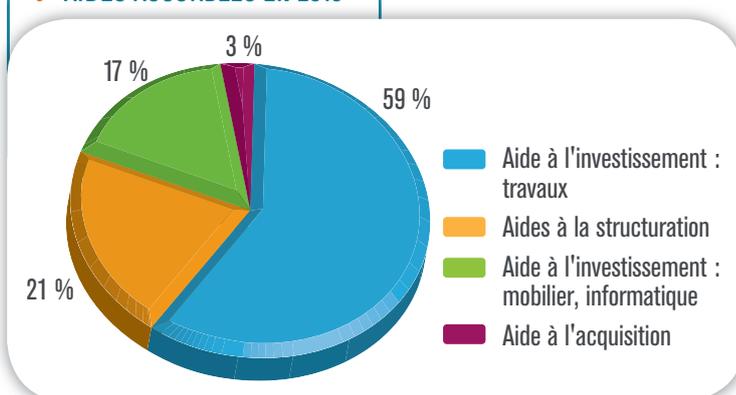
Les actions de la MDO se déclinent sur un réseau départemental de lecture publique constitué de 46 médiathèques réparties sur 55 sites, cinq prêts directs, deux collectivités partenaires et deux centres de ressources.

#### Subventions et développement du réseau de lecture publique

Les aides accordées par le Conseil départemental pour le développement du réseau de lecture publique s'élèvent à 67 425 € en 2016.

Ces aides ont bénéficié aux communes de Sées, L'Aigle, Tourouvre-au-Perche, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Mortagne-au-Perche et aux communautés de communes du Pays de Briouze, Argentan intercom et du Bocage de Passais.

#### > AIDES ACCORDÉES EN 2016



# OFFICE DÉPARTEMENTAL DE LA CULTURE (ODC)

L'ODC assume une mission de développement culturel au service de tous : il propose en collaboration avec différents partenaires (collectivités ou associations, par le biais de conventions de partenariat) une saison tout public pluridisciplinaire, une saison jeune public en milieu scolaire, des festivals et des actions autour de l'art contemporain.

Ses missions :

- mettre en place des partenariats avec les collectivités et associations ornaises pour organiser des saisons culturelles :
  - proposer une programmation artistique de qualité adaptée au territoire (spectacle vivant et arts plastiques),
  - assurer l'organisation de chaque manifestation (administration, communication, technique, etc.) en lien avec les partenaires ;
- accompagner les porteurs de projets (conseils).

En 2016, ce sont au total **109 manifestations** (hors expositions) qui ont été proposées par l'ODC (saison tout public, saison jeune public, festivals). Ces manifestations ont comptabilisé **19 755 entrées**. Les dépenses liées à l'organisation de toutes ces manifestations s'élèvent à 399 925 € soit une participation de 1,38 € par habitant consacrée par le Département pour la mise en œuvre de ces actions. L'ODC a lié des conventions avec 21 partenaires (CDC, communes, associations...).

## SAISON TOUT PUBLIC PLURIDISCIPLINAIRE



➤ Raoul Lambert



➤ Fred Radix

Les dépenses liées à l'organisation de la saison tout public en 2016 s'élèvent à 117 051 € ; la participation des collectivités et structures partenaires s'élevant à 62 142 €.

27 représentations de spectacles pluridisciplinaires (théâtre classique et contemporain, musique classique, jazz, musiques du monde, danse, marionnettes, etc.) ont été organisées, soit six représentations de plus qu'en 2015 pour une fréquentation de 2 345 personnes.

## SAISON JEUNE PUBLIC EN MILIEU SCOLAIRE

Les dépenses liées à l'organisation de la saison jeune public en 2016 s'élèvent à 103 470 € ; la participation des collectivités et structures partenaires s'élevant à 65 936 € et les recettes billetterie à 12 456 €.

58 représentations de spectacles pluridisciplinaires (théâtre, musique, danse, marionnettes, etc.) à destination du jeune public (maternelles et primaires / cycles 1 à 3) sur le temps scolaire ont été organisées pour 38 écoles et 6 713 élèves et accompagnateurs.



➤ Pascal Durand



➤ M le Méchant - Eddy le Gooyatsh



➤ Programme



➤ Lior Shooov

## FESTIVALS

### Printemps de la Chanson

Le Printemps de la Chanson laisse la part belle aux artistes émergents mais permet également d'accueillir des artistes de renom très attendus autour de la chanson francophone. Pendant plus de trois semaines, en mars, treize concerts ont été organisés sur le territoire ornaise pour une fréquentation de 3 989 personnes et un taux de remplissage à 83 % dans onze communes différentes. Ce taux progresse d'année en année (66 % en 2010). Les dépenses liées à l'organisation du Printemps de la Chanson en 2016 s'élèvent à 95 753 € ; la participation des collectivités et structures partenaires s'élevant à 31 335 €.



➤ Programme



➤ El Nino Costrini

## Vibra'mômes

Vibra'mômes est un festival de chansons et spectacles de rue à destination du jeune public scolaire et des familles à Flers début juin.

Les dépenses liées à l'organisation de Vibra'môme s'élèvent à 62 344 €.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION TOUT PUBLIC	FRÉQUENTATION SCOLAIRE	TOTAL
25	2 458	1 574	4 032

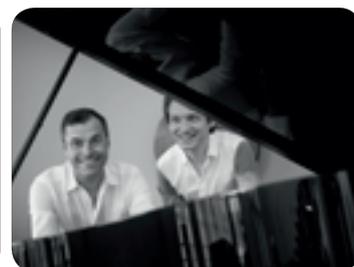
### Autour d'un piano

Autour d'un piano est un festival de musique classique au château de Carrouges se déroulant en juillet et août (cinq concerts sur trois week-ends) pour 520 personnes.

Les dépenses liées à l'organisation d'Autour d'un piano en 2016 s'élèvent à 21 307 €. Le taux de remplissage 2016 est de 74%.



Festival autour d'un piano



Coppola Billaut © Matéa Llieva

### Jazz en Ouche

Jazz en Ouche est un festival de jazz porté par la ville de L'Aigle dans le Pays d'Ouche. L'ODC participe à la programmation et à l'organisation du festival.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION TOUT PUBLIC	FRÉQUENTATION SCOLAIRE	TOTAL
8	1 494	572	2 066



De gauche à droite, de bas en haut :  
Françoise Pacé Camille Coutier  
Guy Brunet - Abraham Hadad

### ART CONTEMPORAIN : LES 30 ANS DU FDAC

L'ODC gère le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) : 332 œuvres acquises auprès de 94 artistes confirmés ou en devenir : peintures, dessins, gravures, collages, photographies, sculptures, céramiques, pâtes de verre, tapisserie, etc.

Il organise des expositions d'art contemporain : treize expositions présentées dans le département en 2016 (neuf expositions du FDAC dont six pour Art en cités, et quatre expositions d'artistes).

Il met également à disposition des établissements scolaires, collectivités et associations des malles artistiques pédagogiques. En 2016, les malles artistiques pédagogiques ont été prêtées à deux écoles élémentaires et une médiathèque.

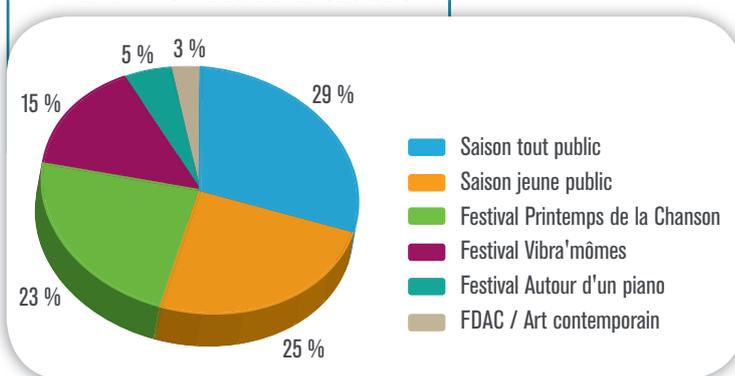
2016, année du FDAC : après s'être dévoilé durant l'été dans les Petites Cités de Caractère et avoir dialogué avec les collections du Musée départemental d'art religieux dans l'exposition Répons, il a fêté ses 30 ans à l'Hôtel du Département et aux Archives départementales de l'Orne. À l'Hôtel du Département pour la première fois, ont été présentés tous les artistes qui constituent ce Fonds, et aux Archives départementales l'exposition Texture instaurait un dialogue graphique entre certaines pièces du FDAC et quelques spécimens de documents qui constituent le fonds d'archives du Département, l'ensemble mis en espace par l'artiste Olivier Thiebaut. Plus de 2 500 visiteurs se sont déplacés.

Les dépenses liées à l'organisation des expositions et l'entretien du FDAC s'élèvent à 10 329 €. Par ailleurs, 7 050 € ont été consacrés à l'achat de cinq nouvelles œuvres d'art, de trois artistes différents, enrichissant ainsi le FDAC.



Labégorre Pascale (30 ans du FDAC)

### REPARTITION DES DÉPENSES ODC



# ► Patrimoine culturel

## INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

### Enrichissement des collections

En 2016, les Archives départementales ont collecté 428 mètres linéaires de documents (422 ml en 2015). Parmi les versements d'archives publiques (390 ml) sont à signaler des minutes notariales de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s. (228 ml) ainsi que la suite des archives historiques de la CCI d'Alençon (70 ml) et une reprise des dépôts d'archives communales (13,6 ml). Les fonds privés se sont enrichis, notamment des archives de l'association des Combattants volontaires de la Résistance, de 530 photographies aériennes contemporaines et d'un lot de 25 dessins de monuments de l'Orne des années 1850.

Le Musée départemental d'art religieux a poursuivi la validation rétrospective de ses acquisitions auprès de la Commission régionale des musées de France qui a approuvé les orientations de sa politique d'enrichissement des collections. Cette procédure permet désormais au Département d'être candidat aux aides financières régionales à l'acquisition des œuvres. Parmi les acquisitions, il convient de signaler une exceptionnelle chapelle Art Déco comprenant calice, patène et ciboire.

### Inventaire

L'inventaire des collections des Archives départementales (483 ml, contre 248 ml en 2015) a porté principalement sur les minutes notariales (270 ml), les archives privées, les dossiers d'enfants assistés et des fiches du fonds de l'Enregistrement.

## CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Le Département est intervenu pour la restauration du patrimoine architectural, immobilier et mobilier protégé et non protégé appartenant à des personnes privées et publiques. En 2016, 33 restaurations ont été aidées : dix-huit églises, un bâtiment public (hors église), sept bâtiments privés (hors église) et sept communes pour la restauration de mobiliers artistiques religieux.

Sept communes ont bénéficié de subventions pour la sauvegarde d'urgence, la sécurité et les études préalables à la restauration de dix objets d'art. Cinq tableaux, un ostensor, un reliquaire et quatre livres du Musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

La restauration des collections des Archives départementales a porté sur 13 333 feuillets. 182 374 pages de documents papier ont été numérisées, dont les procès-verbaux des sessions du Conseil général (144 053 pages) et les tables des notariats anciens d'Alençon et d'Argentan, numérisées après restauration.

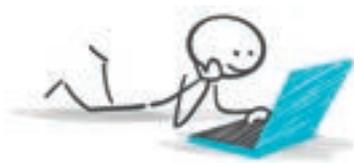
Le Département a attribué le marché d'acquisition d'un système d'archivage électronique, subventionné à 80% par l'État, l'Europe et la Région. Le SAE (système d'archivage électronique) sera mis en production en 2017.

PATRIMOINE CULTUREL  
9,50 € par habitant  
en 2016

### ► Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	2 428 341	2 342 904
dont masse salariale	1 112 647	1 020 964
dont dépenses support	439 334	489 234
> INVESTISSEMENT	777 776	402 500
dont dépenses réelles	423 370	339 593
> TOTAL	3 206 116	2 745 404
Agents ETP au 31/12	24,10	25,95

## COMMUNICATION, ACTION CULTURELLE



### ➔ Les Archives départementales

Depuis 2007, consécutivement à la mise en ligne de documents numérisés sur le site Internet des Archives départementales ([www.archives.fr](http://www.archives.fr)), le nombre de séances de travail et le nombre de documents originaux consultés en salle de lecture ont continuellement baissé. Pour la première fois, en 2016, ces chiffres repartent à la hausse : + 3 % pour les séances de travail (1 772), +1,5 % pour les documents originaux consultés (7 081).

Avec 2 206 876 connexions, la fréquentation du site Internet des Archives départementales reste comparable à celle de l'année 2015.



La fréquentation totale des Archives départementales s'élève à 4 383 personnes (contre 5 063 en 2015) dont 757 scolaires. Trois expositions originales ont été coproduites :

- *Redécouverts* (en partenariat avec la Fondation des mémoriaux de Mittelbau-Dora),
- *Haras et chevaux célèbres de l'Orne* en partenariat avec Michèle Soulet),
- *Textures. 30 ans du FDAC* (en partenariat avec l'Office départemental de la culture).

➔ **La conservation des objets d'art** a organisé le 16 juin 2016 la 2<sup>e</sup> Journée Gérard Burel sur le thème *Les églises demain, entre usage partagé et reconversion* dont les débats ont été mis en ligne sur le site du Conseil départemental.

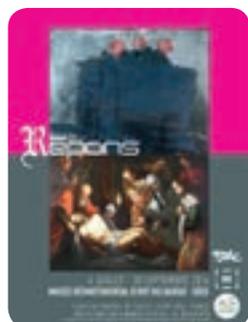


➔ **L'Écomusée du Perche** financé à hauteur de 463 177 € par le Département, a présenté différentes manifestations, des conférences ainsi que des animations pour le jeune public. Il a accueilli 22 081 visiteurs en 2016, soit - 1,78 % par rapport à 2015 (22 482).

➔ **Le Mémorial de Montormel** qui propose, en plus de son espace muséographique, des spectacles et la diffusion de films en plein air, a été financé à hauteur de 228 739 € par le Département. Il a vu sa fréquentation (11 590 visiteurs) diminuer de 21,55 % par rapport à l'année 2015 (14 775) qui restait dans la dynamique du 70<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Normandie. Cette fréquentation est toutefois satisfaisante au regard de celle des années antérieures à ce grand événement (10 516 visiteurs en 2013).



➔ **Muséales de Tourouvre** ont été financées à hauteur de 40 500 €. Le site a accueilli 7 616 visiteurs en 2016 (soit -3,95 % par rapport à 2015, 7 930 visiteurs).



➔ **Le Musée départemental d'art religieux** a présenté durant l'été l'exposition *Répons* en partenariat avec le Fonds départemental d'art contemporain qui fêtait ses 30 ans.

10<sup>e</sup> ÉDITION

# LES RACONT'ARTS

DU 5 AU 15  
OCTOBRE  
2016



Gratuit\*

Tout le programme sur [mdo.orne.fr](http://mdo.orne.fr) et [www.orne.fr](http://www.orne.fr)

\* Sauf mention contraire, réservation conseillée auprès des bibliothèques partenaires

En partenariat avec



# Mission Sanitaire sociale



**Impulser, piloter, coordonner les actions de solidarité.**

## Les programmes

### ➤ ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Protection maternelle et infantile
  - Foyer de l'enfance
  - Centre maternel

### ➤ DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
  - Maintien à domicile des personnes handicapées
- Accueil familial des personnes âgées ou des personnes adultes handicapées
  - Accueil en établissement des personnes âgées dépendantes
  - Accueil en établissement des personnes handicapées

### ➤ COHÉSION SOCIALE

- Revenu de solidarité active (RSA)
  - Dispositifs d'insertion
- Aides à la pierre et politique de la ville

### ➤ SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique
  - Dépistage des cancers

## Les grandes tendances

Le Conseil départemental est « le chef de file » de l'action sociale. Il impulse, pilote et coordonne l'action sociale des territoires au service des Ornais, à tous les âges de la vie. Elle se décline au travers de quatre missions majeures : Enfance famille, Dépendance handicap, Cohésion sociale, Santé.

En 2016, les défis ont été nombreux et les enjeux importants au regard des contraintes financières subies par le Conseil départemental et de la crise socio-économique qui impacte fortement les dépenses sociales. Dans ce contexte délicat, les lignes de forces suivantes ont sous-tendu l'activité : rationalisation des coûts, simplification des procédures, mutualisation des moyens, modernisation des pratiques et innovation. Elles ont convergé vers une même finalité : l'optimisation et la supportabilité des dépenses sociales tout en garantissant un meilleur service aux Ornais.

Dans le cadre de la mission Enfance famille, des mesures s'appuyant sur la valorisation des compétences et potentialités parentales ont été mises en œuvre tout particulièrement en matière de prévention. Les pratiques issues de l'expérimentation « accompagnement au retour » ont été intégrées aux méthodes d'intervention des travailleurs sociaux du territoire de Mortagne, permettant de diminuer significativement les placements sur ce territoire. En 2016, l'accueil familial a bénéficié d'un accompagnement plus soutenu, deux séminaires sur la protection de l'enfance ont été mis en place et l'élaboration du nouveau schéma (2016-2021) a conduit au bilan critique du précédent.

En faveur des personnes âgées et handicapées ou des personnes présentant des handicaps, le Département a élaboré, de manière partenariale, le schéma

de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (2017-2021). La conférence des financeurs, issue de la loi « Adaptation de la société au vieillissement » a été mise en œuvre. Elle développe des soutiens financiers importants tout particulièrement en matière de prévention.

En matière de cohésion sociale, le Département conduit une politique volontariste en faveur des personnes confrontées à des problématiques d'insertion sociale et professionnelle bénéficiant de l'allocation de RSA. L'évolution des dépenses de RSA tend à se stabiliser. La cellule « contentieux et maîtrise des risques » poursuit ses contrôles avec des résultats significatifs cette année encore et la mise en place des contrats d'engagements réciproques s'est développée (+ 6 %) impliquant les bénéficiaires soumis à droits en devoirs et faisant évoluer les pratiques professionnelles.

Sur les territoires, deux axes importants :

- intervenants sociaux en gendarmerie (dispositif partenarial), 133 situations ont fait l'objet d'un accompagnement. Les effets produits permettent de réduire le recours à des mesures de prévention et de protection de l'enfance en mobilisant les acteurs autour des victimes pour permettre une résolution effective de la problématique familiale ;
- prévention de la radicalisation : depuis avril 2015 et encore plus fortement en 2016, le Conseil départemental s'est engagé dans la prévention de la radicalisation violente. Le maillage territorial (à travers la formation d'environ 60 agents du PSS) et la mobilisation des réseaux permettent de proposer des accompagnements dédiés aux familles.

# ➤ Enfance famille

La direction enfance famille œuvre pour la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

- soutenir la création de places de petite enfance ;
- élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- adapter la prise en charge des enfants ;
- améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil départemental.

## ➤ Moyens

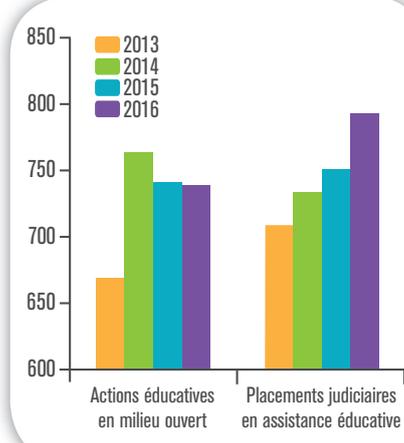
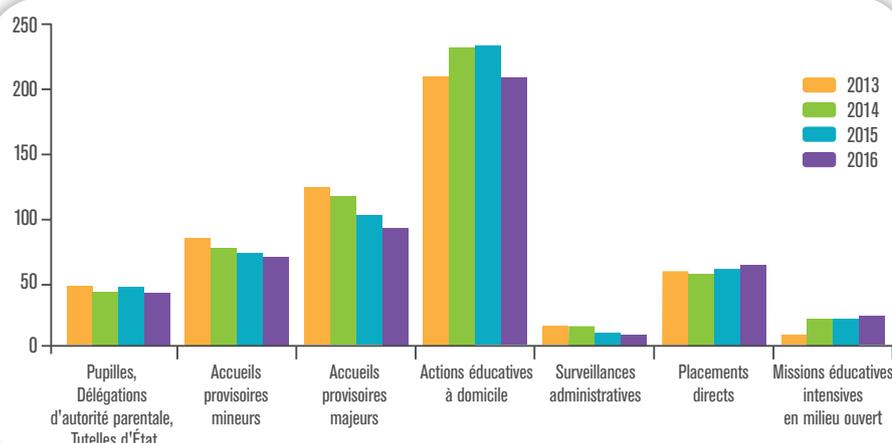
BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	40 572 750	41 424 241
dont masse salariale	4 926 861	4 808 551
dont dépenses support	1 944 191	1 957 878
> INVESTISSEMENT	211 036	381 574
dont dépenses réelles	0	15 517
> TOTAL	40 783 786	41 805 815
Agents ETP au 31/12	106,65	103,85

En 2016, l'action de la direction enfance famille a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- la mobilisation des équipes pour apporter des réponses nouvelles permettant à court et moyen terme de stabiliser un important taux de mesures dans notre département (au regard des statistiques nationales), en lien avec les circonscriptions d'action sociale (CAS) ;
- la recherche de solutions adaptées quantitativement et qualitativement à une évolution des placements de 2,8%, générée principalement par l'augmentation des décisions judiciaires de placements (+ 5%), mais aussi par un nombre de mineurs étrangers isolés en constante progression ;
- la poursuite de l'amélioration du suivi des assistants familiaux notamment avec la réalisation d'un guide des assistants familiaux, la création d'un espace Internet dédié, l'accès au nouvel intranet départemental et l'élaboration d'un plan de formation continue spécifique ;
- l'accompagnement de l'évolution des pratiques notamment par la tenue de deux séminaires sur l'attachement, à destination des professionnels de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile et des assistants familiaux ;
- la mise en œuvre du bilan de l'actuel schéma départemental enfance famille en préparation de l'élaboration du nouveau, et l'installation de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance ;
- l'amélioration des coopérations avec les secteurs médico-social et sanitaire afin d'éviter les ruptures de parcours car un pourcentage conséquent d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance présentent des problématiques de déficiences ou de souffrances psychiques ;
- l'accompagnement des établissements et services de la protection de l'enfance dans la diversification de leur offre de service avec les créations par redéploiement d'un service d'accueil de jour à Alençon, d'un service d'accueil familial spécialisé, de prestations nouvelles en matière de prévention gérées par la Sauvegarde de l'Orne ;
- la participation et l'accompagnement sur les thématiques de la parentalité et de la petite enfance, les travaux du schéma des services aux familles piloté par l'État, ce qui contribuera à mieux répondre aux besoins en matière d'accueil de jeune enfant sur le département et à mieux coordonner les actions de soutien à la parentalité ;
- la consolidation de l'action de la protection maternelle et infantile en matière de gestion des agréments.

## AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

### ➤ NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



En 2016, le nombre de bénéficiaires de mesures de l'aide sociale à l'enfance augmente de 0,2 % par rapport à 2015, soit une moyenne mensuelle de 2 054 bénéficiaires en 2016 (contre 2 049 en 2015). L'activité est fluctuante car par comparaison avec 2014 le nombre de bénéficiaires baisse de 0,8 %.

L'année 2016 est marquée par une hausse des placements. Parallèlement, le Département met en œuvre des actions préventives nouvelles, permettant le maintien d'enfants dans leur milieu d'origine.

Il s'agira dans le cadre du futur schéma enfance famille de faire de la prévention et de la protection de l'enfance l'affaire de tous et au premier chef de renforcer et soutenir la responsabilité des parents.

Le nombre de placements s'établit en moyenne mensuelle à 1 067, alors qu'il était de 1 037 en 2015 (soit + 2,9 %). Les années précédentes, le taux d'évolution des placements était de l'ordre de + 4 % en 2014 et + 6 % en 2013.

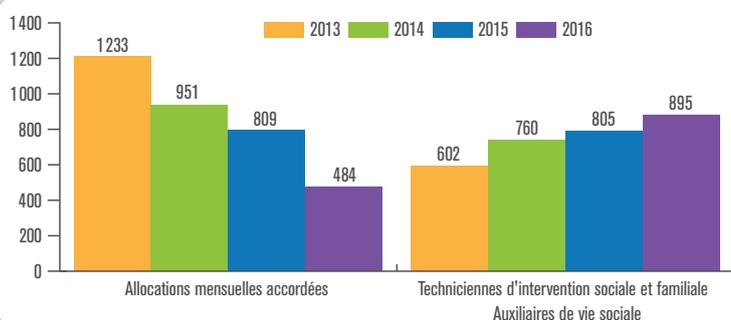
Le taux de placements est principalement lié à la hausse des mesures judiciaires (+ 5 % par rapport à 2015) au sein desquelles sont intégrés les mineurs étrangers isolés (30 MEI au 31/12/2016).

Les placements administratifs décidés par le service de l'ASE sont quant à eux en baisse de 4 %, ainsi que le nombre de contrats jeunes majeurs (- 10 %).

En moyenne, chaque mois, 22 adolescents ont bénéficié de la mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO) et 25 enfants ont bénéficié du dispositif « accompagnement au retour ». Ces dispositifs ont concouru à la hausse des retours à domicile puisqu'en 2016 les mainlevées de placements ont augmenté de 10 % (315 fins de placements en 2016 contre 287 en 2015).

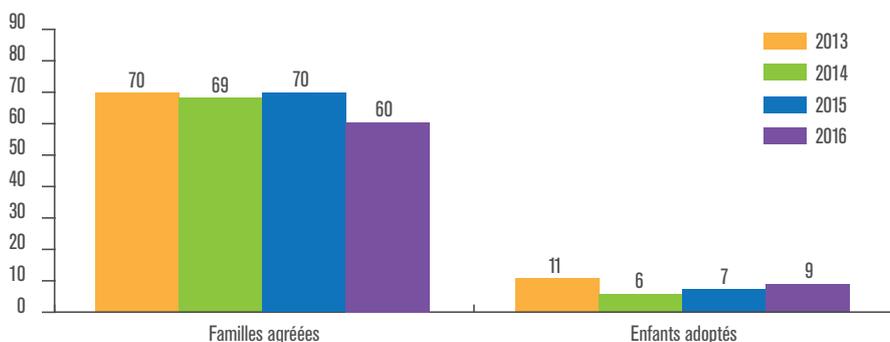
Les mesures éducatives en milieu ouvert et à domicile (- 3 %) sont en baisse en 2016, principalement en raison d'une plus faible activité des mesures judiciaires d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO) durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

### ➤ NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AVS



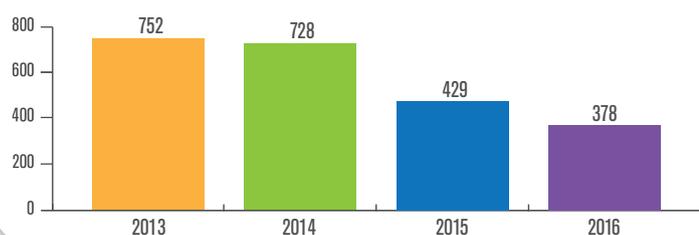
Le nombre de bénéficiaires d'aides financières a diminué en 2016 grâce à un renforcement de l'instruction des demandes et à l'orientation vers d'autres dispositifs de droit commun. Si plus de familles ont bénéficié de l'accompagnement de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'auxiliaires de vie (AVS), le nombre d'heures global reste quant à lui en nette diminution passant de 49 926 heures en 2015 à 45 471 heures en 2016. En effet, un nouveau référentiel a été élaboré recentrant le soutien dans la mission de prévention. Le recours aux TISF est en hausse notamment parce que ce dispositif est utilisé en prévention de mesures de placements, pour favoriser des retours à domicile d'enfants placés.

### ➤ NOMBRE D'ADOPTIONS



En matière d'adoption, le nombre de familles agréées a baissé en 2016. Certaines d'entre elles ont pu réaliser leur projet d'adoption et ne sont donc plus en attente et d'autres ont annulé leurs démarches. Mais le nombre d'enfants adoptés en 2016 est en hausse grâce notamment à l'évolution des pratiques professionnelles (enclenchement de procédures judiciaires de délaissement par exemple) et à l'augmentation du nombre d'accouchements dans le secret.

### ➤ NOMBRE D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES



En 2016, la baisse du nombre d'informations qualifiées de préoccupantes par la Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) se confirme. Cette tendance s'explique par le travail de pré-évaluation réalisé par la CRIP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, par le perfectionnement de son rôle de filtre mais aussi par l'amélioration de la collaboration avec le Parquet. En parallèle, une information large et collaborative a également été engagée par la CRIP auprès de partenaires locaux pour mieux faire connaître ses missions et pour améliorer le repérage des signes d'alerte relatifs à l'enfance en danger ou en risque de danger.

## OFFRE DE SERVICES EN MATIÈRE D'ACCUEIL

Au 31 décembre 2016, le service ASE confiait 728 enfants à des familles d'accueil (pour 413 assistants familiaux employés) et 172 enfants étaient confiés à des établissements (maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie, foyer de l'enfance, centre maternel...). Le nombre total d'enfants confiés à des établissements est en hausse en raison de la hausse du nombre de placements mais aussi, au regard de l'augmentation du nombre d'enfants présentant des problématiques particulièrement complexes (troubles du comportement associés à un handicap entre autres).

Les formations obligatoires pour les assistants familiaux ont été suivies par 91 personnes et représentent un engagement financier du Département de 105 144 € pour 2016.

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service de la PMI est en charge de l'instruction des demandes d'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans) et des assistants familiaux (qui interviennent, dans le cadre de la mission de protection de l'enfance). Il met en œuvre des actions de formation à leur profit.

### Accueil individuel

Le nombre de demandeurs d'agrément ainsi que le nombre de personnes détentrices d'un agrément ont diminué durant 2016.

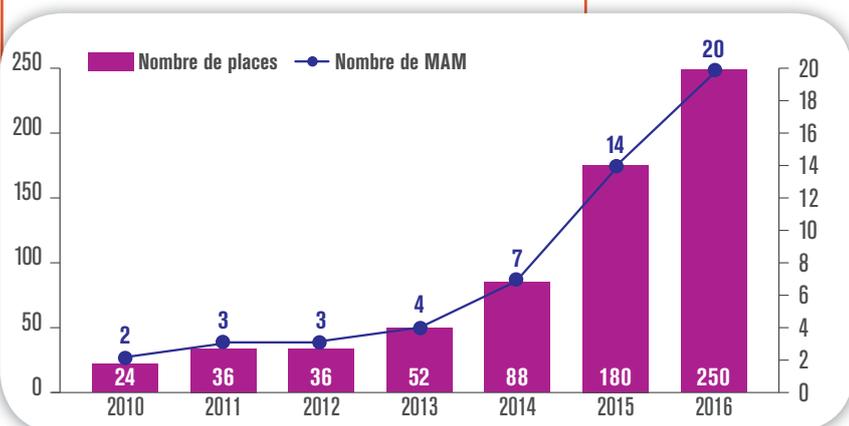
Les 563 assistants familiaux agréés correspondent aux 413 employés du département de l'Orne et aux assistants domiciliés dans l'Orne et donc agréés dans l'Orne mais employés par d'autres départements ou associations (les petits châtelets, IME, Placement familial départemental -PFD-...)

Le nombre de personnes nouvellement agréées en 2016 est en diminution de 23 % pour les agréments d'assistants maternels et de 50 % pour les agréments d'assistants familiaux. La diminution du nombre d'assistants maternels s'explique par un nombre moins important de nouvelles personnes agréées et par des départs à la retraite importants ainsi que des cessations d'activité (2,3 % d'assistants maternels ont cessé volontairement leur activité). Les départs en retraite vont constituer un réel enjeu pour cette profession : fin 2016, 14 % de ces professionnels étaient âgés de plus de 60 ans et 30 % de plus de 55 ans. En conséquence, les nombres de places d'accueil sont eux aussi en baisse en 2016 : 3,3 % de places en moins chez les assistants maternels et 1 % chez les assistants familiaux.

### Les maisons d'assistantes maternelles (MAM)

Le regroupement au sein d'une MAM représente un réel attrait pour beaucoup d'assistants maternels. C'est ainsi que six nouvelles MAM ont été créées en 2016. La capacité d'accueil des MAM à fin 2016 était de 250 places, soit une augmentation de 39 % en un an.

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAM ET DE PLACES



MAM de Berd'Huis

## LES ENJEUX EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le nombre de mesures reste important au regard de la taille du département. Par ailleurs, certains enfants confiés restent placés plusieurs années. Le placement peut dans certains cas constituer un traumatisme tant pour les enfants que pour leur milieu. Si certaines situations doivent être abordées dans le cadre d'une rupture ou séparation durable, la plupart des placements doivent être envisagés pour un court terme dans le cadre d'un accompagnement familial élargi, adapté aux besoins de l'enfant ou du jeune. Dans le cadre du futur schéma départemental enfance famille, tout en s'appuyant sur la nouvelle loi du 14 mars 2016, il s'agira de mobiliser l'ensemble des ressources internes et de nos partenaires afin de conduire une politique départementale permettant d'apporter aux enfants et à leur famille des solutions adaptées et de proximité, de nature à faire diminuer les dangers auxquels peuvent être exposés les enfants.

NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX AGRÉÉS		2014	2015	2016	Évolution 2016-2015 %
Assistants maternels	Agréments	1 937	1 871	1 792	- 4 %
	Places	6 939	6 777	6 554	- 3 %
Assistants familiaux	Agréments	559	570	563	- 1 %
	Places	1 192	1 258	1 250	- 1 %

Néanmoins, l'offre de garde chez les assistants maternels couvre les demandes des parents et pour les assistants familiaux, le nombre de places est en adéquation avec les besoins des employeurs ornaïses dont le principal est le Conseil départemental. Le renouvellement de ces professionnels (assistants maternels et familiaux) dans les années futures sera un enjeu important à prendre en compte et nécessitera parallèlement de pouvoir être en mesure d'anticiper au mieux les besoins de garde des jeunes enfants et des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Les assistants maternels suivent une formation obligatoire de 120 heures dans les trois premières années de leur agrément, organisée sous forme de deux modules, suivie en 2016 par 99 personnes. L'engagement financier pour cette action a été de 62 800 €.

## Accueil collectif

L'offre d'accueil collectif est stable et correspond à la demande. Néanmoins, il importe d'être attentif à la réduction des inégalités territoriales potentielles, ce qui constitue un des axes prioritaires du schéma départemental des services aux familles auquel participe le Département.

Une maison de la petite enfance a été créée à Alençon, quartier de Courteille, avec en parallèle la fermeture de la crèche familiale de Perseigne, absorbée par la maison de la petite enfance.

La microcrèche Pim Pam Pomme, d'une capacité d'accueil de dix places, a été créée sur le territoire de Flers.

Le nombre total de places au 31 décembre 2016 en accueil collectif (856) se décompose comme suit :

- ☒ 596 places en structure multi-accueil ;
- ☒ 72 places en halte-garderie ;
- ☒ 50 places en micro-crèches ;
- ☒ 48 places en crèche collective ;
- ☒ 90 places en crèche familiale.



## FOYER DE L'ENFANCE

L'année 2016 a été marquée par une très légère baisse du nombre de journées effectuées par le Foyer de l'enfance. 7 011 journées ont ainsi été réalisées contre 7 222 journées en 2015. 101 mineurs ont été accueillis en 2016, contre 104 en 2015.

La durée moyenne de séjour est en assez nette diminution et revient à 3,2 mois cette année, contre sept mois en 2015. Cette baisse s'explique par un nombre important d'accueils de moins d'un mois et des accueils d'urgence de quelques nuits mais aussi par le recentrage en partie de la mission d'accueil d'urgence. L'année confirme l'augmentation des accueils de jeunes préadolescents(es) et adolescents(es) avec en corollaire une stabilisation de la moyenne d'âge constatée depuis plusieurs années, 14,9 ans en 2016, 15 ans en 2015 et 14,7 ans en 2014.



## Schéma des services aux familles

Un schéma des services aux familles, proposé par l'État, a été élaboré avec le Département et la CAF et validé en 2016. Trois objectifs principaux ont été fixés :

- ☒ définir des objectifs partagés en matière de développement des services aux parents ;
- ☒ mettre en place une démarche qualité pour mieux répondre aux attentes des parents ;
- ☒ réduire les inégalités territoriales et développer l'offre de service pour les enfants en situation de handicap ou issus de familles vulnérables.

Le Conseil départemental a contribué activement à l'élaboration de ce schéma. Signataire, il est impliqué dans la mise en œuvre des actions, plus particulièrement en matière de petite enfance.

Cette évolution de moyenne d'âge amène à développer davantage des projets d'autonomie dans des dispositifs externes tels que le Foyer de jeunes travailleurs (FJT) et des appartements.

Le statut et l'origine des mineurs accueillis restent conformes aux années précédentes : 96 % des mineurs a été accueilli dans le cadre d'une mesure judiciaire, 4 % dans le cadre d'une mesure administrative et environ 80 % des mineurs dans cette situation est originaire du département de l'Orne.

La plupart de ces jeunes présentent des carences importantes sur le plan éducatif, social et affectif qui se traduisent par des troubles du comportement (image de soi dégradée, agressivité, passage à l'acte). De plus en plus de jeunes souffrent également de problématiques et de pathologies plus sévères sur le plan psychologique et psychiatrique. Ces situations nécessitent un accompagnement spécifique soutenu par un travail en partenariat indispensable et partagé encore cette année par tous les acteurs du secteur médico-social, de la pédopsychiatrie et de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le Foyer de l'enfance départemental a davantage occupé cette année une fonction de relais auprès d'autres services et lieux d'hébergement.

En 2016, 18 mineurs étrangers isolés (MEI) ont été accueillis, contre 12 en 2015 et 20 en 2014. La spécificité de ces prises en charge nécessite une démarche de réflexion et de formation quant aux modalités d'accompagnement socio-éducatif et réglementaire à développer auprès de ces jeunes.

## CENTRE MATERNEL



Le Centre maternel a connu une baisse de son activité par rapport aux années précédentes :

- ▶ 8 506 journées ont été réalisées, contre 11 461 journées en 2015, et 9 673 journées en 2014.
- ▶ 21 admissions (familles) ont été accueillies au cours de l'année 2016 dont cinq en urgence contre 33 familles en 2015 dont sept en urgence.
- ▶ Au total, 80 personnes ont bénéficié d'un accueil au sein du Centre maternel (35 mères et 45 enfants). Certaines personnes accueillies en 2015 sont toujours présentes en 2016.

Pour 2016, une baisse de l'activité est observée. Ce constat est lié, entre autres, à un accueil plus important de femmes enceintes et avec un seul enfant contrairement à l'année 2015 où une majorité de femmes avaient deux voire trois enfants.

Dans le cadre de l'évaluation interne et afin d'améliorer les pratiques, une nouvelle trame du projet personnalisé a été mise en place ainsi qu'une phase d'évaluation de cet outil.

Au cours de l'année 2016, différentes actions et ateliers à l'extérieur du Centre maternel, et à destination des résidentes et de leurs enfants, ont été mises en place avec différents partenaires : atelier cuisine une fois tous les deux mois, atelier socio-esthétique chaque semaine pendant trois mois et chaque semaine activité piscine mères/enfants. L'intervention auprès des résidentes d'une psychologue une fois par trimestre afin de travailler sur la parentalité a été maintenue en 2016.

Comme les années précédentes, le travail de collaboration avec les partenaires s'est poursuivi pour de nombreuses familles (accueil de jour mère-bébé, centre d'action médico-social précoce polyvalent (CAMSP), multi-accueil, mission locale, bailleurs publics...).

Dans le cadre du service d'astreinte (FDE/CM/ASE) : 650 situations ont été traitées (893 en 2015 et 869 en 2014). 83 situations concernaient le Centre maternel (83 en 2015).

281 relevaient du Foyer de l'enfance (433 en 2015). 286 situations dépendaient de l'aide sociale à l'enfance (377 en 2015).



▶ Centre maternel

# ➤ Dépendance handicap

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	85 076 151	86 722 669
dont masse salariale	2 765 392	2 769 339
dont dépenses support	1 121 123	1 173 596
> INVESTISSEMENT	1 202 798	1 254 192
dont dépenses réelles	1 081 104	1 034 770
> TOTAL	86 278 949	87 976 861
Agents ETP au 31/12	61,50	62,25

La direction dépendance handicap met en œuvre les politiques en direction des personnes âgées et personnes handicapées, en vue de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, et d'offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

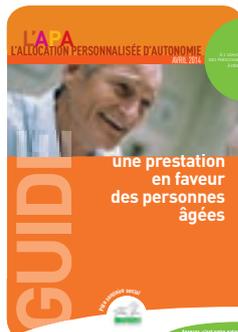
L'année 2016 a été marquée par deux grands chantiers :

- l'adoption du schéma de l'autonomie 2017-2021 lors de la session du 30 septembre 2016 ; il concerne les orientations en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées (lire plus loin).
- la mise en œuvre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) avec plusieurs volets, notamment :
  - la réforme de l'APA à domicile prévoit d'une part, une baisse de la participation financière des bénéficiaires ayant de faibles ressources et des plans d'aide importants, et d'autre part un relèvement du montant plafond de cette prestation selon le niveau de dépendance ; enfin une aide supplémentaire est apportée en cas d'absence du proche aidant de la personne âgée (répit ou hospitalisation) ; la loi prévoit la révision prioritaire des plans d'aide « saturés » pour les personnes les plus dépendantes (GIR 1 et 2) et les personnes ayant un besoin « d'aide aux aidants » ;
  - une conférence des financeurs, qui associe notamment les Caisses de retraite, l'Agence régionale de santé (ARS), doit être réunie pour mettre en œuvre un programme coordonné de la prévention de la dépendance des personnes âgées ;
- la réforme de la tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) prévoit désormais un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ;
- 22 logements-foyers ont fait l'objet de transformation automatique au 1<sup>er</sup> janvier 2016, en «résidence autonomie», avec à l'appui le versement d'un forfait autonomie en contrepartie de la signature d'un CPOM ;
- 16 nouveaux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) relèvent désormais, automatiquement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, du régime d'autorisation et de la compétence du Président du Conseil départemental.



## Favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

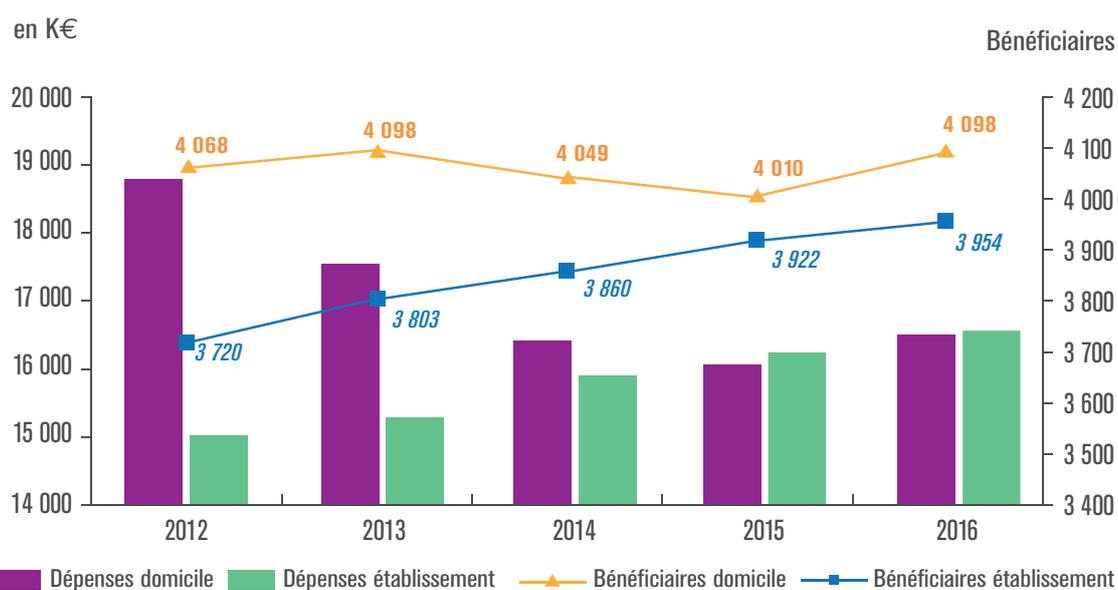
### MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES



L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes essentiels de la vie courante. L'évaluation du niveau de dépendance et du besoin d'aide est effectuée par une équipe médico-sociale composée d'un médecin, d'une infirmière (1/2 temps) et de 16 travailleurs sociaux APA. L'APA à domicile a connu une réforme importante en 2016, liée à l'application de la loi ASV « adaptation de la société au vieillissement » à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 (lire précédemment) dont les effets sur le nombre de bénéficiaires et la dépense commencent à se faire sentir fin 2016, et prendront pleinement effet en 2017.

L'APA a connu une augmentation modérée du nombre de bénéficiaires payés : de 4 010 en moyenne en 2015 à 4 098 en moyenne en 2016 (+ 2,19 %), cette évolution avait été de -0,96 % en 2015. La charge financière pour 2016 (déduction faite des indus) a augmenté de 2,68 % par rapport à 2015 (passant ainsi de 16,05 M€ à 16,48 M€). Le coût annuel moyen par dossier APA à domicile est de 4 022 € en 2016 contre 4 002 € en 2015.

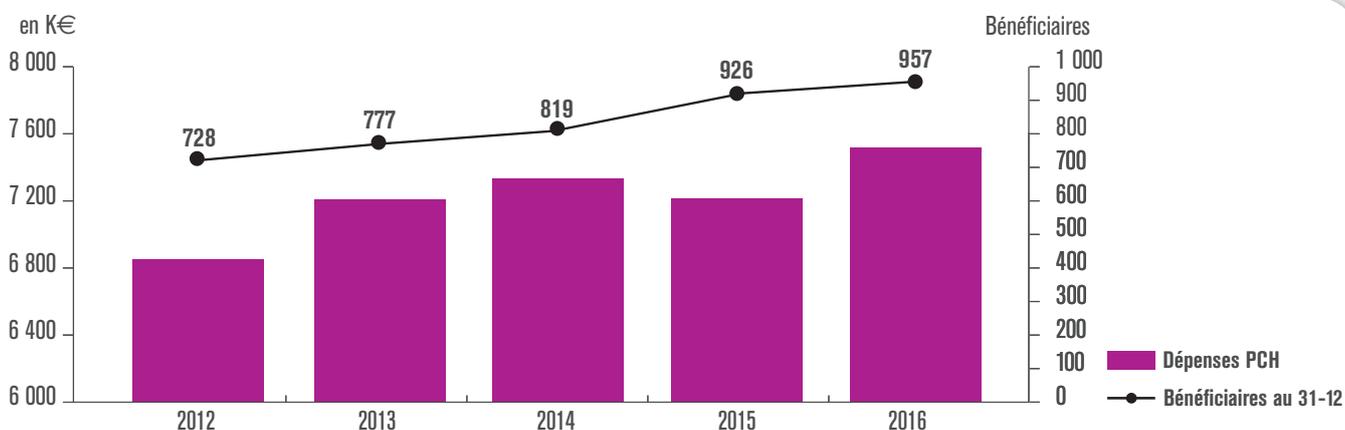
## ÉVOLUTION DE L'APA DE 2012 À 2016



## MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP). Le nombre de bénéficiaires payés au titre de la PCH a continué à augmenter en 2016, avec une hausse du nombre de bénéficiaires payés de + 3,3 % (contre + 13,1 % en 2015). La charge financière de PCH a aussi augmenté en 2016 (+ 4,16 % contre - 1,5 % en 2015), passant ainsi de 7,22 M€ à 7,52 M€ (coût annuel moyen par dossier PCH : 8 107 € en 2016 contre 8 500 € en 2015). Enfin, la charge annuelle d'ACTP continue à régresser (- 6,13 % en 2016).

## ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP DE 2012 À 2016



## TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Le Conseil départemental contribue au financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. Les services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile, autorisés et tarifés par le Président du Conseil départemental (ADMR, Mutualité française, UNA), couvrent l'ensemble du département.

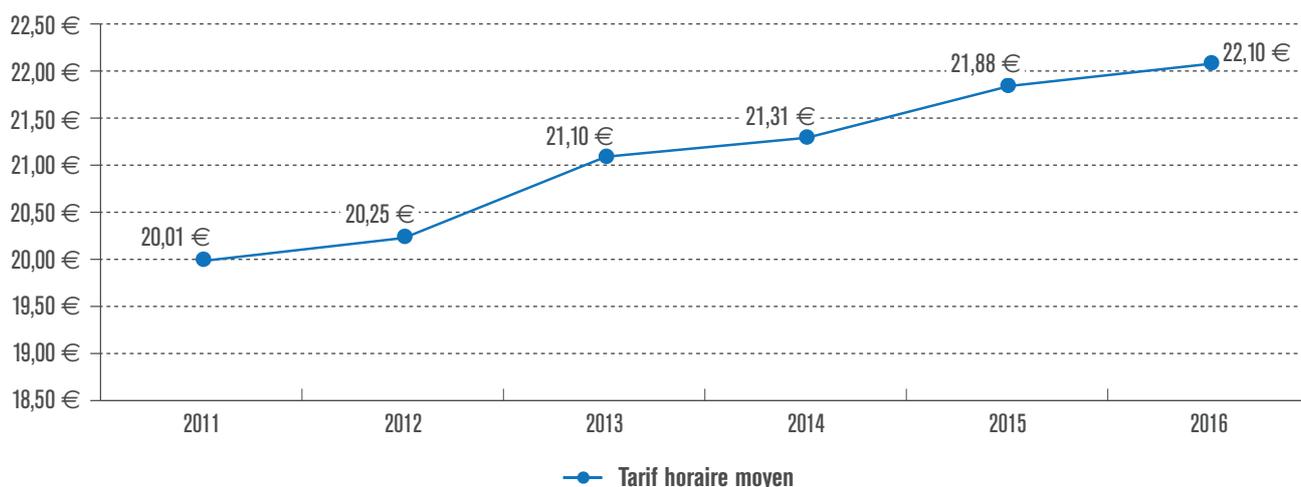
En 2016, l'activité globale prévisionnelle est en baisse de 1,28 % en moyenne par rapport à celle de 2015. Les heures d'intervention de ces services dans le cadre de l'APA représentent 66 % de leur activité totale, contre 64 % en 2015.

Les tarifs 2016 ont été calculés à partir du taux directeur départemental d'évolution du tarif moyen global, fixé dans le cadre de la campagne budgétaire 2016 à + 0,5 % par rapport à 2015.

Par ailleurs, les tarifs 2016 intègrent des charges supplémentaires de 172 880 € en compensation de l'impact de l'évolution de la valeur de point, soit un tarif moyen global 2016 à 22,10 € (21,88 € au 1/1/2015).

Les dépenses nettes allouées à ces services progressent de 0,37 % par rapport au montant alloué en 2015.

### ÉVOLUTION DU TARIF HORAIRE MOYEN



## ACCUEIL FAMILIAL DE PERSONNES ÂGÉES OU DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

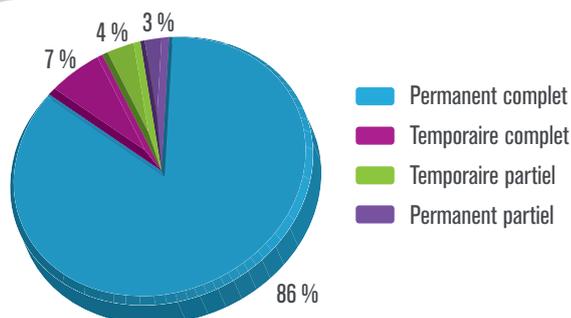
Le Conseil départemental délivre l'agrément des accueillants familiaux, organise leur formation, et assure le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Ce mode d'accueil constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

Au 31 décembre 2016, le Département comptabilise 88 accueillants familiaux agréés, nombre en baisse par rapport à 2015 (sept cessations d'activité, six refus de renouvellement, un décès et deux déménagements hors département). Au 31 décembre 2016, 162 places d'accueil sont autorisées, nombre également en baisse par rapport à 2015.

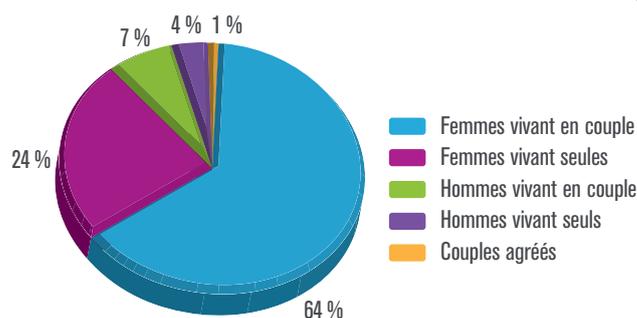
134 places sont occupées pour 65% par des personnes handicapées et 35% par des personnes âgées. À ce chiffre, s'ajoutent cinq places d'accueil familial thérapeutique et un accueil ASE qui sont en cours auprès des familles d'accueil.

22 places (PA PH) sont non occupées au 31 décembre 2016 (douze en accueils temporaires, dix en agréments toujours comptabilisés dans les effectifs et représentant cinq accueillants n'exerçant plus leur activité professionnelle) contre 47 fin 2015.

### MODALITÉS D'ACCUEIL



### SITUATION DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX



En 2016, l'assistante sociale, en charge du suivi des accueillants familiaux et des accueillis, comptabilise 160 visites à domicile, au cours desquelles ont été effectuées sept évaluations APA. Par ailleurs, elle a organisé deux réunions collectives d'information sur l'accueil familial, préalables à la procédure d'agrément, auxquelles 16 personnes ont participé.

Sur 2016, les permanences dans les locaux des associations tutélaires ont eu lieu six fois à l'Association tutélaire des majeurs protégés de l'Orne (ATMPD). Ce sont des temps de rencontre avec les mandataires judiciaires sur des dossiers qui nécessitent une vigilance particulière.

Une session de formation initiale de sept jours a été dispensée à Mortagne-au-Perche, par l'Institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente (INFREP). Cinq accueillants familiaux ont été formés. L'INFREP

a également réuni 42 accueillants familiaux sur trois journées de formation continue et un groupe de parole.

L'année 2016 a permis également d'acter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le changement d'organisation de l'activité de l'accueil familial : la coordination est assurée par la DDH ; les circonscriptions d'actions sociales assurent les missions d'évaluation sociale pour l'agrément (polyvalence) et le suivi des accueillis (équipe médico-sociale APA) ; le suivi des accueillis personnes handicapées reste assuré pour l'instant par la DDH.



## Offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées

### ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement a augmenté (3 954 en 2016 contre 3 922 en 2015, soit + 0,8 %) et la charge financière, déduction faite des indus et des participations des personnes ayant des ressources importantes, est en progression de + 2,04 % sur un an (de 16,21 M€ à 16,54 M€). Cette augmentation s'explique notamment par l'évolution de la dépendance moyenne en établissement d'hébergement, alors que les tarifs des établissements ornaux sont maîtrisés. Le coût annuel moyen par bénéficiaire est de 4 182 € en 2016 contre 4 133 € en 2015.

Les personnes âgées peuvent, par ailleurs, bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement versée par le Département, lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût des frais de séjour en établissement. 926 personnes étaient concernées en moyenne en 2016 (970 en moyenne sur l'année 2015), pour une dépense de 11,49 M€ (11,40 M€ en 2015). L'évolution de la charge est de + 0,79 %. Les recettes (les recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et les participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont de 2,55 M€, contre 2,25 M€ en 2015. Le coût net annuel par bénéficiaire est de 9 646 € en 2016 contre 9 468 € en 2015, soit + 1,88 %.

### ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les établissements d'accueil pour personnes handicapées, relevant d'une prise en charge par le Département au titre de l'aide sociale, sont les foyers d'hébergement des travailleurs en établissement et services d'aide par le travail (ESAT), les foyers de vie, les foyers d'accueil médicalisés (FAM), les jeunes adultes handicapés maintenus après 20 ans en Institut médico-éducatif (IME) (amendement Creton), ainsi que les personnes handicapées en EHPAD.

On compte 747 personnes handicapées bénéficiaires de l'aide sociale de l'Orne dans ces structures au 31 décembre 2016 contre 700 au 31 décembre 2015 (+ 6,71 %).

La charge totale est de 24,85 M€ en 2016 contre 24,64 M€ en 2015, soit + 0,85 %. Cette faible évolution est due au fait qu'aucune place nouvelle n'est créée depuis 2015 dans l'Orne et à une maîtrise des prix de journée qui s'est poursuivie en 2016.

Le montant total net payé par le Département est cependant de 24,55 M€ en 2016 contre 23,87 M€ en 2015 (+ 2,85 %) en raison de recettes de l'année 2014 exceptionnellement rattachées à l'exercice 2015.

### TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

#### ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

57 budgets de fonctionnement ont été analysés, correspondant à la tarification de **4 816 places** en EHPAD, en unités de soins longue durée (USLD), en accueil de jour et en unités de vie pour personnes handicapées vieillissantes, sur les 4 822 places autorisées. Il convient de rappeler que l'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD parmi les plus élevés au niveau national.

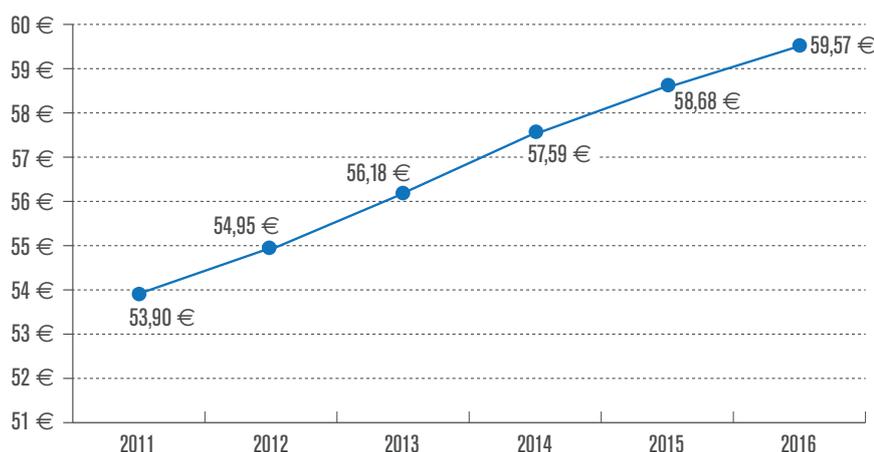
En 2016, dix nouvelles places d'hébergement ont été ouvertes grâce à l'extension à l'EHPAD de Glos-La-Ferrière.

Pour mémoire, trois EHPAD sont sortis de la tarification administrée : « Résidence la Forêt » à Bagnoles de l'Orne Normandie sorti en 2014, l'EHPAD

« L'esprit de famille » à Tinchebray-Bocage et l'EHPAD de Condé-sur-Sarthe en 2015. Les dépenses nettes allouées en section hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale représentent **78 M€** et évoluent de 2,10 % comme en 2015. Cette évolution tient compte du financement des nouvelles places et de l'humanisation des bâtiments.

Les dépenses nettes allouées en section dépendance représentent, **27 M€** et évoluent de 1,63 % (+ 2,17 % en 2015). Le tarif moyen journalier supporté par le résident (tarif hébergement + tarif Groupe Iso Ressources (GIR 5-6) est en hausse de 1,52 %, soit + 0,89 € par jour en moyenne, et s'élève à **59,57 €**.

#### ► PRIX DE JOURNÉE EN MOYENNE



Par ailleurs, le Conseil départemental a versé 1 M€ de subventions pour les opérations d'investissement des EHPAD en 2016. Le GIR moyen pondéré (GMP) pour 2016 est de **743**, identique à 2015. Le montant total des dotations APA versées par le Département s'élève à 14 322 305 € (+ 1,96 % par rapport à 2015 soit + 275 986 € en valeur).

## ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

23 budgets de fonctionnement ont été examinés, correspondant à la tarification de 1 092 places dont :

- > 366 places de foyers d'hébergement annexés aux établissements d'aide par le travail (ESAT) ;
- > 384 places de foyers de vie ;
- > 84 places de FAM ;
- > 258 places en services d'accompagnement social à domicile (service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)).

En 2016, deux places de foyer d'hébergement d'ESAT ont été transformées en places de foyer de vie.

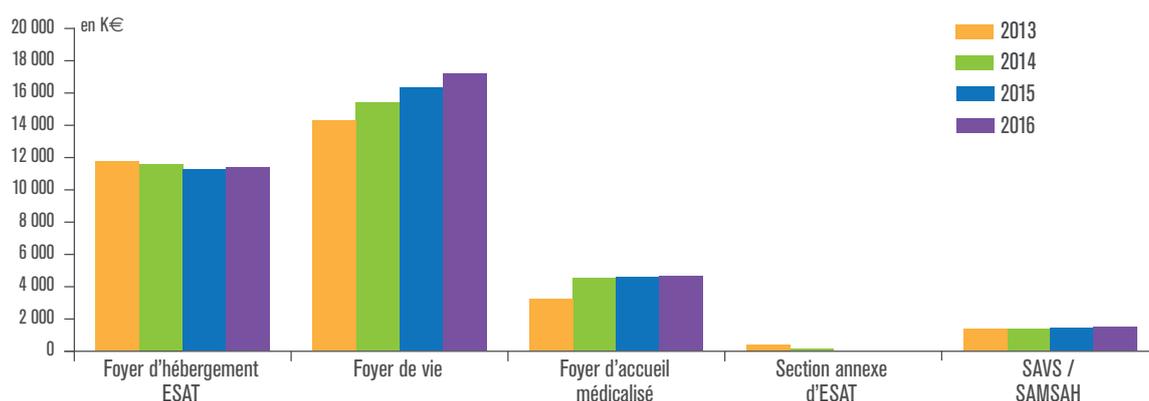
En globalité, les dépenses nettes allouées s'élèvent à **35 M€** et progressent de **+ 0,87 %** par rapport à 2015. Cette évolution tient compte des mesures nouvelles (complémentaire santé et création d'un poste d'éducateur notamment).

Les évolutions des dépenses nettes par type de structures sont les suivantes :

- foyer d'hébergement : + 0,32 % (coût moyen à la place : 31 366 €) ;
- foyer de vie : + 1,11 % (coût moyen à la place : 48 593 € hors foyers de vie de La Lande-Patry et Valframbert) ;
- foyer d'accueil médicalisé : + 0,24 % (coût moyen à la place : 58 016 €) ;
- SAVS/SAMSAH : + 4,75 %.



### > ÉVOLUTION DES DÉPENSES NETTES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



	Prix de journée 2015	Prix de journée 2016	Variation	Évolution
Foyers d'hébergement ESAT	95,79 €	96,97 €	1,18 €	+ 1,23 %
Foyers de vie	137,11 €	137,25 €	1,14 €	+ 0,10 %
Foyers d'accueil médicalisé	167,79 €	168,20 €	0,41 €	+ 0,24 %
SAVS / SAMSAH	14,64 €	15,31 €	0,67 €	+ 4,58 %

L'évolution de + 1,23 % pour les foyers d'hébergement s'explique principalement par la reprise de déficits. Celle de + 4,58 % pour les SAVS/SAMSAH se justifie par la création du poste d'éducateur imputé à 75 % sur les SAVS-SAMSAH.

## ACTIVITÉS TRANSVERSALES



### LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL POUR L'AUTONOMIE

Le schéma départemental 2017-2021 pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap est le fruit d'une large concertation qui a eu lieu en fin d'année 2015 avec les acteurs du département participant à la mise en œuvre des politiques en faveur des personnes en perte d'autonomie. Les orientations et fiches actions ont été rédigées et travaillées en comité technique puis validées en comité de pilotage, comprenant les représentants du Conseil départemental, de l'ARS, de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et de la Mutualité sociale agricole (MSA) au premier semestre 2016. Les travaux ont fait l'objet d'une restitution auprès de l'ensemble des acteurs ayant contribué à la démarche le 23 juin 2016. Ce schéma a été approuvé par le Conseil départemental en séance du 30 septembre 2016 en tenant compte des avis des instances consultatives des personnes âgées (Comité départemental des retraités et des personnes âgées -CODERPA-), et des personnes en situation de handicap (Conseil départemental consultatif des personnes handicapées -CDCPH-) ainsi que des avis de l'ARS de Normandie et du Préfet de l'Orne.

Il comprend trois grandes orientations déclinées en douze fiches actions, à réaliser sur les cinq ans :

### Prévenir la perte d'autonomie et coordonner les interventions :

- redéfinir le positionnement et l'articulation des dispositifs de coordination et de prévention CLIC et MAIA ;
- uniformiser et généraliser l'utilisation d'outils de coordination entre le sanitaire et le médico-social ;
- faciliter l'accès des personnes aux logements adaptés et aux aides à l'adaptation du logement ;
- impulser une politique départementale partagée en matière de prévention de la perte d'autonomie.

### Accompagner au domicile et soulager les proches aidants :

- poursuivre la modernisation et accompagner les évolutions du secteur de l'aide à domicile ;
- redéfinir le positionnement des services spécialisés SAVS-SAMSAH ;
- renforcer et structurer l'offre de répit pour les aidants.

### Adapter et diversifier l'offre d'hébergement médico-social pour fluidifier les parcours :

- mettre en œuvre les solutions adaptées pour les personnes en situation de handicap présentant des besoins spécifiques pour fluidifier les parcours ;
- adapter, diversifier et moderniser l'offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
- garantir une offre de résidence autonomie de qualité pour les personnes âgées et ouverte aux personnes en situation de handicap ;
- définir des modalités d'accompagnement, d'accueil et de prise en charge des publics atteints de troubles psychiques sur chacun des territoires ;
- définir les modalités partagées d'allocations de ressources entre le Département et les structures.

La communication et la mise en œuvre de ce schéma ont débuté au cours du dernier trimestre 2016.

## MISE EN PLACE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La conférence des financeurs (CDF) de la prévention de la perte d'autonomie a été installée au cours de l'année 2016. Cette instance se compose de représentants du Département (présidence), de l'ARS (vice-présidence), de l'ANAH, des collectivités ou leurs groupements (l'association des Maires de l'Orne), de la CARSAT, de la CPAM, du RSI, de la MSA, de l'AGGIRC-ARRCO, de la Mutualité française.

Issue de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, le rôle de la CDF est d'établir un diagnostic des besoins des personnes âgées de soixante ans et plus résidant sur le territoire départemental, et de recenser les initiatives locales afin de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

Après une première rencontre en formation restreinte et des groupes de travail sur quelques thématiques, la CDF a été installée officiellement le 14 décembre 2016. Sur ses deux fonds de concours, s'élevant respectivement à 188 042 € et à 554 002 €, la CDF a pu décider d'allouer :

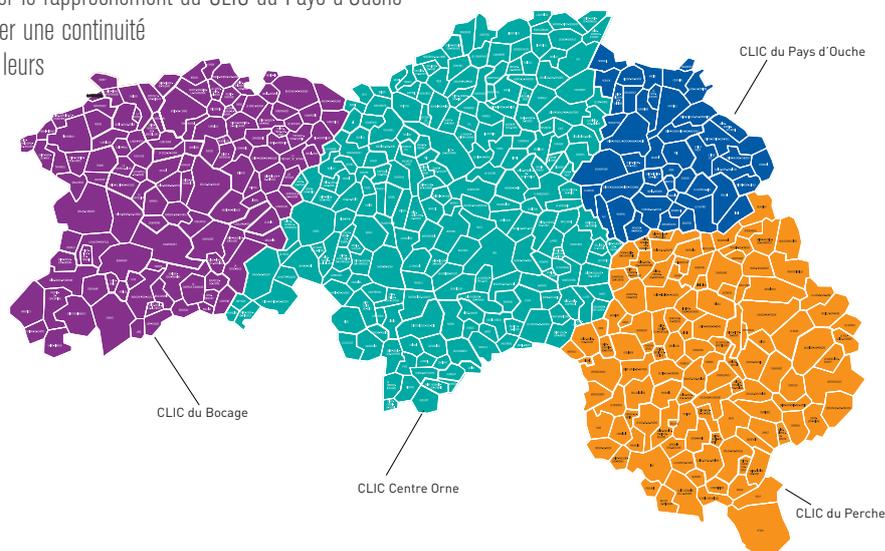
- 73 400 € de forfait autonomie pour quatre résidences ayant signé un CPOM ;
- 217 855 € pour les actions collectives de prévention.

## SOUTIEN AUX CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

L'enveloppe financière allouée aux quatre CLIC du département a été reconduite sur la même base qu'en 2015, soit 241 000 €.

Les CLIC ont un rôle d'accueil, d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement auprès du public âgé et assurent la coordination des acteurs (services d'aide à domicile, structures d'hébergement, de soins...) sur leur zone d'intervention. Ils jouent également un rôle d'animation de la vie sociale en proposant des actions collectives de sensibilisation et des temps de rencontre.

Une première réunion a eu lieu en octobre 2016 pour initier le rapprochement du CLIC du Pays d'Ouche avec le CLIC du Pays du Perche dont l'objectif est d'assurer une continuité de service sur ces deux territoires par la mutualisation de leurs moyens.



## COPILOTAGE DES MÉTHODES D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE (MAIA)

La MAIA vise à l'intégration de tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants. Au-delà de la coopération, « l'intégration conduit tous les acteurs à coconstruire leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs, et in fine à partager les actions elles-mêmes et la responsabilité de leur conduite. Cette approche permet d'apporter une réponse décloisonnée, harmonisée, complète et adaptée aux besoins de la personne âgée (accueil, information, orientation et mise en place de soins, d'aides ou de prestations), quelle que soit la structure à laquelle elle s'adresse ».

La MAIA opère sur la base de la concertation décisionnelle des acteurs sur deux plans :

- ▶ le niveau stratégique (décideurs et financeurs des politiques gérontologiques : ARS, Conseils départementaux, CARSAT, régime social des indépendants, MSA, CPAM et autres) ;
- ▶ le niveau tactique (les opérateurs responsables des services d'aide et de soins qui concourent au soutien à domicile de la population âgée).

La première table stratégique départementale regroupant les trois territoires MAIA du département a eu lieu le 3 juin 2016 co-animée par le Conseil départemental, l'ARS et les trois pilotes MAIA. Conformément aux orientations du schéma départemental de l'autonomie, une gouvernance partagée ARS-CD s'est instaurée en amont de cette première réunion et devrait permettre d'ajuster le positionnement des acteurs et notamment des CLIC portés par les mêmes associations que les dispositifs MAIA.

Les gestionnaires de cas de chaque MAIA ont été recrutés pour le suivi des situations complexes en utilisant l'outil standardisé d'évaluation multidimensionnelle des besoins et le plan de service individualisé.

## ACTIVITÉ DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES (CODERPA)

Le CODERPA a finalisé en partenariat avec le Département un outil pour faciliter la vie au quotidien des personnes et des proches, le dossier compagnon.

Ce livret rassemble toutes les informations nécessaires pour régler les formalités diverses qui peuvent se présenter au cours de la vie et notamment aux personnes en perte d'autonomie. Il est particulièrement utile pour faire face aux situations d'urgence.

Le CODERPA de l'Orne a eu sa dernière assemblée plénière le 2 septembre 2016. En effet le CODERPA a vocation à être remplacé par le Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie qui regroupe également le CDCPH.

En 2016, une publication des *Pages Seniors 61* a été réalisée en juin sur le service ViaTrajectoire, plateforme Internet permettant l'inscription en ligne en EHPAD.



▶ Publication Seniors 61



▶ Publication Dossier Compagnon

## DÉPLOIEMENT DE « VIATRAJECTOIRE »

Le déploiement total du dispositif s'est achevé à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Au-delà du déploiement du dispositif, l'enjeu a été et reste l'implication de l'ensemble des acteurs pour l'utilisation de cet outil.

# ➤ Cohésion sociale

Les missions relatives à la cohésion sociale portent principalement sur la gestion des allocations RSA, le droit à l'accompagnement, la mise en œuvre d'une politique d'insertion adaptée, la gestion des fonds d'aides financières individuelles et la conduite d'une politique de logement et d'habitat coordonnée avec les services de l'État.

Les points forts de l'année 2016 pour chaque mission du service sont les suivants :

## ➤ Mission allocations RSA :

- la poursuite des contrôles RSA ;
- la réforme du nouveau contrat d'engagements réciproques ;
- la négociation d'une convention « Référent RSA » avec la MSA ;
- le renforcement du partenariat avec la CAF et la MSA dans la mise en œuvre du Plan de prévention des indus RSA ;
- la mise en place des amendes administratives.

## ➤ Mission Insertion :

- la réforme de l'Insertion par l'activité économique et la rationalisation des aides aux ateliers chantiers d'insertion ;
- l'écriture du marché public d'insertion « Coaching vers l'emploi » ;
- le lancement de l'écriture du référentiel mission RSA
- l'ingénierie dans la mise en place d'actions collectives ;
- l'expérimentation d'ateliers numériques ruraux ;
- la négociation de la convention « accompagnement global » avec Pôle emploi ;
- la réorganisation des pré-commissions RSA.

## ➤ Moyens

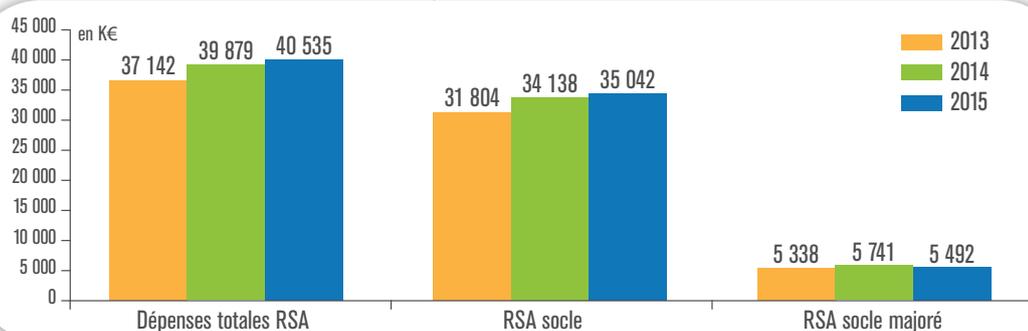
BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	52 042 584	52 241 596
dont masse salariale	4 798 594	4 752 264
dont dépenses support	2 115 550	2 179 400
> INVESTISSEMENT	1 462 908	1 053 609
dont dépenses réelles	1 233 271	646 135
> TOTAL	53 505 492	53 295 205
Agents ETP au 31/12	116,05	115,60

## ➤ Mission Logement Ville et Fonds d'Aides :

- la proposition de création d'une nouvelle aide à la pierre en faveur de l'autonomie ;
- le lancement de l'écriture du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) ;
- l'expérimentation du développement des dérogations en Commission locale unique (CLU) ;
- les modifications apportées au Fonds solidarité logement (FSL) accès ;
- le lancement de l'écriture du référentiel mission Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ;
- l'ouverture de la régie cohésion sociale et le développement des actions collectives ;
- la préparation du lancement de la révision du Schéma d'accueil des gens du voyage.

## REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

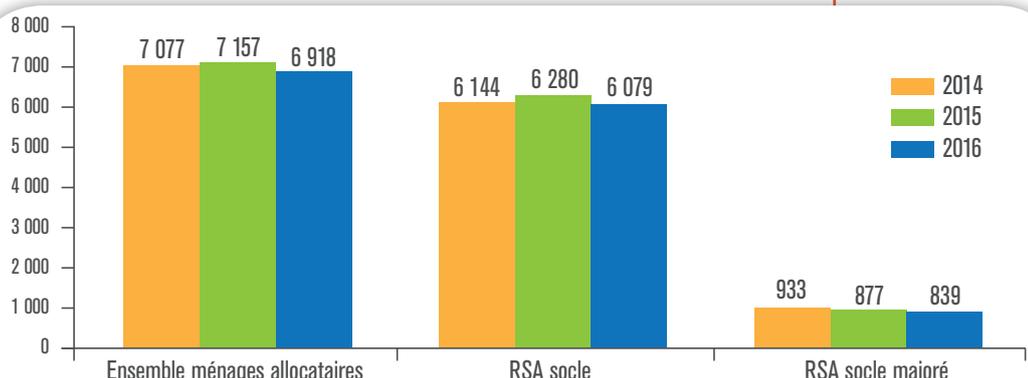
### ➤ ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE RSA



La dépense globale d'allocation ralentit sa progression avec une hausse de 1,6% en 2016.

On constate une diminution des dépenses relatives au RSA socle majoré (- 4,34%).

### ➤ RÉPARTITION DES MÉNAGES ALLOCATAIRES SELON LE TYPE DE RSA PERÇU



Les données consolidées de l'année 2016 permettent de noter un fléchissement de la hausse constatée en 2015, ainsi qu'une diminution du nombre de ménages allocataires du RSA de 3,34% par rapport à 2015.

Le montant global des allocations versées continue sa progression, certes ralentie, en raison principalement de la hausse du montant de l'allocation décidée par l'État.

## Gestion des dossiers RSA :

### Examen des dossiers individuels RSA

3 426 dossiers individuels relatifs à l'ouverture du droit ou à son maintien ont été examinés par le Conseil départemental en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel, contre 2 415 en 2015 soit une augmentation de 42%. Ces dossiers portent sur des situations ciblées qui nécessitent une étude approfondie et concernent le plus souvent, entre autres : des travailleurs indépendants (1 100), des étudiants (44), des personnes étrangères (99), des personnes ayant démissionné (118). Les autres dossiers représentent des évaluations faites dans le cadre des personnes accueillies au sein d'associations communautaires, des capitaux mobiliers et immobiliers, des forfaits logement, des neutralisations de ressources, des pensions alimentaires, des reprises de versement et divers.

### Commissions RSA

S'agissant des commissions RSA, le nombre de dossiers examinés est passé à 6 323 en 2016 contre 6 082 en 2015, soit une augmentation de 4%. Ce chiffre s'explique notamment par la continuité de la montée en charge (observée depuis 2015) des contrats d'engagement (s) réciproque (s) ainsi que des décisions de sanctions pour défaut d'actions d'insertion engagées.

## Zoom sur le Plan de prévention des indus et de maîtrise des risques

En avril 2015, le Plan de prévention des indus validé par le Conseil départemental en novembre 2014, s'est renforcé avec la création de la cellule « Contentieux et maîtrise des risques » et le recrutement de deux secrétaires de contrôle dédiées.

Ainsi, depuis sa mise en place, 7 336 dossiers ont été contrôlés dont 3 012 sur l'année 2016, 1 600 dossiers dont 939 en 2016 ont abouti à un constat de non-conformité des déclarations ou à l'absence de production de justificatifs et donc à une sanction, soit 31%.

Ces contrôles ont permis de réaliser une moindre dépense sur l'année 2016 de 953 460 € et de 1 979 336 € depuis la création de la cellule « Contentieux et maîtrise des risques ». Ces moindres dépenses se répartissent comme suit :

### MOINDRE DÉPENSE RÉALISÉE EN 2016



### L'activité contentieuse

Une augmentation de 3% des recours administratifs est observée, soit 298 recours examinés contre 290 en 2015, ainsi qu'une augmentation de 33% du nombre de recours devant le tribunal administratif entre 2015 et 2016.

Le nombre de dossiers reçus relevant de fraude baisse de 5%. 57 plaintes ont été déposées en 2016, contre 77 en 2015. De la même manière, le montant des indus fraude a diminué de 13%, passant ainsi de 467 612 € en 2015 à 406 399 € en 2016.

S'agissant des indus transférés, on constate une baisse de 2,25% par rapport à l'année 2015, de même on observe depuis 2015 une baisse des indus constatés de 14% par rapport à 2015. Ces baisses s'expliquent par des contrôles des bénéficiaires plus accrus et une optimisation du recouvrement par les organismes payeurs (CAF, MSA).

## DISPOSITIFS D'INSERTION

Chaque allocataire du RSA, soumis à droits et devoirs, doit se voir proposer l'accès à un dispositif d'insertion adapté à ses besoins. Les personnes relevant d'une orientation sociale sont accompagnées par un référent social (circonscription d'action sociale, CCAS ou CIAS), alors que Pôle emploi et ses cotraitants que sont Cap emploi et les missions locales proposent leur offre de services aux allocataires du RSA en orientation professionnelle.

**Le Département décline son offre d'insertion sociale et professionnelle dans le programme local d'insertion et de cohésion sociale (PLICS), dont les chiffres clés du bilan pour 2016 sont les suivants :**

#### Actions d'insertion sociale :

- 95 personnes accueillies (84% de femmes) ;
- 23 % ont un niveau de formation V et plus ;
- 34 % ont un niveau VI ;
- 3 % sont en situation d'illettrisme ;
- 40 % pour qui le français est une langue étrangère ;
- 19 % d'entrées en formation en suite de parcours.

#### Ateliers de formation de base :

- 177 personnes accueillies (63 % de femmes) ;
- 46 % ont moins de 35 ans ;
- 41 % ont bénéficié de sorties emploi et formation.

#### Actions mobilité :

- 90 personnes accueillies sur l'action permis de conduire ;
- 62 % de femmes ;
- 53 % habitent en zone rurale ;
- 77 personnes présentées au code de la route (96% de réussite) ;
- 63 personnes présentées à la conduite (86% de réussite) ;

#### Insertion par l'activité économique :

- ateliers et chantiers d'insertion avec 466 entrées (dont 61 % d'hommes), 60 % ont un niveau de formation V et 29 % un niveau VI, 49 % de sorties dynamiques (rappel 31 % en 2015) ;
- associations intermédiaires avec 107 entrées (dont 56 % de femmes), 61 % avec un niveau de formation VI et VII.

➤ **Marchés publics :**

**Primo insertion sociale**

Ce marché a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (le précédent s'est terminé en 2015) sur les quatre territoires de commission RSA. Il est reconductible deux fois. C'est un dispositif permettant de travailler sur les freins à l'insertion sociale pour engager un parcours d'insertion.

- nombre de personnes accueillies sur l'action : 131 dont 70 % de femmes ;
- 87 % ont un niveau de formation V et VI ;
- 79 % ont une ancienneté dans le dispositif RSA de plus de 24 mois ;
- 17 % sont mobiles ;
- 79 % de sorties positives (action primo professionnelle, dispositif " Réussir" formation de la Région, action du PDI).

Ce dispositif est une réelle plus-value, il permet aux personnes de sortir de l'isolement, reprendre un rythme de vie, s'inscrire dans une démarche de soins, engager une remise à niveau et poursuivre la dynamique engagée dans un parcours d'insertion.

**Primo insertion professionnelle**

Ce marché a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (le précédent s'est terminé en 2015) sur les quatre territoires de commission RSA. Il est reconductible deux fois. C'est un accompagnement visant à travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio-professionnel.

- nombre de personnes accueillies sur l'action : 100 dont 50 % de femmes ;
- 89 % ont un niveau de formation V et VI ;
- 74 % ont une ancienneté dans le dispositif RSA de plus de 24 mois ;
- 35 % sont mobiles ;
- 65 % de sorties positives (emploi, formation, action du PDI).

**Accompagnement vers l'emploi**

Ce marché a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour se terminer le 31 décembre 2016. Il s'agissait d'un accompagnement visant à mettre en emploi ou en formation des bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs engagés dans un parcours professionnel.

- nombre de personnes accueillies sur l'action : 115 dont 43 % de femmes ;
- 36 % ont une voiture ;
- 61 % ont une ancienneté dans le dispositif RSA supérieure à 24 mois ;
- 43 % de sorties positives (emploi, formation).

Les stages sont très importants dans ce dispositif, ils permettent de valider ou non le projet professionnel et de reprendre confiance en soi.

➤ **Contrats :**

18 conventions contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) conclues hors insertion par l'activité économique (IAE) dont sept conventions initiales pour le Secours populaire et onze renouvellements.

**FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES (FAFI)**

Ils regroupent les aides du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds social d'insertion (FSI), et le financement d'accompagnements sociaux liés au logement.

Le nombre de dossiers reçus en 2016 dans le cadre des fonds d'aides a baissé de 21,21 % par rapport à 2015 :

FSL : 2 750 (- 18,03 %)	FSI : 350 (- 26,78 %)	FAJ : 548 (- 23,78 %)
-------------------------	-----------------------	-----------------------

Les dépenses 2016 sur les trois fonds s'établissent comme suit :

FSL : 735 009 € (- 15,50 %)	FSI : 87 489 € (- 12,47 %)	FAJ : 173 459 € (- 24,48 %)
-----------------------------	----------------------------	-----------------------------

Soit une dépense totale globale de 995 957 € qui a diminué de 20,66 %.

La forte baisse des dépenses totales des fonds d'aides financières individuelles est liée en partie à la suppression en avril 2015 de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE), enveloppe de l'État, déléguée au Conseil départemental de l'Orne en 2010. Pour éviter un report des dépenses d'insertion sur le FSI, son règlement intérieur a donc été réformé en conséquence en supprimant l'article "autres dépenses" qui permettait la prise en charge de certaines aides à titre dérogatoire et ce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La forte baisse des dépenses au titre du FAJ est la conséquence de la participation active du Département au dispositif « garantie jeunes », lancé sur le territoire ornaïen depuis 2015, ce qui a permis de prévenir une partie de la précarisation de la jeunesse.

Quant à la diminution des dépenses du FSL, elle s'explique par l'application du nouveau règlement intérieur applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016. En effet,

dans la poursuite d'une logique d'efficacité de la dépense publique et dans un esprit de responsabiliser davantage les personnes bénéficiaires d'une avance remboursable, l'article 20 du règlement relatif aux dépenses des dépôts de garantie a été modifié en ce sens. Dorénavant, la prise en charge des dépôts de garantie est plafonnée à 70 %, les 30 % restants sont à la charge du locataire. En effet, très peu de dépôts de garantie étaient remboursés par les bailleurs car de nombreux locataires quittaient leur logement en laissant des dettes de loyer ou des dégradations dans le logement.

Les accompagnements sociaux liés au logement sont réalisés par des structures externes et en interne par les circonscriptions d'action sociale.

En 2016, 125 mesures ont été conduites par les structures externes et 157 ménages ont été accompagnés par les conseillers ASLL rattachés aux circonscriptions d'action sociale.

## AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

### LOGEMENT ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

#### 1 - Les aides à la pierre et à l'habitat

En 2016, le Département a décidé l'arrêt des politiques d'aide à la pierre en direction des bailleurs sociaux excepté dans le cadre de projets de territoire (FJT, habitat adapté des gens du voyage, convention ANRU...). Une dernière opération, issue d'un avenant à la convention ANRU de Flers, a été soutenue pour la reconstruction de treize logements pour un montant total de 65 000 €.

Seules les aides en direction des communes et intercommunalités sont maintenues. Quatre demandes d'aide à la réhabilitation de logements communaux ont été présentées pour un montant de 6 000 €.

Le Département s'est engagé dans une nouvelle politique d'aide à la pierre en faveur de l'autonomie en cohérence avec le schéma pour l'autonomie signé en septembre 2016. Cette nouvelle politique entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dans le cadre de l'adhésion du Département au programme national « habiter mieux », le Conseil départemental a accordé une aide complémentaire à l'aide de solidarité écologique de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat).

Ce dispositif, suspendu depuis décembre 2015, a conduit en 2016 à la signature d'un avenant au contrat local d'engagement pour la récupération des « CEE-collectivités » et le pilotage d'actions de prévention et d'actions d'évaluation auprès des bénéficiaires. Le recours à un jeune en mission de service civique a eu lieu en octobre 2016, en tant qu'ambassadeur de l'efficacité énergétique, conformément au protocole. Parallèlement au dispositif des aides à la pierre, le Département s'est fortement impliqué dans un soutien financier aux intercommunalités pour le suivi et l'animation des OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat).

En 2016, deux communautés de communes ont bénéficié d'une aide pour le suivi et l'animation d'une OPAH et le Département a été associé à toutes les démarches d'études pré-opérationnelles sur son territoire.

#### 2 - Le programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL)

Le Conseil départemental s'investit, en partenariat avec l'État, sur les thématiques suivantes :

- ▶ précarité énergétique avec la mise en place d'ateliers collectifs de lutte contre la précarité énergétique ; organisation d'un évènement autour d'un éco-logement itinérant ;
- ▶ participation active au pôle de lutte contre l'habitat indigne ;
- ▶ participation à la mise en œuvre des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) et révision du règlement intérieur en application de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;
- ▶ lancement de la révision du PDIHL et proposition d'un nouveau document intitulé PDALHPD (programme départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées).

En 2016, treize projets ont été soutenus dans le cadre de ce PDIHL pour un montant total de 270 181 €.

#### 3 - Le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Ce plan concerne le copilotage des axes 2 et 3 du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale lancé par l'État en 2013, à savoir l'isolement des personnes en zone rurale et les jeunes en difficulté sociale.

En 2016, onze projets ont été soutenus dans le cadre de ce PDIHL pour un montant total de 257 813 €.

Le Département soutient par ailleurs les missions locales pour un montant de 86 800 €.

#### 4 - Les gens du voyage

Dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage, le Département a piloté des groupes de travail partenariaux portant sur :

- ▶ l'accès aux droits et à la santé ;
- ▶ l'insertion sociale et professionnelle ;
- ▶ la scolarisation et l'accompagnement scolaire.

Le Conseil départemental a participé également aux réflexions locales portées par les collectivités (accompagnement des familles, projet d'habitat adapté...) et a apporté les financements suivants :

- ▶ aide au fonctionnement pour trois aires d'accueil pour un montant total de 60 200 €.

En 2016, le lancement de la révision du schéma a été proposé par la Commission consultative qui s'est réunie en juin. Le Département a proposé d'assurer le pilotage de la mission de révision via Ingénierie 61.

### POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil départemental accompagne la politique de la ville et a signé les quatre nouveaux contrats de ville du Département le 3 juillet 2015.

Dans le cadre de ces contrats de ville, le Département a soutenu des projets sur ses financements de droit commun (insertion, culture, jeunesse et sport) et seize projets dans le cadre de son enveloppe spécifique politique de la ville pour un montant total de 29 362 €.

Parallèlement le service cohésion sociale a été impliqué en 2016 sur le travail de construction des protocoles de préfiguration ANRU.



## Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	3 823 696	3 832 286
dont masse salariale	2 150 657	2 152 117
dont dépenses support	658 090	718 297
> INVESTISSEMENT	71 434	134 297
dont dépenses réelles	0	0
> TOTAL	3 895 129	3 966 583
Agents ETP au 31/12	36,10	38,10

## PRÉVENTION

### STATISTIQUES NAISSANCES 2016 ET SUIVI DE GROSSESSE

Le nombre total de naissances enregistré à partir des avis de naissance arrivés au service de la protection maternelle et infantile (PMI) est de 2 533. Les naissances se sont stabilisées cette année au niveau départemental.



Elles se répartissent de la façon suivante, par territoire de circonscription d'action sociale et en rapport à 2015 :

- > 661 naissances sur Alençon soit une diminution de 8,32 % ;
- > 514 naissances sur Argentan soit une augmentation de 4,90 % ;
- > 803 naissances sur Flers soit une augmentation de 8,08 % ;
- > 555 naissances sur Mortagne soit une diminution de 3,31 %.

Les sages-femmes PMI ont réalisé 1 976 visites à domicile dans le cadre d'un suivi de grossesse à risque médical ou à risque médico-social.

### DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT

#### Suivi des enfants de moins de 6 ans

Le Conseil départemental propose aux parents un suivi des enfants jusqu'à 6 ans.

Les consultations des médecins et puéricultrices, les permanences des puéricultrices et les visites à domicile permettent un accès aux soins pour les plus défavorisés et pour les familles rurales sans moyen de locomotion. Ces trois types d'intervention permettent un travail de prévention mais aussi un accompagnement autour de la parentalité.

Depuis plusieurs années déjà, un travail de partenariat s'est mis en place avec les maternités et services de pédiatrie sous la forme de réunions d'équipes mensuelles. De même, avec les médecins de l'Éducation nationale un travail de collaboration est mené afin de permettre une continuité dans le parcours de l'enfant dépisté en école, mais aussi une meilleure coordination dans les situations relevant de la protection de l'enfance.

Il est organisé des consultations, réparties sur 19 lieux géographiques différents au sein du département, ouvertes sur 850 demi-journées par an et ayant donné lieu à 7 337 actes médicaux et 2 571 actes de puériculture seuls. De plus, les puéricultrices ont réalisé 1 570 visites à domicile. Les sages-femmes PMI ont quant à elles assuré 147 visites dans le cadre du Programme d'accompagnement au retour à domicile après hospitalisation –PRADO– (proposition de visite à la sortie de maternité organisée par la Caisse primaire d'assurance maladie).

#### CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

En 2016, 1 648 femmes ont été examinées en Centre de planification et d'éducation familiale. Les consultations des centres de planification sont en faveur de femmes en âge de procréer, qu'il s'agisse d'un besoin de contraception ou du suivi d'une grossesse dans un contexte particulier. 87 séances d'informations sur la sexualité et la contraception ont eu lieu dans les lycées et collèges.

#### Dépistage en école et accompagnement des difficultés d'évolution du jeune enfant

Les bilans de dépistage en école maternelle sont organisés pour les enfants âgés de 4 à 5 ans. 609 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles publiques et privées du département. 2 858 enfants sur 3 072 inscrits à l'école ont été vus par le médecin de PMI ou la puéricultrice. Il a fallu plus de séances pour voir autant d'enfants du fait de l'aménagement du temps scolaire permettant difficilement de dépasser cinq enfants par séance.

Au cours de ces bilans ont été dépistés environ :

- > 12 % d'enfants pour des problèmes de langage ;
- > 12 % d'enfants pour des problèmes ophtalmologiques ;
- > 7 % d'enfants pour des problèmes d'audition ;
- > 2 % d'enfants pour des problèmes de comportement nécessitant une consultation au Centre médico-psychologique (CMP).

Les taux de dépistage restent stables à l'exception des troubles auditifs qui ont augmenté de 2 %. Il conviendra donc de surveiller l'évolution de ces troubles. Le dépistage et la prise en charge des troubles ophtalmologiques sont réalisés de plus en plus précocement. L'organisation de ces bilans de dépistage reste une priorité du service de PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées rend compte du rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de lui permettre de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

## OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST)) a pris le relais du CDAG (Centre de dépistage anonyme et gratuit) afin d'assurer la continuité des missions de dépistage.

La gestion des activités des CLAT (centre de lutte antituberculeuse et centre de vaccinations) a été transférée en 2016 à de nouveaux opérateurs sur le département.

## DÉPISTAGE DES CANCERS

### DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



	2013	2014	2015	2016
Mammographies réalisées	11 628	13 721	13 512	12 332
Taux de participation population cible 50/74 ans	49,5 %	57,7 %	56,83 %	51,23 %



#### Participation population cible 50 / 74 ans.

Sur deux ans, soit une campagne, le taux de participation est le suivant :

- > 2013-2014 : 55 % ;
- > 2014-2015 : 57,25 % ;
- > 2015-2016 : 54 %.

Malgré plusieurs actions pour tenter de remédier à la baisse de participation depuis 2010, celle-ci se stabilise autour de 55 % (baisse de la participation essentiellement due aux pannes de la climatisation du mammobus du 16/08 au 30/09/2016). Toutefois sans cet imprévu, l'activité s'est maintenue tout au long de l'année avec une diminution de la charge salariale et une réorganisation du personnel du mammobus.

### DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

	2013	2014	2015	2016
Nombre de tests réalisés	14 306	14 643	10 377	20 442

#### Participation

- > 2013-2014 : 34,60 % ;
- > 2015-2016 : non significatif



En 2016 : nette augmentation de la participation avec le nouveau test mais encore non significative sur une campagne car 2015 n'a fonctionné que sur quelques mois (le test Hémocult II a été arrêté au niveau national et remplacé par le test immunologique dont la reprise n'a pu se faire qu'à partir de septembre). L'acceptabilité du test est meilleure ainsi que son niveau de détection.

### ➤ Nouvelles actions menées en 2016

- Création de l'association « **Normandie dépistage des cancers** » afin de mieux anticiper la régionalisation des dépistages ; les cinq départements normands se sont fédérés en association type loi 1901.
- Cette association a été candidate à l'appel à projet : dépistage du cancer du col de l'utérus et a été retenue par l'ARS de Normandie.



# Les Elles de l'Orne

Course-Marche 4,6 Km

2<sup>e</sup> édition

**DAMIGNY (61)**  
Pôle Universitaire

**Dimanche 9 octobre 2016**  
**à 10 h 30**

Inscription : **10 €**

Inscriptions en ligne sur :  
**[www.lesellesdelorne.fr](http://www.lesellesdelorne.fr)**

Organisé par



**CANCER DU SEIN**  
**LE DÉPISTAGE SAUVE DES VIES**

Nos partenaires :



# Mission **Économie Finances**



**Veiller à l'attractivité et à l'équilibre des territoires.**

## Les programmes

### ➤ DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Zones d'activités
- Ingénierie territoriale
- Démographie médicale
- Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

### ➤ ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariat économique

### ➤ ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariat touristique

### ➤ ÉQUILIBRE FINANCIER

## Les grandes tendances

En matière économique, le Fonds départemental de développement économique (FDDE) a pris fin au 31 décembre 2015 ; cependant 745 K€ ont été payés permettant d'enregistrer 86 créations d'emplois. ORN'IMMO, nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises, a été mis en place lors de la session du 2 décembre 2016 du Conseil départemental.

Au titre du Fonds départemental des très petites entreprises (FDTPE), 34 dossiers ont été retenus pour un montant total d'avances de 726 K€. Ainsi, quatre emplois ont été créés et 22 emplois repris ont été soutenus.

Sur le plan touristique, 2016 a été marquée par l'adoption du schéma départemental de développement touristique 2016-2020, qui vise à promouvoir la destination Orne, à impulser des actions partenariales pour le développement des filières touristiques, des axes véloroutes et des voies vertes.

Bien que cela ne relève pas de ses compétences obligatoires, le Conseil départemental a activement poursuivi en 2016 ses actions en matière de démographie médicale. Cinq médecins ont été installés, une maison médicale et un pôle de santé libéral et ambulatoire ont été accompagnés. Concernant les finances, la raréfaction des ressources et l'augmentation des dépenses sociales

obligent à dégager des marges de manœuvre dans des domaines où le Conseil départemental a encore l'initiative. Le réexamen des politiques, les économies de gestion, la diminution de l'endettement et la priorisation des investissements ont permis de compenser la hausse de dépenses très largement prescrites par l'État et liées en partie à une conjoncture économique toujours fragile. Entre 2015 et 2016, à périmètre constant, les dépenses de fonctionnement sont stables (- 0,5 M€).

Du côté des recettes, 2016 était la troisième année de diminution de la dotation globale de fonctionnement décidée par l'État au titre du redressement des finances publiques : par rapport à 2013, la baisse est de 9,05 M€ (soit - 11,42%). Malgré cela, pour la 20<sup>e</sup> année consécutive, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties n'a pas été augmenté par le Département.

Une nouvelle convention de services comptable et financier a été signée pour trois ans avec la direction départementale des Finances publiques et la paierie départementale, avec notamment pour objectifs de traiter les factures dématérialisées des fournisseurs, de mettre en place un contrôle allégé partenarial sur certaines dépenses, de proposer de nouveaux moyens de paiement aux usagers et de renforcer la qualité comptable.

# ➤ Développement harmonieux du territoire

## ZONES D'ACTIVITÉS

Un dossier a été financé en 2016 faisant l'objet d'un accord de principe pour une aide maximale de 127 200 € pour la création de la zone de Théval sur une parcelle de 2,68 ha à Saint-Langis-lès-Mortagne. L'opération est réalisée par la CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche.

Le montant des paiements pour 2016 s'est élevé à 200 181 € (250 317 € en 2015).

L'implication du Département s'est également traduite par une participation financière de 341 658 € aux trois syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités, se répartissant ainsi :

- 46 144 € pour le fonctionnement du campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux - CIRIAM de Caligny ;
- 244 189 € pour l'investissement, dont 180 000 € supplémentaires, pour compenser la perte de la recette locative du syndicat mixte du parc d'activités de Sées et 19 955 € pour son fonctionnement ;
- 31 370 € pour le syndicat mixte pour la promotion des parcs d'activités de Cerisé-Arçonny.

## INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du programme européen « Liaison entre actions de développement économique » (LEADER 2014/2020), sept projets d'un montant global de 39 272 € ont été financés.

Le Conseil départemental a décidé de mettre fin à sa politique d'aide aux travaux d'aménagement des mairies, lors de la réunion du 4<sup>e</sup> trimestre 2015. Début 2016, il restait 18 dossiers de subventions antérieures à verser pour un montant total de 166 811 €. Au 31 décembre 2016, le montant des paiements s'est élevé à 118 890 €. Huit dossiers restent à verser, soit un montant d'aides de 47 921 €.

Le Conseil départemental soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2016, 201 515 € ont été versés au Centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne (CMFAO) et 51 158 € à l'Institut supérieur de formation (ISF).

Les quatre pays de l'Orne ont bénéficié encore en 2016 du soutien du Conseil départemental pour financer leur fonctionnement, à hauteur de :

- 50 612 € pour le pays d'Alençon ;
- 77 631 € pour le pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs et pays d'Ouche ;
- 56 039 € pour le pays du Bocage ;
- 47 029 € pour le pays du Perche ornaïs.

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	11 378 786	11 477 516
dont masse salariale	166 053	127 442
dont dépenses support	90 237	168 734
> INVESTISSEMENT	1 010 723	751 568
dont dépenses réelles	1 000 421	730 216
> TOTAL	12 389 508	12 229 084
Agents ETP au 31/12	4,95	8,95

Le montant des paiements inclut pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

## OBSERVATOIRE TERRITORIAL

L'activité de l'Observatoire territorial se concentre sur la fourniture de données statistiques et cartographiques, la réalisation d'études et l'animation de réflexions.

L'Observatoire répond aux demandes des élus et des services du Département. Il s'appuie sur les données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues des pôles du Conseil départemental et des organismes ou partenaires.

L'activité 2016 a été marquée par l'aboutissement des travaux spécifiques portant sur la démographie médicale qui permettront au cours de l'année 2017 de proposer de nouveaux axes d'actions afin de lutter contre la pénurie de médecins dans l'Orne.

## DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

### ➤ Mission de prospection destinée à l'installation de professionnels de santé

Même si cela ne relève pas de ses compétences obligatoires, le Conseil départemental a résolument poursuivi, en 2016, ses actions en matière de démographie médicale, afin de garantir aux Ornais un accès satisfaisant aux soins. Le marché public visant à favoriser l'installation de professionnels de santé dans notre Département a été reconduit pour deux ans. Il a permis l'installation en 2016 de cinq médecins à Céaucé, L'Aigle, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Argentan et Carrouges.

### ➤ Pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA)

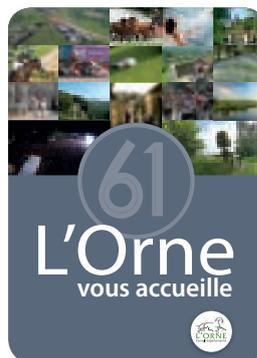
Au titre de cette politique, le Conseil départemental a accordé en 2016 un montant total de subvention de 150 000 € pour deux dossiers (109 418 € en 2015 pour trois dossiers) : 50 000 € à la commune de Messei pour la création d'une maison médicale, 100 000 € à la communauté de communes du Val d'Orne pour la création d'un pôle de santé libéral et ambulatoire à Putanges-le-Lac.

Le montant des paiements pour l'année 2016 s'est élevé à 87 231 €.

### ➤ Logement gratuit pour les internes

Le Conseil départemental a octroyé une aide de 15 640 € à ALTHEA pour l'aménagement mobilier et la gestion de huit logements destinés aux stagiaires en médecine libérale dans l'Orne. L'objectif est d'offrir à ces stagiaires les meilleures conditions de stage possibles sur des secteurs repérés et de leur donner envie, dès l'obtention de leur diplôme, de venir s'installer sur le territoire ornais.

L'ouverture en fin d'année 2015 de la maison des internes à Alençon permet d'asseoir une offre de logement pour les étudiants en médecine hospitalière dans notre département.



➤ Guide pour les internes



➤ Lutter contre la désertification médicale

## SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Le Conseil départemental contribue chaque année au fonctionnement du SDIS. Celui-ci est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Son financement est assuré majoritairement par les contributions du Département, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2016, la participation du Conseil départemental s'est élevée à 9 400 000 €.

# ➤ Action économique



➤ Entreprise Cornu à Sées

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	1 164 839	1 080 595
dont masse salariale	505 186	415 686
dont dépenses support	130 342	112 175
> INVESTISSEMENT	2 831 458	1 429 465
dont dépenses réelles	2 816 577	1 415 270
> TOTAL	3 996 297	2 510 060
Agents ETP au 31/12	7,15	5,95

## AIDES AUX ENTREPRISES

Cette action est principalement constituée par le Fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et l'aide aux commerces (Opération collective de modernisation de l'artisanat –OCMA–, subventions aux communes).

Au titre du FDDE qui a pris fin au 31 décembre 2015, 745 202 € ont été mandatés, représentant trois acomptes et neuf dossiers soldés qui permettent d'enregistrer 86 créations d'emploi.

Au titre du FDTPE, 34 dossiers ont été retenus en 2016 (32 en 2015), 16 en développement et 18 en reprise pour un montant total de 725 639 €, constituant un montant d'avance remboursable moyen de 21 342 €. Ce dispositif a permis la création de quatre emplois et le maintien ou la reprise de 22 emplois. Le montant des paiements réalisés en 2016 s'élève à 538 793 €.

Au titre de l'aide aux commerces (OCMA), le montant d'aide apporté en 2016 est de 58 810 € pour 30 dossiers contre 2 304 € pour deux dossiers en 2015. Au titre de l'aide aux commerces (subventions communes), le montant d'aide apporté en 2016 est de 32 621 € (70 000 € en 2015) pour quatre dossiers (sept dossiers en 2015). ORN'IMMO : nouveau dispositif d'aide mis en place lors de la session du 2 décembre 2016. Les premiers dossiers devraient être financés en 2017.

## PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le partenariat représente 563 575 €, soit 16% du budget de l'action économique, consacré principalement au soutien au conseil en faveur des entreprises et à la formation. L'année 2016 a été marquée, par le rattachement d'Orne développement au sein du nouveau Pôle attractivité et environnement du Conseil départemental, renforçant ainsi la cohérence des actions du Département dans le domaine du développement des entreprises et des territoires.

### ➤ Orne développement

Au service des entreprises et des collectivités locales, Orne développement a continué à travailler, dans un schéma de partenariats élargis pour défendre les atouts économiques des territoires de l'Orne au sein d'une région en mutation et d'une concurrence territoriale accrue à l'échelle nationale et internationale.

Orne développement agit dans trois domaines : l'attractivité économique du territoire, l'accompagnement au développement d'entreprises nouvelles ou existantes, et l'appui à leur innovation et leur compétitivité. Dans le domaine de l'attractivité, Orne développement a poursuivi l'animation du réseau des développeurs économiques de l'Orne et du site [www.entreprendredanslorne.com](http://www.entreprendredanslorne.com) qui valorise les disponibilités de 360 ha sur 95 zones d'activités et de 144 locaux industriels et tertiaires. Parallèlement, le Département se mobilise particulièrement sur la problématique de l'attractivité des personnels qualifiés en réponse directe aux attentes des entreprises, qui a débouché par exemple sur un partenariat exemplaire avec Pôle emploi sur la tenue du premier salon en ligne des métiers de l'industrie, valorisant plus de 70 offres d'emplois issues de 30 entreprises ornaïses, et ayant permis la mise en contact avec 1 200 candidats dans la France entière.

Dans le domaine du développement économique, 138 contacts d'entreprises ont été établis pour des projets d'investissement, de déploiement, d'implantation, de recherche ou offres de locaux (dont 57 recherches), de montage de dossiers de financement (dont 13 concernant les aides du Département et 12 celles de

la Région). Il s'agit aussi de contacts sur des problématiques diverses comme l'emploi, ou la recherche d'informations pertinentes pour des mises en relation.

Pour faire émerger de nouveaux projets d'implantation courant 2016, Orne développement a consolidé les fondations de son action nouvelle de webmarketing territorial qui a permis de générer 74 nouveaux contacts dont 39 projets d'entreprises dont quelques-uns, déjà, en cours de concrétisation. Dans le domaine de l'innovation et de la compétitivité, Orne développement avec les acteurs locaux et régionaux, a renforcé son soutien aux entreprises, aux collectivités, aux instituts de recherche et de formation ayant des projets innovants, par le relais des manifestations régionales telles que la convention d'affaires Normandinov.

Orne développement a suivi les filières émergentes comme la Silver économie, les matériaux (réseau de l'écoconception nord-ouest), l'e-commerce (notamment avec 18 contacts), les biotechnologies et les énergies nouvelles.

Enfin, il contribue quotidiennement au rayonnement de l'entreprenariat via le web. La visibilité de l'écosystème économique et de ses entreprises, est assurée sur le site [www.orne-developpement.com](http://www.orne-developpement.com) (10 000 visites mensuelles) et les réseaux sociaux grand public avec Facebook (1 000 mentions « j'aime »), mais également professionnels avec la lettre mensuelle (plus de 4 700 contacts et 20 témoignages d'entreprises publiés), le blog, Twitter (1 500 abonnés), et Scoop It (760 vues mensuelles).

## > Action touristique



© Blatrix

### > Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	1 347 131	1 264 649
dont masse salariale	24 063	15 227
dont dépenses support	10 026	7 541
> INVESTISSEMENT	276 210	230 704
dont dépenses réelles	275 065	229 750
> TOTAL	1 623 340	1 495 353
Agents ETP au 31/12	0,55*	0,40*

\* Chiffres hors Tourisme 61

## AIDES AU TOURISME



> Gîte



> Cour de Boitron

En 2016, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

- > **meublés de tourisme et chambres d'hôtes aux particuliers** : six aides ont été accordées en 2016 pour un montant de subventions de 58 466 € (15 en 2015 pour un montant de 166 056 €). Le montant des paiements pour l'année 2016 s'est élevé à 126 325 €.
- > **hôtellerie-restauration** : deux aides ont été accordées en 2016 au titre de l'hôtellerie pour un montant de subventions de 50 000 € (deux en 2015 pour un montant de 48 850 €). Une aide a été accordée en 2016 au titre de la restauration pour un montant de subventions de 3 585 € (quatre en 2015 pour un montant de 43 277 €). Le montant des paiements pour l'année 2016 s'est élevé à 38 885 €.
- > **Subventions attribuées aux structures communales et intercommunales pour les gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels et restaurants** : une aide a été accordée en 2016 à la communauté de communes du Pays d'Andaine pour un montant de 15 000 €, pour la création d'une crêperie sur le site de la Tour de Bonvouloir à Juvigny-Val-d'Andaine (trois en 2015, pour un montant de 30 000 €). Le montant des paiements pour l'année 2016 s'est élevé à 20 000 €.



## PARTENARIAT TOURISTIQUE

Pour 2016, le partenariat représente 1 521 393 €, soit 82,8% de l'enveloppe totale, consacrée principalement au soutien de la régie Tourisme 61

### > Tourisme 61

L'année 2016 a été marquée par l'adoption du schéma départemental de développement touristique 2016-2020 par l'Assemblée départementale.

Ce schéma s'articule autour de trois domaines d'actions complémentaires :

- > les équipements et l'ingénierie touristiques avec des actions fortes et partenariales pour le développement des filières « tourisme spirituel » et « vélo », tout particulièrement les axes véloroutes et les voies vertes.
- > la promotion de la destination, en renforçant la visibilité de l'Orne sur Internet et les réseaux sociaux en associant, selon les clientèles visées, la communication touristique et le marketing territorial.
- > la mise en marché des produits touristiques avec des actions fortes de référencement de l'offre ornaise.

## PROMOTIONS - COMMUNICATION

En 2016, la mutualisation est entrée dans une phase supérieure avec une forte contribution d'un agent de Tourisme 61 à la stratégie digitale du Conseil départemental au sein de la direction de la communication. Cette mutualisation des moyens humains, pour une meilleure efficacité des campagnes visant à développer la notoriété de l'Orne sur le web et les réseaux sociaux, se trouve renforcée avec la réalisation par Tourisme 61 de pages agendas, de rubriques idées de sorties de l'Orne magazine ainsi que du guide de l'été.

Des éditions réadaptées aux événements avec des tirages portés à 55 000 exemplaires pour le magazine touristique de l'Orne (ADV) et 70 000 exemplaires pour la carte touristique. Une présence spécifique et renforcée sur le salon des Séniors. À chaque présence sur ces salons, Tourisme 61 était accompagné de partenaires ornaux dont la station de Bagnoles de l'Orne Normandie.

Tourisme 61 a également accompagné le Haras du Pin sur le salon du Cheval à Paris (Villepinte) et le Salon de l'Agriculture.

L'activité presse est en progression avec de nombreux journalistes accueillis, avec au total 45 accueils presse. L'actualité « vélo » avec les nouveaux itinéraires : la Véloscénie (Paris - Mont-Saint-Michel) et la Vélo Francette (Quistreham - La Rochelle) a justifié une forte sollicitation des médias également. La réalisation d'une soirée presse à Paris a mobilisé un nombre important de journalistes de la presse nationale et internationale (60 journalistes accueillis).

L'activité web (15 sites web pour Tourisme 61, deux Facebook et un blog) a mobilisé largement les équipes avec une forte progression des suiveurs sur Facebook (17 000 à ce jour).

En 2016, Tourisme 61 a engagé les travaux de refonte totale du site vitrine départemental : [www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com) lequel est désormais consultable sur tout support avec une fréquentation en progression grâce notamment à des

campagnes de web marketing de conquête d'internautes et de fidélisation auprès des 60 000 contacts clients du site.

2016 a été largement marquée par le déploiement des offres web sur de nouveaux supports dont « L'Orne dans ma poche » Une importante réflexion a également été engagée pour l'internet de séjour et l'open data à l'échelle national.

Dans le cadre de la fédération des acteurs locaux, Tourisme 61 gère et développe la base de données départementales d'informations touristiques (Tourinsoft) avec plus de 25 partenaires tout en assurant plusieurs éditeurs destinés aux professionnels de la filière.

Tourisme 61 anime également la campagne « Fleurir la France » et le réseau des « Greeters ».



## ÉQUIPEMENTS - ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR

2016 fut dans l'Orne, pour le tourisme, une année de projets. À partir du bilan du précédent schéma de développement touristique, Tourisme 61 a proposé au Conseil départemental vingt actions répondant à quatre grands axes de développement pour les cinq ans à venir. Si certaines actions sont reconduites, assurant une continuité, d'autres sont nouvelles et accompagnent l'émergence de nouvelles offres. Par exemple le tourisme culturel lié à la canonisation de Louis et Zélie Martin.

Citons en particulier le tourisme à vélo qui confirme les prévisions émises depuis plusieurs années. L'Orne est traversée d'est en ouest par la Véloscénie qui relie Notre Dame de Paris au Mont-Saint-Michel et du nord au sud en partie bocagère par la Vélo Francette qui part de Londres via Quistreham et rejoint La Rochelle. Leur fréquentation estivale par une clientèle internationale à fort pouvoir d'achat irrigue les territoires traversés. La presse s'en fait l'écho. Fort de cet engouement pour ce « slowtourisme » très en vogue, le Département a adopté en décembre une stratégie départementale liée au vélo.

Quatre en 2014, cinq en 2015 puis sept fin 2016, ce sont les « Petites Cités de Caractère » qui conduisent une politique de valorisation de leur patrimoine pour

un développement économique et touristique vertueux. En 2016, le soutien du Département se poursuit avec le prêt des collections du Fonds départemental d'art contemporain pour des expositions estivales. Le réseau départemental se structure et prend ses marques au sein des instances nationales. En 2016, l'Assemblée générale annuelle de l'association nationale Petites Cités de Caractère se tenait à Bellême et La Perrière.

Quant à l'hébergement touristique, il a réservé de belles surprises. Alors qu'une morosité gagnait les grands sites français à la suite des attentats et de la baisse des clientèles internationales, les formules d'accueil chez l'habitant enregistraient globalement de bons résultats, supérieurs à ceux de 2015. Aujourd'hui les chambres d'hôtes sont fréquentées à année entière. La montée en gamme se poursuit, créant parfois de sérieux écarts avec une offre qui n'a pas su, ou très souvent pas pu évoluer. Une situation que l'on retrouve dans l'hôtellerie et les campings. Les écarts s'accroissent, créant des situations très contrastées entre établissements. Rappelons que l'offre hôtelière dans l'Orne concerne, hormis les chaînes intégrées, des entreprises familiales de taille modeste réalisant un chiffre d'affaires comme suit : 2/3 en restauration, 1/3 en hôtellerie.

## MISE EN MARCHÉ - COMMERCIALISATION



L'année 2016 a été exceptionnelle pour Loisirs Accueil Orne, la centrale de réservation départementale :

- pour les produits individuels, 5 463 contrats réalisés pour un volume d'affaire de 1 788 493 €.
- pour les produits groupes, 230 contrats réalisés pour un volume d'affaires de 461 072 €.

Au final, Loisirs Accueil Orne réalise un volume d'affaires de 2 250 000 € en progression de 21 % par rapport à 2015.

# Équilibre financier

En 2016, le Département a réalisé près de 349 M€ de dépenses réelles dont 19 % en investissement.

Les investissements opérés en direct représentent plus de 47 M€ et concernent principalement les routes, le plan numérique ornaï et les collèges. Par ailleurs, le Département a soutenu les investisseurs publics ou privés à hauteur de 7 M€.

Les dépenses de fonctionnement (281 M€) concernent à 58 % le secteur sanitaire et social. À périmètre constant (après neutralisation des dépenses d'APA nouvelles induites par la loi d'adaptation de la société au vieillissement, loi ASV), l'augmentation des dépenses de ce secteur est contenue à 0,7 % par rapport à 2015, soit + 1,1 M€. La charge nette des trois allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) pour 2016 s'élève à 30,86 M€ (y compris réaffectation des soldes perçus en n au titre de n-1 et nouveaux fonds de compensation), soit un taux de couverture de 61,85 %, en retrait par rapport à 2015 (64,5 %).

Entre 2015 et 2016, à périmètre constant, les dépenses de fonctionnement sont stables (- 0,5 M€). Hors dépenses sociales, elles diminuent de 1,36 %, soit - 1,62 M€.

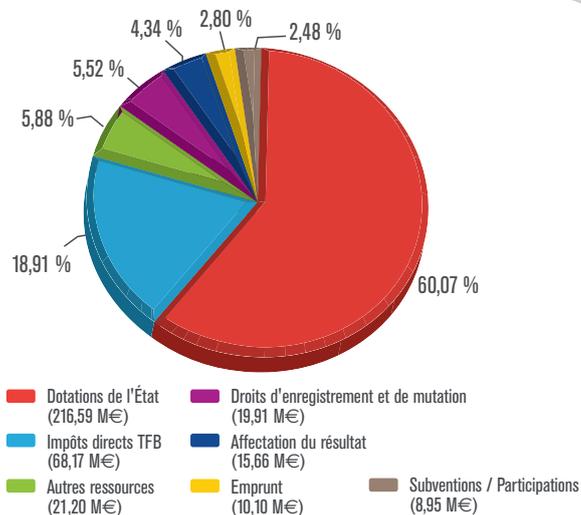
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 316 M€ en augmentation de 2 M€ par rapport à 2015. Le produit des impôts directs augmente de 1,04 M€ (+ 1,15 %), par la seule augmentation du produit de taxe foncière (bien que le Département ait maintenu pour la 20<sup>e</sup> année le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties), les produits de la CVAE et d'IFER sont quant à eux stables. La taxe spéciale sur les conventions d'assurance progresse de 2,33 M€ et le fonds de péréquation des DMT0 de 2,53 M€. Ces majorations de recettes atténuent la baisse de la dotation globale de fonctionnement (- 3,73 M€ au titre du redressement des comptes publics nationaux), de la part solidarité du fonds de péréquation des DMT0 (- 1,26 M€) et dans une moindre mesure des ex-compensations fiscales (- 0,35 M€). Les DMT0 s'établissent à 19,91 M€ (- 0,09 M€).

## Moyens

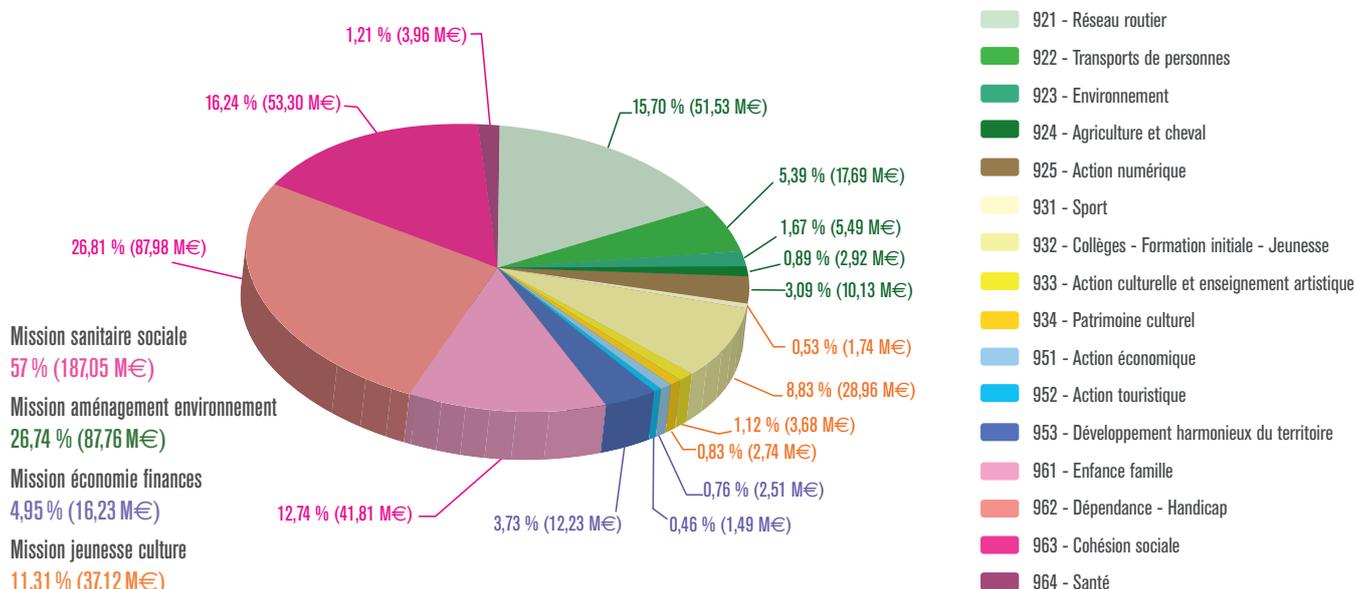
BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	1 092 475	1 408 490
dont masse salariale	424 162	454 810
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	66 677	539 974
> TOTAL	1 159 152	1 948 464
Agents ETP au 31/12	9,30	9,20

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

## RECETTES TOTALES



## DÉPENSES TOTALES - TOTAL : 328,16 M€ hors opérations financières et mouvements d'ordre



	Orne		Moyenne de la strate*
	CA 2015	CA 2016	CA 2015
Dépenses d'équipement	106,90 €/hab.	163,60 €/hab.	119,50 €/hab.
Dépenses de fonctionnement	972,99 €/hab. <sup>1</sup>	972,70 €/hab.	965,08 €/hab.
Encours de la dette	415,28 €/hab.	409,27 €/hab.	586,85 €/hab.

<sup>1</sup> inclus la dotation aux provisions du contentieux signalisation France pour 2,24 M€.

\* Strate de population : 250 000 à 350 000 habitants.

L'activité du bureau de la comptabilité consiste en la gestion des flux financiers entrants et sortants sur le budget principal et les six budgets annexes du Conseil départemental.

En 2016, le Conseil départemental a émis 32 084 mandats et 14 634 titres, soit, par rapport à 2015, - 8,3 % pour les mandats et - 1,8 % pour les titres.

Les rejets par la paierie départementale, enregistrés en 2016 sur les mandats, sont au nombre de 245 soit 0,76 % des mandats traités (0,84 % en 2015). Ce faible taux démontre la qualité de l'ensemble de la chaîne comptable de paiement.

Le délai global de paiement moyen en 2016 sur l'ensemble des dépenses du Département est de 15 jours (20 jours en 2015, 24 jours en 2014). Cette baisse est due à la mise en place de la dématérialisation complète de la chaîne comptable, qui a commencé à porter ses fruits en 2015. Il reste largement inférieur au délai global de paiement maximum autorisé de 30 jours.

Le bureau de la comptabilité assure également la gestion et le suivi de l'inventaire départemental et des amortissements qui en découlent. L'annuité d'amortissement du budget principal s'élève à 21,4 M€ en 2016.

En mars 2016, la troisième convention de services comptable et financier a été signée avec la direction départementale des Finances publiques et la paierie départementale. D'une durée de trois ans, elle a notamment pour objectifs de traiter les factures dématérialisées des fournisseurs (dispositif CHORUS PRO), de mettre en place un contrôle allégé partenarial sur certaines petites dépenses récurrentes, de proposer de nouveaux moyens de paiement aux usagers et de renforcer la qualité comptable.

De même, le bureau effectue le suivi des onze régies d'avances ou de recettes qui permettent des versements ou des encaissements simplifiés et plus rapides auprès des usagers.

Grâce à un suivi quotidien de sa trésorerie, le Département n'a pas eu à mobiliser, pour la seconde année consécutive, une ligne de trésorerie (en 2014, le coût en intérêts et en frais s'élevait à 6 204 €).

Les charges d'intérêts des emprunts s'élèvent à 4,24 M€ en 2016 contre 4,55 M€ en 2015. L'encours de dette au 31 décembre 2016 est de 118,22 M€ (120,44 M€ au 31/12/2015). À résultat constant, il ne lui faudrait que trois ans et quatre mois pour rembourser toute sa dette.



# Mission Patrimoine Logistique



**Imaginer des services toujours plus connectés aux besoins des habitants.**

## Les programmes

### > BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation
- Entretien et maintenance
- Gestion immobilière

### > ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Équipements numériques
- Mobiliers, services, fournitures
  - Courrier
  - Assurances
  - Matériels
- Golf de Bellême

## Les grandes tendances

Les travaux sur le patrimoine départemental se sont poursuivis en 2016. Parmi les principaux, la fin de la réhabilitation globale du pôle sanitaire social à Alençon et la mise en sécurité, par l'installation de systèmes de contrôle d'accès et de visiophone de toutes les circonscriptions d'action sociale.

2016 a vu le lancement du projet starTech campus, ensemble dédié à la formation et à l'économie du numérique. Créés au sein d'une enceinte historique (les anciennes écuries du quartier Lyautey), ces nouveaux locaux vont allier modernité et respect de l'unité architecturale du site. En s'affirmant comme un pôle d'excellence du numérique, afin de gagner en attractivité, il contribue à la création de nouveaux emplois.

Dans le domaine de l'informatique, l'application gratuite « L'Orne dans ma poche » pour smartphones et tablettes est lancée le 30 novembre. Elle permet aux Ornais et aux visiteurs d'accéder instantanément à tous services publics ou privés disponibles à proximité (sites à visiter, restaurants, cinémas, transports, etc.). Cet outil répond aux préoccupations du quotidien des usagers. L'Orne est le premier Département de France à lancer une application de cette nature à destination du grand public. Cette innovation a été nommée aux Victoires des acteurs publics.

S'agissant des déplacements, le Département s'est fixé un triple objectif : diminuer la flotte de 10 %, améliorer son empreinte carbone en achetant des véhicules moins émetteurs de CO<sup>2</sup> et accroître le nombre de véhicules électriques.

L'Hôtel du Département est ouvert gratuitement tous les dimanches après-midi pour permettre aux Ornais de visiter les expositions temporaires (plus de 1 600 visiteurs en 2016).

# ➤ Bâtiments et propriétés départementales

## CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Ce programme concerne les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés du Département. Il intègre aussi la conduite des grosses opérations de construction et de réhabilitation des collèges (*lire en pages mission jeunesse culture*).

Ses objectifs sont de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires, d'en conforter la performance environnementale et d'améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers.

2016 est marquée par la fin des travaux de réhabilitation du pôle sanitaire social à Alençon. Ce vaste chantier a été mené en plusieurs étapes : étanchéités des toitures du bâtiment principal, réaménagement et modernisation des espaces extérieurs. Le sens de circulation des véhicules à l'intérieur du site a été inversé pour améliorer la sécurité. Des cheminements piétons ont été créés. Un garage à vélos a été aménagé, la signalétique refaite, l'éclairage extérieur totalement rénové.



➤ Pôle sanitaire et social : fin des travaux de réhabilitation

Le lancement du projet starTech Campus est acté. Ce pôle, dédié à la formation et à l'économie numérique, prendra place dans des bâtiments qui seront réhabilités et transformés sur le site du quartier Lyautey, à Alençon. Ce pôle d'excellence du numérique permettra à l'Orne de gagner en attractivité, en efficacité économique et contribuera, ainsi, à la création de nouveaux emplois. La procédure de désignation d'un maître d'œuvre a été engagée en 2016, et les études de rénovation du bâtiment auront lieu en 2017.

Le bureau « études et travaux » et le bureau « gestion administrative et comptable » ont participé au titre d'Orne-Métropole à des opérations menées pour le compte d'autres collectivités. Il a par ailleurs réalisé 35 études de faisabilité et diagnostics.



➤ starTech61

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	2 206 749	2 417 275
dont masse salariale	852 777	921 173
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	1 744 379	940 692
> TOTAL	3 951 128	3 357 967
Agents ETP au 31/12	20,75	19,45

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

## CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX

- rénovation des locaux du bâtiment principal : 2,2 M€ ;
- réfection de l'étanchéité des toitures du bâtiment principal : 0,2 M€ ;
- aménagements extérieurs et éclairage : 0,18 M€.

2016 est également l'année de démarrage du chantier de rénovation de l'immeuble abritant l'antenne d'action sociale de La Ferté-Macé (cf. paragraphe relatif aux actions mutualisées avec le bloc communal en page 84).



## ENTRETIEN ET MAINTENANCE



Un grand nombre de travaux de maintenance (curative ou préventive) et d'amélioration de locaux dans l'ensemble des bâtiments a été réalisé.

Sur les 1 732 interventions effectuées en 2016 dans les bâtiments départementaux, en dehors des contrôles périodiques obligatoires, 1 387 interventions ont été assurées en régie. Le bureau a poursuivi le programme de remplacement de lampes par des LED de dernière génération, plus économes.

Le bureau gère 35 contrats avec des partenaires extérieurs et a disposé d'un budget de 507 797 € en 2016 (336 633 € en 2015) pour les travaux de maintenance, de sécurisation ou de réaménagement de locaux nécessitant l'intervention d'entreprises.

En 2016, des travaux de sécurisation ont été menés dans certaines circonscriptions d'action sociale et leurs antennes. Des systèmes de contrôle d'accès et des visiophones ont été installés aux portes d'entrée des locaux, des ascenseurs ont été codés et des digicodes installés pour limiter les accès aux étages supérieurs et ainsi améliorer la sécurité des agents et des usagers.

### Parmi les opérations menées en 2016 :

- la poursuite de la campagne d'installation de bornes de recharge des véhicules électriques, notamment une borne à recharge rapide 50 kW (la première dans le département de l'Orne) et trois autres bornes pour l'autopartage des véhicules électriques sur le site de l'Hôtel du Département. Le Département dispose actuellement de 26 bornes privées de recharge de voitures électriques ;
- la fin des travaux de transformation de l'ancien laboratoire ESB en laboratoire de biologie moléculaire au Laboratoire départemental de l'Orne, permettant ainsi l'évacuation de quatre bâtiments modulaires provisoires ;
- l'aménagement de vestiaires pour les agents du centre routier d'Argentan dans les anciens locaux de la direction départementale des territoires (DDT) ;
- le remplacement de tous les éclairages de l'atelier mécanique du centre technique matériels et équipements (CTME) d'Alençon par des luminaires à LED ;
- la modernisation du réseau informatique du centre routier de Longny ;
- la rénovation de bureaux sur le site de l'Hôtel du Département permettant le regroupement de services et notamment l'accueil de Tourisme 61 et de Loisirs accueil Orne sur le quartier Lyautey.



➤ Borne de recharge rapide pour véhicules électriques, installée à l'Hôtel du Département, la première dans l'Orne.

## GESTION IMMOBILIÈRE

En 2016, les transferts de propriété ont porté principalement sur des ventes : Tinchebray-Bocage, ancien CER vendu à la commune pour 35 325 € ; Alençon, un terrain jouxtant le collège Saint-Exupéry vendu à un particulier pour 18 000 € et à L'Aigle une ancienne caserne de gendarmerie vendue à la SCI Noëlla pour 30 000 €.

Cinq casernes de gendarmerie ont été désaffectées au cours de l'année 2016 ; un avenant au BEA conclu entre le Département et la SNI doit intervenir.

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont diminué de 2,94 %, passant de 351 602 € en 2015 à 341 251 € en 2016, en raison de la baisse des indices de révision de loyers mais également de la résiliation de locations.

# ➤ Équipements et services



## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	8 267 438	8 195 004
dont masse salariale	3 850 839	3 849 629
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	1 198 096	1 351 424
> TOTAL	9 465 534	9 546 428
Agents ETP* au 31/12	94,69	94,29

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

\* Équivalent temps plein.

## ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Les services de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) ont assuré le bon fonctionnement des matériels informatiques pour le Département, 803 ordinateurs (PC) 228 portables, 343 clients légers (terminaux), 75 tablettes, 370 imprimantes, 54 fax, 97 copieurs numériques, les différents équipements réseaux actifs, les équipements téléphoniques (20 autocom, 1 000 téléphones fixes et 700 mobiles) sur les 41 sites distants que compte le Conseil départemental.

De nombreuses actions ont été menées auprès des différents services :

- migration de la téléphonie sur IP du quartier Lyautey, les autres sites seront progressivement déployés sur 2017 et 2018. La téléphonie sur IP (ou VoIP pour Voix sur IP) est un mode de téléphonie utilisant le protocole de télécommunications créé pour Internet ;
- projet SAE (Système d'archivage électronique). L'archivage électronique est défini comme un ensemble d'actions visant à identifier, recueillir, classer et conserver des données numériques, en vue de consultation ultérieure, sur un support adapté et sécurisé, pour la durée nécessaire à la satisfaction des obligations légales ou des besoins d'information. Acquisition du logiciel, étude d'intégration sur le système d'information pour une mise en place en 2017 ;
- application mobile « L'Orne dans ma poche ». Ce logiciel applicatif mobile est multiservice ; il vise à trouver immédiatement tout service public ou privé disponible, avec ses horaires d'ouverture sur l'ensemble du territoire du département. Il est dédié à la mobilité et à la vie quotidienne, disponible gratuitement, sur smartphones et tablettes.

« L'Orne dans ma poche » répond aux préoccupations du quotidien par des services personnalisables et actualisés en temps réel.



Les principaux logiciels métiers mis en production en 2016 :

- le remplacement du logiciel de gestion de l'imprimerie départementale ;
- la finalisation de l'externalisation des sites web grand public sur des serveurs du fournisseur OVH ;
- l'expérimentation de la dématérialisation d'un circuit de signature avec les élus ;
- la refonte de l'intranet du Département assurée par la direction de la Communication ;
- mise en place d'espaces web et d'adresses de messagerie pour les assistants familiaux ;
- la gestion informatisée des consultations de PMI ;
- l'intégration du Parc Normandie-Maine dans le logiciel de paye SEDIT.

## Bureau Administration Système & Réseau

### L'activité principale consiste à :

- administrer les serveurs (29 physiques et 115 virtuels) qui gèrent le système d'information du Département, répartis sur deux salles informatiques ;
- assurer la sécurité des données et des logiciels ;
- administrer les habilitations des 1 500 utilisateurs ;
- superviser et administrer les équipements réseaux de tous les sites ;
- superviser et administrer l'infrastructure de stockage (SAN et NAS) ;
- administrer l'environnement de virtualisation et effectuer les traitements centralisés sur les différents logiciels.

Un travail important consiste à traiter au quotidien les divers problèmes de l'ensemble des utilisateurs répartis sur tous les sites.

### En 2016, les principales actions réalisées sont les suivantes :

- changement de la solution de sauvegarde. L'augmentation du volume de données stockées a nécessité la mise en place d'une nouvelle solution de sauvegarde de grande capacité et plus rapide ;
- séparation du stockage et de l'hébergement des serveurs virtuels sur des baies différentes ;
- réplication des serveurs virtuels entre les deux salles informatiques : avec ces nouvelles baies, un dispositif de protection des serveurs virtuels, entre la salle informatique de production et la salle de secours, a été mise en place ;
- augmentation du débit des liaisons entre les agences routières, l'ODC et l'Hôtel du Département ;
- changement des serveurs de connexion à distance (TSE) et de télétravail ;
- renforcement de la protection entre l'Internet et le réseau de l'Hôtel du Département ;
- mise en place d'un nouveau logiciel permettant de mieux analyser les flux entrants et sortants.

## Bureau de la gestion du parc PC et Hotline

### L'activité consiste à :

- assurer le bon fonctionnement des matériels informatiques, sur les 41 sites distants que compte le Conseil départemental et le déplacement des techniciens sur ces différents lieux ;
- préparer des masters des PC, poursuivre leur renouvellement (150 interventions pour changement de PC en 2016) ; la moyenne d'âge du Parc PC est de 4,8 ans ;
- déployer les nouveaux logiciels : Windows 10 (145 installations) et la suite Office 2013 déployée dans les agences routières, les circonscriptions d'action sociale et sur 180 ordinateurs / postes de travail ;
- poursuivre la suppression progressive des imprimantes individuelles remplacées par des systèmes d'impression moins coûteux, mutualisés et en réseau ;
- prendre en charge la gestion totale des copieurs (relevés et coût copie) ;
- assurer la hotline téléphonique (appels téléphoniques entrant sur le 1999) et maintenir un niveau de compétences afin d'assumer ces fonctions.

### HOTLINE

- assistance informatique de type « numéro vert » pour les utilisateurs, agents du Département, élus et direction ;
- assurer les demandes d'intervention des services déposées dans l'intranet via GLPI (logiciel de prise en compte des incidents) :
  - 1 590 demandes d'assistance en 2012 ;
  - 2 645 demandes en 2013 ;
  - 2 792 demandes en 2014 ;
  - 2 713 demandes en 2015 ;
  - 2 912 demandes en 2016.

## MOBILIERS, SERVICES, FOURNITURES

### CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CID)

#### • FONCTION ACCUEIL

L'activité se décompose ainsi :

- l'accueil des 20 274 visiteurs qui se sont présentés au quartier Lyautey, dont 1 644 personnes pour assister aux expositions le dimanche après-midi ;
- l'accueil des groupes (élus, scolaires...) pour la visite du Conseil départemental (Hôtel de Guise et Hôtel du Département quartier Lyautey) et participation aux manifestations et expositions ;
- la signalétique interne et externe des bâtiments ;
- la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département (ventes des objets de communication) ;
- l'accueil téléphonique - Conciergeries Hôtel du Département et PSS ;
- la gestion des réservations des salles de réunion (interne, externe).

#### ACHATS LOGISTIQUE

Les dépenses de fonctionnement sont en forte diminution (- 12,2 %) : 1 921 370 € en 2016 au lieu de 2 188 217 € en 2015. Les dépenses les plus importantes concernent les fluides, les prestations de nettoyage des locaux, les différentes fournitures et les manifestations.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 136 071 € en 2016 pour le renouvellement du mobilier des services.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013, les procédures de marchés publics ont été centralisées et le bureau de la logistique s'est vu ainsi confier les marchés de fournitures et de services de tous les pôles hormis le PAE et le service des Bâtiments au PJP.

#### • FONCTION DOCUMENTAIRE

Le centre d'information et de documentation a en charge la gestion de la documentation générale ainsi que la recherche et la diffusion documentaire :

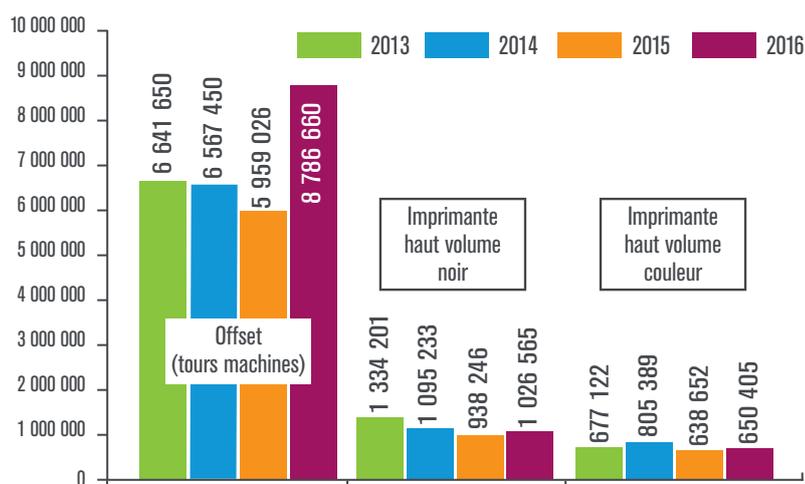
- 1 749 dossiers ont été diffusés sur initiative du centre et 1 002 sur demande ;
- préparation de la revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents, collecte et intégration quotidienne d'informations dans l'intranet, diffusion sur profil identifié ;
- acquisition et prêt d'ouvrages aux agents en vue de la préparation aux concours ;
- gestion des encaissements des 3 883 inscriptions dans le cadre de l'opération « Les Elles de l'Orne », course pédestre en faveur du dépistage du cancer du sein.

En 2016, trente-trois procédures ont été lancées pour 106 lots et quinze marchés subséquents ont été attribués.

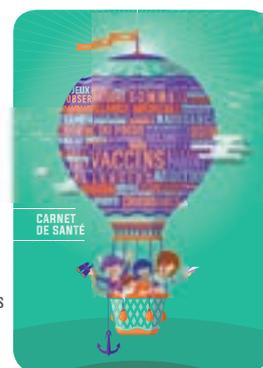
Des marchés ont été attribués dans le cadre de groupements de commandes constitués :

- du SDIS, de la préfecture et des collèges publics ornaïsi pour le marché de fourniture et d'acheminement de gaz ;
- du SDIS pour le nettoyage des locaux et l'achat de pièces détachées pour les véhicules ;
- des Départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de la Seine-Maritime pour l'impression de carnets de santé de l'enfant.

#### ➤ VOLUME DES IMPRESSIONS



- Groupement de commandes à l'échelle des cinq départements normands : la réalisation d'un même carnet de santé pour tous les petits Normands



Globalement, le volume d'activité de l'atelier d'impression et façonnage est en augmentation. Des travaux ont notamment été réalisés pour la direction de la communication (tirage de sets de table, programmes de Pierres en lumières, etc.) et pour Tourisme 61 à la suite du changement d'adresse. Le volume d'impression a évolué selon le schéma ci-contre.

## COURRIER

Le nombre de plis envoyés en 2016 : 247 357 (en diminution par rapport à 2015, 254 392 plis) pour un montant de 255 130 €.

Afin d'optimiser les économies et de pallier la forte augmentation tarifaire des frais postaux, l'achat des fournitures postales correspondant aux besoins de l'année 2017 (timbres) a été réalisé en décembre 2016, avant augmentation.

## ASSURANCES

Les dépenses concernant les contrats d'assurances sont passées de 639 723 € en 2015 à 627 215 € en 2016, soit une diminution de 1,96 %, imputable à la baisse de plusieurs primes d'assurance (moins de véhicules et risque expositions temporaires réduit).

## MATÉRIELS

Le Centre technique des matériels et équipements (CTME) achète et entretient les véhicules et engins mis à la disposition des agents du Conseil départemental, et pourvoit à l'approvisionnement en carburant.

L'objectif du CTME en 2016 était, notamment, de développer l'usage des véhicules électriques dans les services. Ainsi, douze véhicules électriques (berlines et utilitaires) ont été achetés, en remplacement de douze véhicules thermiques obsolètes, permettant des déplacements sans rejet de CO<sup>2</sup>.



➤ Borne de recharge électrique rapide

Par ailleurs, il est prévu une réduction de 10 % sur les années 2016 et 2017 de la flotte véhicules légers, véhicules utilitaires et fourgons.

À fin 2016, ce ne sont pas moins de 26 véhicules obsolètes qui n'ont pas été remplacés (- 7 % du parc).

Le montant des investissements 2016 est de 1 796 690 €.

Les investissements se décomposent de la façon suivante :

### VÉHICULES ROULANTS

- 1 camion ;
- 8 fourgons ;
- 5 VU électriques ;
- 7 VL électriques ;
- 1 véhicule de direction ;
- 1 tracteur chargeur.

### ENGINS

- 2 tondeuses autoportées ;
- 1 laveuse de panneaux ;
- 6 remorques ;
- 1 gravillonneur.

### MATÉRIEL POUR LE GOLF

- 1 tracteur chargeur ;
- 1 engin porte outils ;
- 5 tondeuses (matériel spécifique terrain de golf).

Les recettes externes (vente de véhicules/engins/ferrailles) s'élèvent en 2016 à 34 925 €.

La flotte de véhicules au 31 décembre 2016 est composée de 418 thermiques et 26 électriques répartis comme suit :

Type	Nombre	+ de 10 ans en %	entre 5 et 10 ans en %	- de 5 ans en %	Âge moyen en année
VL / VU	237	40 (16,87 %)	114 (48,70 %)	83 (35,03 %)	7 a
Fourgons	97	40 (41,24 %)	28 (28,86 %)	29 (29,9 %)	8 a 8 m
Camions	57	24 (42,10 %)	16 (28,08 %)	17 (29,82 %)	10 a
Tracteurs	53	29 (54,72 %)	17 (32,08 %)	7 (13,20 %)	11 a 2 m

VL = véhicule léger / VU = véhicule utilitaire / a = an / m = mois

Le tableau ci-dessous retrace le pourcentage de véhicules (VL-VU) par catégorie d'émission de CO<sup>2</sup> :

	2011 (en %)	2012 (en %)	2013 (en %)	2014 (en %)	2015 (en %)	2016 (en %)
+ de 140 g	30,80	24,06	20,40	16,90	16,20	16,03
entre 140 et 120 g	17,10	14,11	15,00	16,10	15,80	10,97
- de 120 g	52,10	61,83	64,60	67,00	68,00	73,00
Taux moyen	131,20	128,10	126,40	121,00	120,60	104,13

Consommation en carburant (gazole + essence) (hors tracteurs et engins) :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Kilométrage total	5 544 340	6 154 638	5 844 964	5 210 759	5 346 632	5 185 497
Consommation totale en l	555 710	647 230	579 470	523 490	516 639	495 882
Taux de consommation	10,02	10,52	9,91	10,05	9,66	9,56

Le kilométrage des véhicules a légèrement baissé en 2016 (- 3,01 %).



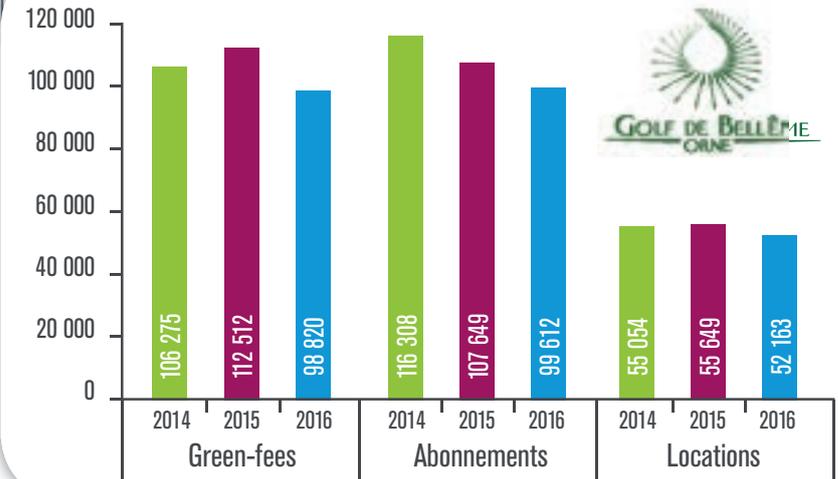
# GOLF DE BELLÈME

Pour l'année 2016, le chiffre d'affaires du Golf de Bellême s'élève à 332 595 € et le nombre d'abonnés est de 114.

En 2016, 18 panneaux de parcours ont été installés en début de saison avec poubelle et lave-balles. Plusieurs essences d'arbres (frêne, érable d'Amérique, peuplier et saule) ont été plantées sur le parcours et la haie du practice a été élaguée avec la pose d'un filet pour protéger les joueurs. Par ailleurs, un étang a été remis en eau, après la réfection du moine.



## GREEN-FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS (voiturettes, chariots, jetons practice)



Accueil avec voiturettes



Golf Practice

# Mission **Direction générale**



**Booster les synergies pour une ambition partagée et collective.**

## Les programmes

### > GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des assemblées et accompagnement des élus
- Communication

### > GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
  - Médecine et prévention
  - Action sociale
- Recrutement et formation

### > CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
- Assistance juridique

## Les grandes tendances

L'année 2016 a notamment été marquée par :

- > la naissance du G6 Normand, réunissant les exécutifs des cinq Départements et de la Région pour construire ensemble des stratégies de développement coordonnées et des coopérations ; une réunion de ce G6 Normand s'est tenue dans l'Orne, à l'Hôtel du Département, le 22 avril 2016 ;
- > la deuxième édition des « Elles de l'Orne », course destinée à alerter sur l'importance du dépistage du cancer du sein ; cette deuxième édition a connu un vif succès, réunissant 3 400 participantes contre 2 000 en 2015 ; elle a permis de recueillir 17 000 €, qui ont été reversés au comité de l'Orne de la Ligue contre le cancer ;
- > le lancement du nouveau site intranet du Conseil départemental, plus convivial et riche en informations et ressources documentaires.

# ➤ Gestion générale

## FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

Dans le cadre de l'action relative au fonctionnement des assemblées et à l'accompagnement des élus, les différentes missions du service sont :

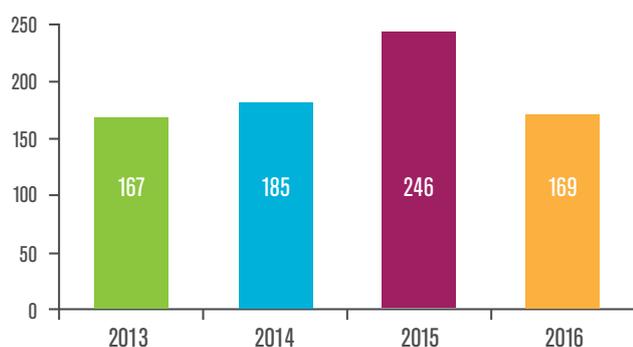
- l'organisation et le suivi des réunions du Conseil départemental, de la commission permanente et des commissions thématiques ;
- la gestion du contrôle de légalité dématérialisé et du recueil des actes administratifs de la collectivité ;
- la gestion de la représentation du Conseil départemental dans les organismes extérieurs ;
- le suivi du dossier administratif des élus.

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT	3 509 848	3 478 286
dont masse salariale	1 009 306	995 862
> TOTAL	3 509 848	3 478 286
Agents ETP au 31/12	18,45	21,40

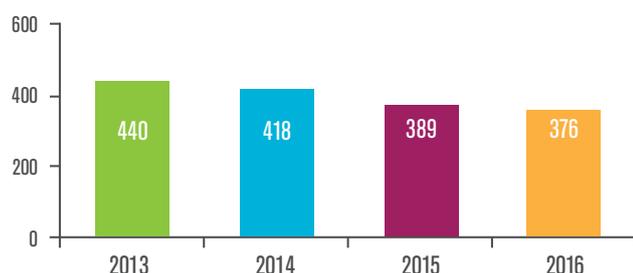
Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

### ➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le Conseil départemental s'est réuni quatre fois en 2016 et a examiné 169 rapports (246 en 2015), année de renouvellement électoral.

### ➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE



En 2016, la Commission permanente a tenu neuf réunions et examiné 376 rapports (389 en 2015).

## COMMUNICATION

### MISSIONS

#### Communication externe :

- accompagner, expliquer, valoriser les actions décidées par le Conseil départemental ;
- informer les usagers des services proposés par la collectivité, faciliter l'accès à cette information ;
- promouvoir l'image de l'Orne.

#### Communication interne :

- favoriser une meilleure connaissance entre les services ;
- valoriser le travail des agents et les résultats qui en découlent ;
- nourrir l'esprit d'équipe par l'information, la concertation, l'adhésion aux réalisations de la collectivité.

La direction est composée de trois services correspondant aux principaux supports de communication :

- Print/presse • Protocole/manifestation • Web / multimédia.

#### Le print :

selon les supports, écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographiques, correction des maquettes, diffusion : *L'Orne magazine* diffusé dans tous les foyers (quatre numéros, 150 000 ex. / n°), l'affichage de campagnes dans les 170 abribus répartis sur l'ensemble du département (20 campagnes), des affichettes, des brochures d'information, le rapport d'activité, le kit de bienvenue adressé à toutes les personnes arrivant dans l'Orne...

Production de nombreux écrits : éditoriaux (39), rédaction des éléments de langage (351), fiches d'information (82) et déroulés pour toutes les opérations auxquelles assistent le Président du Conseil départemental ou ses représentants (433 dossiers préparés en 2016).

#### La presse :

panorama quotidien de la presse locale, alertes presse (365, une par jour en moyenne), conférences de presse, points presse de terrain (65), rédaction de communiqués de presse (210) et de calendriers presse annonçant les rendez-vous importants de la collectivité (54), relations presse, partenariats avec les médias, grille d'analyse hebdomadaire des retombées presse (54), complétée d'analyses thématiques (G6, *L'Orne dans ma poche*, route solaire, borne électrique, Autofree61, Haras national du Pin).

#### Les manifestations :

selon les opérations, en appui ou en charge de la création, de l'organisation, de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole : réunions d'informations thématiques, expositions à l'Hôtel du Département (4), spectacles culturels, réceptions des chantiers routiers, des collèges, du plan numérique ornaï, présence à des manifestations au travers d'un stand... 71 événements en 2016.

#### Le web et le multimédia :

gestion des sites internet : orne.fr (257 480 visiteurs uniques et près de 381 124 visiteurs au total), teletravail.orne.fr, pierreselumieres.fr, numerique.orne.fr, ingenierie61.orne.fr, ornaï-de-paris.org, ornelink.org, golfdebelleme.com, gestion des boîtes mail « contact » sur ces sites, animation des réseaux sociaux du Département (5 262 « j'aime » sur Facebook - 3 457 en 2015 ; 3 253 Twitter - 2 820 en 2015) et réalisation ou suivi de vidéos (29).

En communication interne, la poursuite du journal V6.1 (un numéro) et l'activation de messages d'information à l'attention des agents sur l'Intranet et via la messagerie interne (44 messages).

### TEMPS FORTS 2016

- poursuite de la mutualisation de la communication avec les services internalisés : Tourisme 61, Office départemental de la culture, Orne développement ;
- 2<sup>e</sup> édition *Les Elles de l'Orne*, course pédestre en faveur du dépistage du cancer du sein (2 000 participantes en 2015, 3 400 en 2016) ; conférence et actions sur la maladie de Lyme ; soirées d'accueil des internes en médecine ;
- lancement du nouveau site intranet et renforcement de la stratégie de communication sur les réseaux sociaux ;
- promotion de nombreuses opérations majeures, nouvelles et emblématiques : *L'Orne dans ma poche*, première application mobile multiservice à l'échelle d'un Département en France (en 1 mois : 3 000 téléchargements), inauguration de la route solaire, première mondiale, inauguration de la montée en débit Internet dans de nombreux villages (soutien du Pôle attractivité environnement pour la mise en œuvre), inaugurations et visites de chantiers routiers, accueil d'un G6 Normand, événement autour du premier partenariat renforcé avec Ingénierie 61, le Département et Bagnoles de l'Orne Normandie, mise en place d'une enquête sur la fibre à Alençon et Damigny, participation au 1<sup>er</sup> festival Lik'Orne, promotion de l'Orne via un stand au Salon international de l'agriculture et au cours des événements sportifs majeurs organisés au Haras national du Pin.



➤ Portail du nouvel intranet



# ➤ Gestion des ressources humaines

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2015	2016
> FONCTIONNEMENT*	50 057 601	49 524 076
dont masse salariale de la DRH	953 817	961 094
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	9 000	9 000
> TOTAL	50 066 601	49 533 076
Agents ETP au 31/12	22,05	22,20

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

\* Dont gestion personnel remboursé 3 326 435 € en 2015 et 3 585 315 € en 2016

## EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs du Conseil départemental (dont agents mis à disposition de la collectivité et hors conducteurs de car) étaient de 1 287 agents (ou 1 239,92 Équivalent temps plein) au 31 décembre 2016 contre 1 310 (ou 1 263,77 ETP) au 31 décembre 2015, ce qui représente une diminution de 1,68 % des effectifs.

### EFFECTIFS DES AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ETP AU 31 DÉCEMBRE (hors conducteurs de cars)

MISSIONS BUDGET PRINCIPAL	2015	2016	DIFFÉRENCE entre 2015 et 2016
Mission générale	53,50	60,80	+ 7,30
Mission économie finances culture	76,00 <sup>1</sup>	67,50	- 8,50
Mission aménagement environnement	293,80	301,40	+ 7,60
Mission jeunesse patrimoine	386,74 <sup>2</sup>	368,99	- 17,75
Mission sanitaire sociale	319,80	312,80	- 7,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 129,84</b>	<b>1 111,49</b>	<b>- 18,35</b>
MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTÉRIEURS	2015	2016	DIFFÉRENCE entre 2015 et 2016
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	6,60	6,60	/
Syndicat départemental de l'eau (SDE)	8,70	5,80	- 2,90
LABÉO	44,20	42,20	- 1,80
Services extérieurs	3,87	3,87	/
BA régie du Tourisme 61	11,06	10,66	- 0,40
BA de la régie des transports	20,00	20,00	/
BA du Golf de Bellême	5,00	5,00	/
BA du Foyer de l'enfance, du Centre maternel et de la régie des cancers	34,50	34,10	- 0,40
<b>TOTAL</b>	<b>133,93</b>	<b>128,43</b>	<b>- 5,50</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 263,77</b>	<b>1 239,92</b>	<b>- 23,85</b>

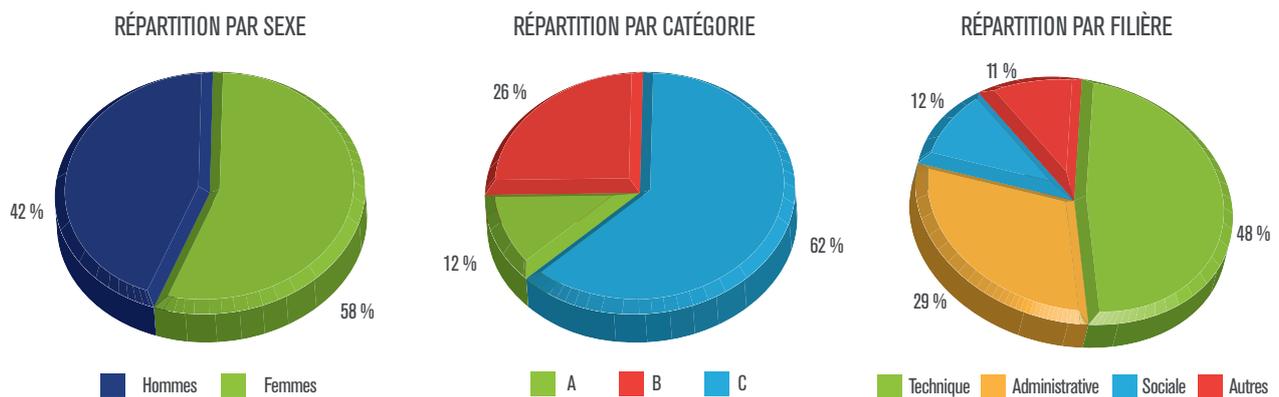
<sup>1</sup> comprend la partie économie jusqu'au 31/12/2015 transférée en 2016 au PAE

<sup>2</sup> comprend la partie espaces verts jusqu'au 31/12/2015 transférée en 2016 au PAE

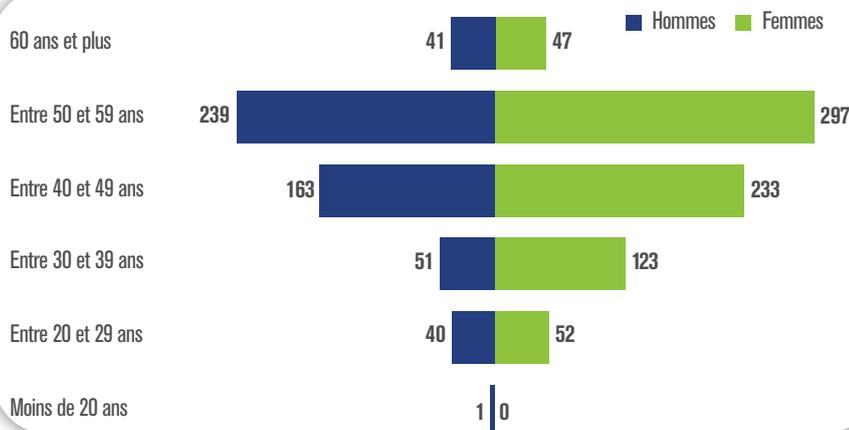
Malgré l'augmentation des agents mis à disposition par le centre de gestion (CDG) entre 2015 et 2016 (69,37 ETP au 31/12/2015 contre 86,30 ETP au 31/12/2016), les effectifs globaux (Département + CDG) sont en baisse au 31/12/2016 (1 326,22 ETP le 31/12/2016 contre 1 333,14 le 31/12/2015).

Il est à noter que la reprise de l'activité du Pays d'Alençon (trois agents), et le renforcement d'Ingénierie 61 (deux agents) atténuent la baisse des effectifs. Par ailleurs, quarante personnes étaient en contrat emploi avenir au 31 décembre 2016 contre 44 au 31/12/2015. Les efforts fournis par chaque pôle et les subventions de l'État reçues pour les emplois d'avenir dans le cadre de la politique nationale d'insertion des jeunes et de la lutte contre le chômage contribuent à la maîtrise de la masse salariale.

➤ RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2016 (hors agents du centre de gestion)



➤ PYRAMIDE DES ÂGES AU 31-12-2016



La répartition du personnel par sexe, catégorie ou filière demeure identique à 2015.

De même, le pourcentage des agents entre les différentes filières reste constant.

Enfin, la part des agents de 60 ans et plus est stable chez les femmes, mais augmente significativement chez les hommes, (+ 64%), quand parallèlement la part des 50-59 ans diminue chez ces derniers de 6,64%. Depuis 2012, la moyenne d'âge reste stabilisée à 47 ans.

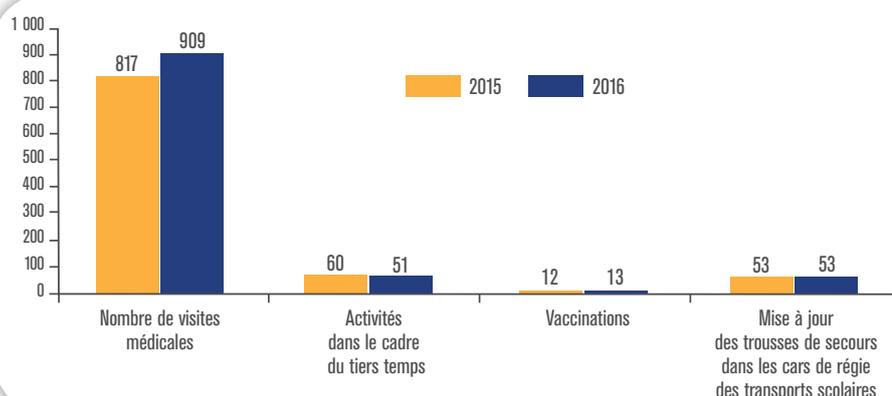
## MÉDECINE ET PRÉVENTION

### MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargé de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, le médecin de prévention a assuré en 2016 les missions suivantes :

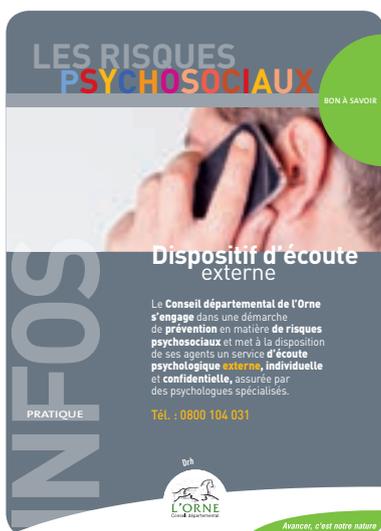
L'activité de consultation est légèrement supérieure à 2015. Il y a eu un peu plus de 11% d'agents supplémentaires consultés. La répartition par filière est différente, moins d'agents administratifs ont été vus en 2016 (106 contre 242 en 2015), mais 803 agents des autres filières contre 575 en 2015. L'activité de tiers temps a légèrement diminué (moins neuf actions). Cette diminution s'explique par le fait que le nombre de journées réservées aux consultations a augmenté en 2016. Il y a donc eu mécaniquement une diminution du temps consacré au tiers temps. Près de la moitié du temps passé en réunion a été partagée avec le bureau de la prévention, pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels.

➤ RÉPARTITION DES MISSIONS DU MÉDECIN (DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE)



Le médecin a réalisé quatorze études de postes et présenté deux communications au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) :

- les accidents d'exposition au sang,
- le rapport annuel d'activité.



## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil départemental, le bureau sécurité et prévention a mené les actions suivantes :

- poursuite du partenariat avec l'école de kiné d'Alençon ;
- formations des agents sur le simulateur de conduite et à la manipulation d'extincteurs, de tronçonneuses...;
- formation " autorisation de conduite " d'engins particuliers ;
- exercices d'évacuation (deux établissements recevant du public) ;
- élaboration, pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> février 2017, d'une cellule d'écoute externe ;
- mise en service du protocole sur les addictions dans le milieu professionnel (en lien avec le règlement intérieur) ;
- animation de « quart d'heure » sécurité.

➤ Livret " dispositif d'écoute externe "

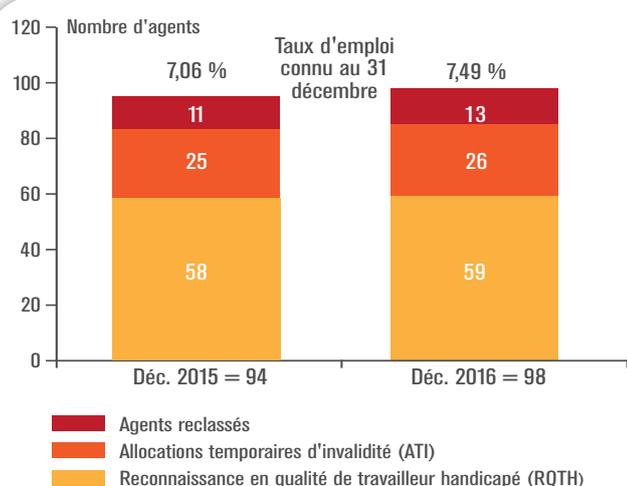
## ACTION SOCIALE

	2015	2016
Nombre d'agents ayant sollicité l'assistante sociale	140	120
Nombre de prêts sociaux accordés	6	6
Montant des prêts sociaux accordés	9 000 €	9 000 €
Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...)	12 311 €	9 749 €
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale	91	90

## INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2016, le taux connu au 31 décembre des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) employés par le Département a atteint 7,49 % (hors ateliers protégés).

### ➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI



## RECRUTEMENT ET FORMATION

Recrutement	2015	2016
Nombre de jurys organisés	68	113
Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion	179*	233*
Nombre de candidatures traitées (y compris candidatures spontanées)	1 508	1 997

\* Dont 37 "vacataires été" en 2015 et en 2016. Il convient d'ajouter, au nombre de jurys organisés, 6 concours sur titre FPH.

Au total :

- 46 personnes ont bénéficié d'une mobilité interne (41 en 2015) ;
- 41 agents en contrat avec le centre de gestion ont intégré les effectifs du Conseil départemental et ont ainsi vu leur situation pérennisée (7 en 2015) ;
- 33 personnes ont été recrutées en externe (20 en 2015) ;
- 13 contrats emploi avenir ont été signés en 2016 (10 en 2015) ;
- 5 agents en contrat Emploi avenir ont été pérennisés.

Formation	2015	2016
Nombre de jours de formation réalisés (tous agents travaillant pour le Conseil départemental, y compris agents centre de gestion)	2 498	2 243
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	752	759
Coût total de la formation (y compris cotisation CNFPT - hors assistants familiaux - et frais de déplacement)	489 596 €	479 395 €

À noter que pour 2016, 94 actions ont été conduites exclusivement à destination des agents du Conseil départemental. Ces actions concernent essentiellement les domaines suivants : social, routes, hygiène, prévention-sécurité et bureautique.

# ➤ Conseil et audit

## CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

### CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS

L'activité du service du contrôle de gestion et d'objectifs s'articule essentiellement autour de deux axes :

#### Missions du contrôle de gestion externe :

- assurer le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions. Ainsi, une trentaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services. Les analyses comportent des données d'activité et des ratios financiers. Quelques analyses ponctuelles ont également été effectuées (Pays, collèges, sociétés de courses...);
- réaliser des études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt.

#### Missions du contrôle de gestion interne :

- poursuivre l'actualisation des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale. Ces indicateurs sont ensuite présentés en Commission des finances ;
- rénover et actualiser le tableau de bord du Président et du Directeur général des services et développer l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- mettre en cohérence les données du tableau de bord avec la situation financière en collaboration avec le service des finances ;
- constituer des annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2015 ;

## ➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	380 358	349 053
dont masse salariale	331 333	281 795
> TOTAL	380 358	349 053
Agents ETP au 31/12	5,55	5,40

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

- coordonner l'élaboration du rapport d'activité dans une démarche plus participative, avec l'ensemble des services du Conseil départemental ;
- en collaboration avec la Dgfi (Direction générale des finances publiques), lancement et conduite de la 1<sup>re</sup> phase d'un audit pour la mise en œuvre d'un contrôle allégé partenarial au sein du Conseil départemental entre les services de l'État et le Département. Il vise, à terme, à simplifier la chaîne des dépenses et porte sur les fonds d'aides du service de la cohésion sociale (fonds social insertion, fonds d'aide aux jeunes, fonds solidarité logement) et sur les frais de déplacements gérés par la Direction des ressources humaines.

## ASSISTANCE JURIDIQUE

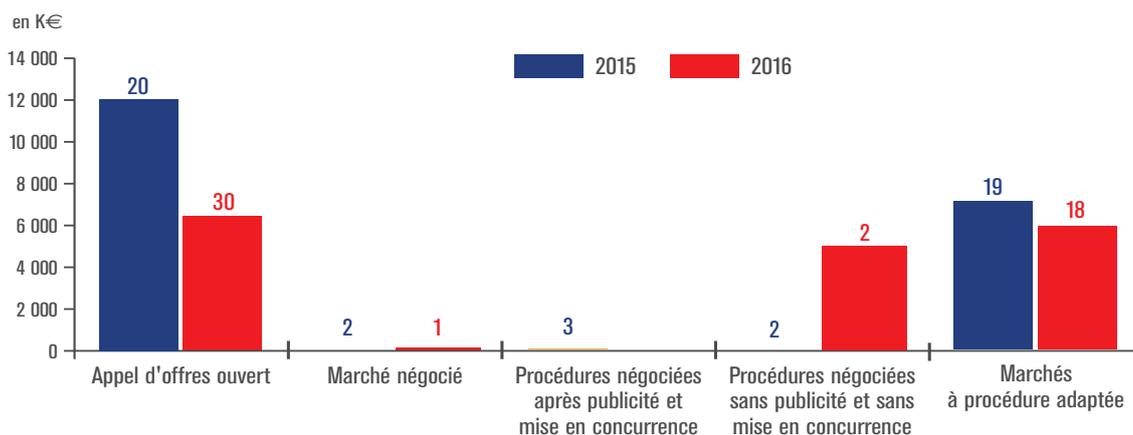
Dans le cadre de l'action « assistance juridique », les missions assurées par le service sont :

- le conseil juridique et la gestion du contentieux ;
- la veille juridique ;
- le contrôle des marchés publics ;
- l'organisation des commissions d'appel d'offres.

## MARCHÉS PUBLICS

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité supérieures à 90 000 € HT (51 procédures représentant 125 marchés) soumis à un contrôle par le service des affaires juridiques et des assemblées.

### ➤ NOMBRE DE PROCÉDURES ET MONTANT HT DES MARCHÉS NOTIFIÉS



Le Département a eu gain de cause dans le contentieux en référé l'opposant à la société Signalisation France dans le cadre d'une entente en matière de signalisation routière verticale ayant abouti à la surfacturation des marchés passés avec ladite société. A ce titre, une provision de 2 240 000 € a été encaissée par la collectivité.

Le service a analysé les nouveaux textes relatifs à la commande publique (marchés publics et concessions). En parallèle, la réforme du droit des marchés publics a été l'objet principal de la réunion d'avril 2016 du groupe de travail départemental "commande publique".

## CONTENTIEUX - CONSEIL

En 2016, dix-sept nouveaux contentieux (contentieux pour fraude RSA compris) ont été ouverts et présentés principalement devant les juridictions administratives ; 24 contentieux ont été jugés. Le Département a obtenu douze jugements favorables (accident golf de Bellême, aménagement foncier, FSL, taxe foncière, assistante maternelle, marché public, assistance éducative, référé provision entente signalisation, RSA et expropriation), six jugements défavorables (aménagement foncier, ressources humaines, dépôt de garantie, assistance éducative, Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale),

cinq désistements (assistante maternelle, assistance éducative, assignation en redressement judiciaire, exécution d'un marché public) et une décision mitigée (désordres dans une maison d'habitation située en bordure de voirie départementale).

Dans le cadre du suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression, sept dossiers ont été ouverts en 2016. Par ailleurs, deux courriers de réprobation ont été envoyés à des usagers auteurs d'actes répréhensibles.

Par ailleurs, 760 questions ont été posées par les services :

Répartition des questions par pôles et directions :

PAE	PSS	DG / Présidence	DRH	RJP	PEFC
103	248	130	33	94	66

86 questions ont été posées par les collectivités et organismes extérieurs.

# J'AI L'ORNE DANS LA POCHE !

SORTIES / CINÉMA / AGENDA / JE CONSOMME LOCAL / RESTAURANTS  
INFO TRAFIC / TRANSPORTS / MÉTÉO / SERVICES DU DÉPARTEMENT



TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION  
MULTISERVICES  
DE L'ORNE



Disponible sur  
App Store



# Ingénierie 61



L'année 2016 se caractérise pour Ingénierie 61 (devenue Orne-Métropole en 2017) par un élargissement des services proposés aux collectivités. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les domaines d'intervention de l'agence ont quasiment triplé : patrimoine immobilier (rédaction d'actes...), construction et maintenance des bâtiments, ressources humaines (gestion des carrières, recrutements, formation), espaces verts, environnement, marchés publics, assistance juridique, état civil, informatique, établissements d'enseignement et restauration scolaire, action culturelle (écoles de musique, musées...), petite enfance, contrôle de gestion, dématérialisation.

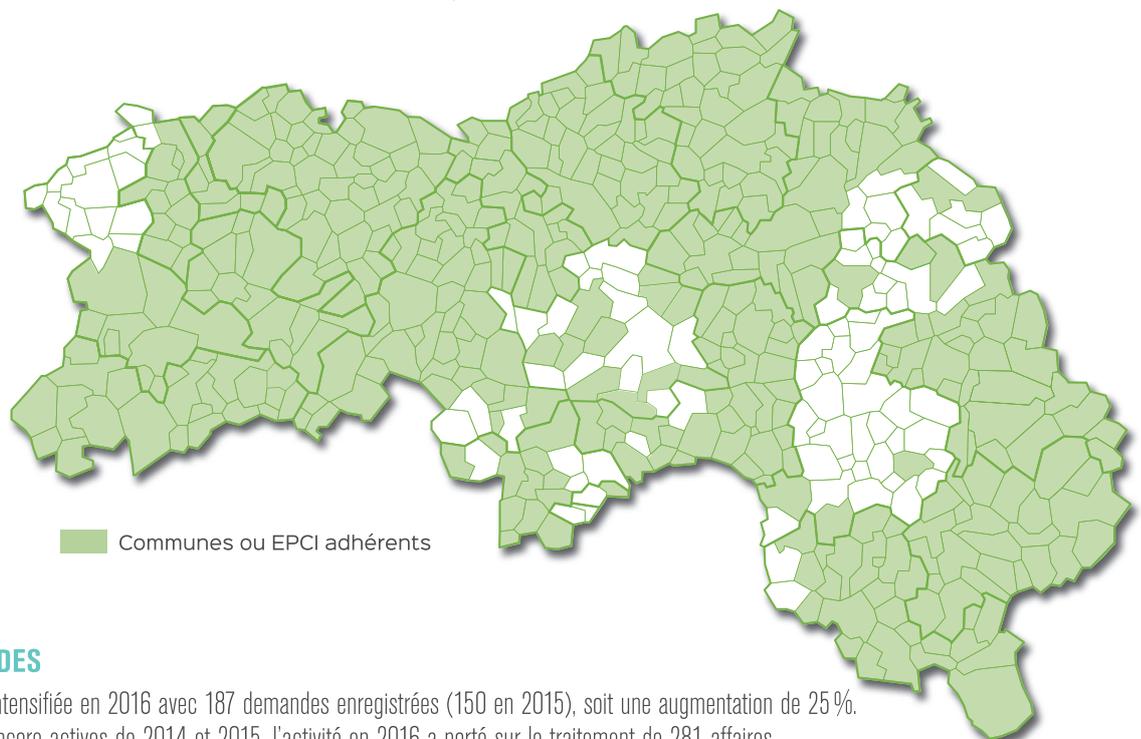
De nouvelles missions ont vu le jour avec notamment la création d'un service Application du Droit du Sol (ADS) en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le but de pallier le désengagement de l'État.

De plus, un nouveau champ d'innovation territoriale a été mis en place pour des partenariats renforcés entre le Département, les communes et les EPCI afin de construire des coopérations et mutualisations plus étroites. Le premier contrat de partenariat renforcé a été signé entre le Conseil départemental de l'Orne, la commune de Bagnoles de l'Orne Normandie, la communauté de communes du Pays d'Andaines et Ingénierie 61.

## ADHÉSIONS

En 2016, deux CDC et 27 communes ont rejoint Ingénierie 61.

La couverture du territoire de l'agence a progressé de 19% représentant désormais 70% de la population ornaise et 80% des communes.

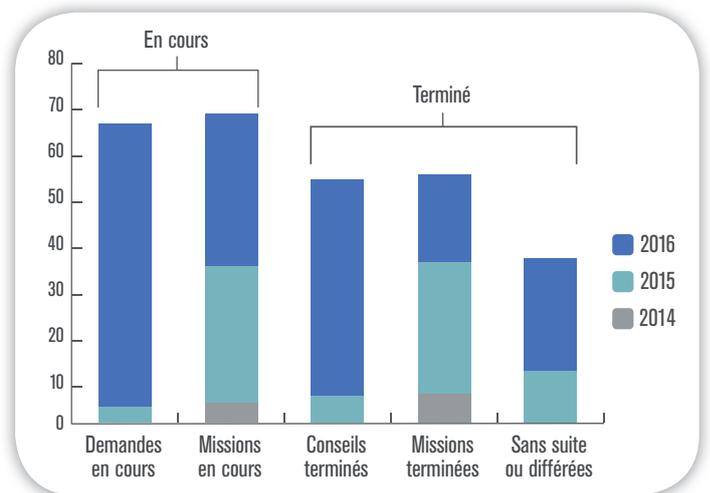
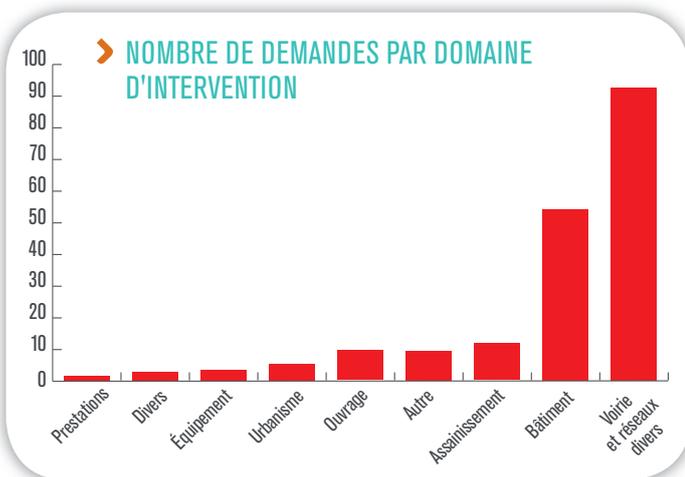


## ÉVOLUTION DES DEMANDES

L'activité d'Ingénierie 61 s'est intensifiée en 2016 avec 187 demandes enregistrées (150 en 2015), soit une augmentation de 25%.

En considérant les demandes encore actives de 2014 et 2015, l'activité en 2016 a porté sur le traitement de 281 affaires.

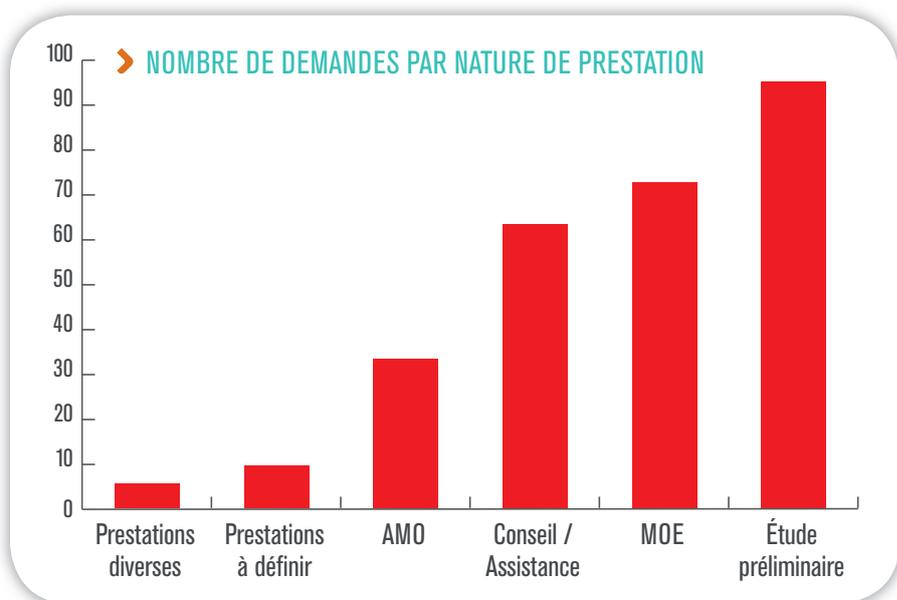
Les trois principaux domaines sollicités sont la voirie au sens large, le bâtiment en forte progression et dans une moindre mesure l'assainissement.



☞ Divers correspond à une seule opération, qui concerne plusieurs domaines : bâtiment + assainissement + voirie...  
 Autres : photos aériennes par drone, maîtrise débit rivière, réhabilitation château d'eau, fusion CDC, fusion communes nouvelles / CDC, fourniture bois déchiqueté, mission coordonnateur pour viabilisation de deux terrains, archivage, équipement informatique de la médiathèque.

De nombreuses études préliminaires ont été effectuées, notamment davantage d'études globales d'aménagement de bourg (définition des besoins).

Des problématiques plus complexes ont été traitées, faisant appel à de multiples compétences des services (revitalisation de centre bourg et de site touristique...) ainsi qu'un élargissement des questions (équipement informatique de médiathèque, espaces déchets, déchetterie, espaces de jeux, équipements sportifs, réserve incendie, maîtrise inondation, aménagement foncier...).

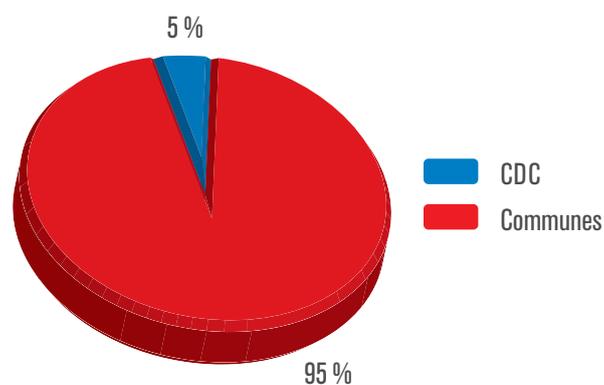


### CONSEILS JURIDIQUES

Plus de 700 conseils juridiques ont été délivrés en 2016 (640 en 2015) soit une progression de 10%. 234 collectivités (210 en 2015) ont fait appel aux conseils juridiques, presque exclusivement les communes. Les conseils apportés concernent essentiellement des questions d'ordre général (pouvoir de police, gestion assemblée, débit de boisson, personnel communal, intercommunalité...), de patrimoine/domaine public/privé, d'état civil, cimetière.

Types de questions traitées :

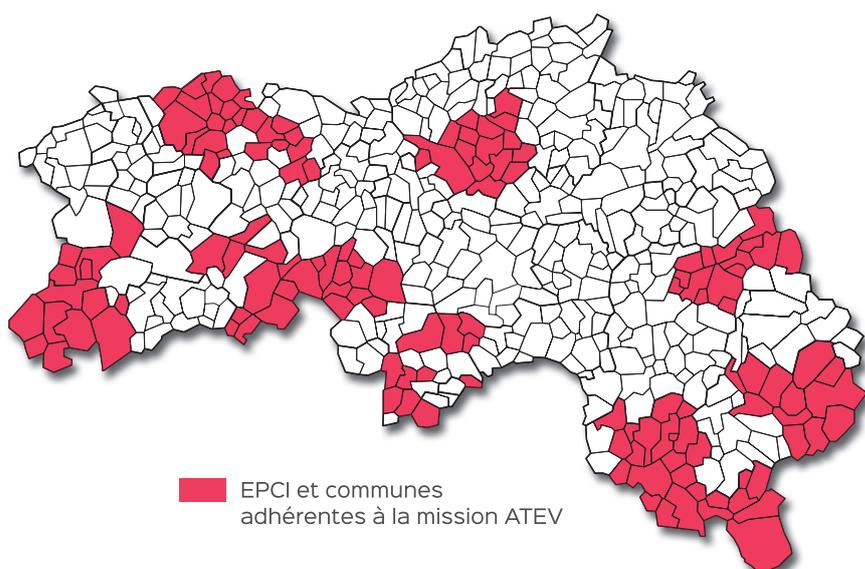
Affaires juridiques	Patrimoine Droit public / Privé	État civil cimetière	Urbanisme	Marchés publics	Autres
363	175	91	31	31	16



### MISSIONS ATEV

La mission pour l'entretien de la voirie (ATEV) est une mission annuelle comprenant l'établissement de la programmation, le dossier de consultation des entreprises et le suivi des travaux.

24 collectivités (neuf CDC et quinze communes) bénéficient de cette mission dont huit nouvelles demandes en 2016 (une CDC et sept communes).



### ASSAINISSEMENT

CF Rapport d'activité de la mission aménagement environnement.

# Focus Mutualisations avec le bloc communal



## Mutualiser les actions au bénéfice des Ornaïs.

### EXEMPLES D'ACTIONS MUTUALISÉES AVEC LE BLOC COMMUNAL

Outre le partenariat au sein d'Ingénierie 61, le Département mène de nombreuses actions de mutualisation avec le bloc communal.

Ainsi, en 2016 les travaux de rénovation de la tour n° 16 du quartier Jacques Prévert abritant l'antenne d'action sociale de La Ferté-Macé ont été lancés. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération de requalification du quartier Jacques Prévert. Il est porté par la Communauté de communes de La Ferté-Saint-Michel, maître d'ouvrage de l'opération, assistée par la SHEMA au travers d'un contrat de maîtrise d'ouvrage délégué. Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'œuvre d'un cabinet d'architecture, en étroite collaboration avec le service des bâtiments départementaux.

Au terme des travaux qui devraient s'achever début 2018, le Conseil départemental louera deux des cinq niveaux que compte la tour. Les futurs locaux de l'antenne d'action sociale seront totalement rénovés et remis en conformité avec la réglementation actuelle, notamment l'accessibilité.

Pendant les travaux, l'antenne d'action sociale reste en activité, les bureaux ont été transférés dans un bâtiment provisoire installé en face du chantier.

Le Département a renforcé en 2016 ses partenariats en matière de viabilité hivernale et de fauchage des accotements. Ce sont aujourd'hui pas moins de 73 conventions qui visent à mettre en commun les moyens des collectivités au service des Ornaïs.

Depuis plusieurs années ont été mis en place des marchés en groupement de commandes avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Orne. En 2016, le Conseil départemental et le SDIS disposaient de cinq marchés à bons de commande de travaux tous corps d'état et d'un marché à bons de commande de service dédié à la maintenance d'extincteurs, leur permettant d'être particulièrement réactifs lors de la survenance de besoins. Ces marchés arrivant à terme fin 2016, un nouvel appel d'offres a été organisé au cours de l'été 2016 afin d'attribuer de nouveaux marchés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée maximale de quatre ans.



# Organigramme des services du Conseil départemental

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU**  
Didier SOYER  
poste 1589  
Fax : 02 33 81 20 89

**ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ORNE**  
Sandrine GAUDRE  
poste 1589  
Fax : 02 33 26 65 41

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**  
Pascal FROGER  
poste 1589  
Fax : 02 33 81 60 44

**TOURISME 61**  
Vincent GESLAIN p. 2426  
Fax : 02 33 29 81 60

**CHARGÉ DE MISSION DE COMMUNICATION ET AFFAIRES TOURISTIQUES**  
Sébastien LEROUX p. 1206  
Fax : 02 33 81 60 40

**SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE et des relations avec les élus**  
Sébastien LEROUX p. 1206  
Fax : 02 33 81 60 40

**PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE**  
Alain LAMBERT

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
René CORNEC  
poste 1300  
Fax : 02 33 81 60 70

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**  
France-Laure SULLON p. 1220  
Fax : 02 33 81 60 71

**CHARGÉ DE MISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL**  
Alain PELLERAY p. 1900  
Fax : 02 33 81 60 39

**CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS**  
Olivier FRÉEL p. 1700  
Fax : 02 33 81 60 77

**DIRECTION DU CABINET**  
Bernadette GAUTIER  
p. 1200  
Fax : 02 33 81 60 40

**RESPONSABLE DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET DE LA CELLULE DÉMOGRAPHIE MÉDICALE**  
Arnaud ROUSSEAU p. 1240  
Fax : 02 33 81 60 40

**INGÉNIERIE 61**  
René CORNEC  
Jean-Luc GATIEN  
poste 1538

**LABEO ORNE**  
Karline MARTINOT-RIGA  
poste 1570  
Fax : 02 33 26 65 61

<b>PÔLE SANITAIRE SOCIAL</b>	<p><b>Helena POTTIEZ</b> poste 1500 Fax : 02 33 81 60 44</p> <p>Adjointe : <b>Donatienne CASTEL-CHAPELAIS</b> poste 1510</p> <p><b>DIRECTION ENFANCE FAMILLE</b> <b>Denis PASCAL</b> Service de l'aide sociale à l'enfance <b>Céline LECOURT</b> RPE secteur EST RPE secteur NORD RPE secteur OUEST Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes Bureau de l'accueil familial départemental Coordinateur maisons d'enfants-adoption Bureau de la gestion des établissements <b>Service de la protection maternelle et infantile</b> <b>Armelie ADAM</b> Bureau des agréments <b>Foyer de l'enfance</b> <b>Centre maternel</b> <b>Lionel SEVIGNAC</b> <b>DIRECTION DÉPENDANCE HANDICAP</b> <b>Colette MATYER</b> <b>Service de l'offre de services autonomie</b> <b>Elise LESELLIER</b> Bureau du suivi des services et établissements Cellule de coordination et de prévention <b>Service des prestations sociales</b> <b>Jean-Louis CORBEAU</b> Bureau aides à domicile Bureau aides en établissements <b>SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE</b> <b>Stéphane COUSIN</b> Cellule de l'insertion Bureau des allocations Bureau du logement, de la politique de la ville et des fonds d'aide <b>SERVICE FONCTIONS SUPPORT ET GESTION DES MOYENS</b> <b>Donatienne CASTEL-CHAPELAIS</b></p>
<b>PÔLE ATTRACTIVITÉ ENVIRONNEMENT</b>	<p><b>Gilles MORVAN</b> poste 1400 Fax : 02 33 81 60 51</p> <p><b>SERVICE GRANDS PROJETS</b> <b>Jacques MANIER</b> Bureau grands travaux et ouvrages d'art Bureau études routières Bureau marchés et gestion comptable Mission grand projet du Haras du Pin Mission aménagement numérique et SIG <b>SERVICE GESTION DU RÉSEAU ROUTIER</b> <b>Daniël MARQUET</b> Bureau gestion et programmation Bureau sécurité routière Bureau de la gestion comptable et des acquisitions foncières Cellule exploitation 4 Agences des infrastructures départementales : - Bocage - Pays d'Alge et d'Ouche - Perche - Plaine d'Argentan et d'Alençon <b>SERVICE DES TRANSPORTS</b> <b>Michaël JACOMME</b> Bureau des transports interurbains Bureau de la gestion comptable et politiques transports Régie départementale des transports Bureau de la gestion administrative <b>SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES</b> <b>Pascal GAHERY</b> Mission rivière épure Bureau espaces naturels sensibles et aménagement territorial Bureau énergie - déchets développement durable SATEMA Espaces verts Orne développement</p>
<b>PÔLE FINANCES CULTURE</b>	<p><b>Oliver FRÉEL</b> poste 1700 Fax : 02 33 81 60 77</p> <p><b>SERVICE DES FINANCES</b> <b>Michaël BRICAULT</b> Bureau de la prévision et du budget Bureau de la comptabilité <b>SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLÉES</b> <b>Fleur LOUVEAU-PRODHOMME</b> Conseil aux collectivités locales <b>DIRECTION DES ARCHIVES ET DES BIENS CULTURELS</b> <b>Jean-Pascal FOUCHER</b> Bureau des archives contemporaines Bureau des archives modernes et privées et des archives anciennes Bureau de la médiation culturelle Bureau de la conservation préventive Conservation des objets d'arts et du musée d'art religieux <b>SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE ET DE LA LECTURE PUBLIQUE</b> <b>Romain FICHE</b> Médiathèque départementale de l'Orne Bureau de l'action culturelle et de la valorisation du patrimoine Office départemental de la culture</p>
<b>PÔLE JEUNESSE PATRIMOINE</b>	<p><b>Dominique CORTES</b> poste 1800 Fax : 02 33 81 60 60</p> <p><b>SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION</b> <b>Françoise SERANDOUR</b> Bureau sport et jeunesse Bureau de la gestion administrative et des politiques éducatives Bureau de la vie quotidienne des collèges <b>DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE L'INFORMATIQUE</b> <b>Didier BREUX</b> Centre d'information et de documentation Bureau de la gestion du parc PC et hot line Bureau des études et méthodes Bureau de l'administration des systèmes et réseaux <b>SERVICE DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE</b> <b>Marie-Pierre LAS KEITA</b> Bureau de la gestion immobilière Bureau de la logistique Atelier de publication et d'impression Collé départemental <b>SERVICE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX</b> <b>Eric AGOSTINI</b> Bureau de la gestion administrative et comptable Bureau des études et travaux Bureau de la maintenance et de la sécurité <b>CENTRE TECHNIQUE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS</b> <b>François THOMAS</b> Atelier Bureau de la gestion administrative et comptable Chargé de mission contrôle de gestion</p>
<b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<p><b>Jean-Claude ETIENNE</b> poste 1350 Fax : 02 33 81 60 73</p> <p>Bureau du personnel Bureau budget prospectives Bureau du recrutement et de la formation Bureau de l'action sociale Bureau de la médecine préventive Bureau de la sécurité et de la prévention</p>

**SERVICE DE LA COORDINATION DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE**  
**Mario-Hélène CHEPTEVY**  
4 Circonscriptions d'action sociale :  
- Alençon  
- Argentan  
- Fiers  
- Montaigne-au-Perche  
**RÉGIE DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉVENTION ET DU SUivi DES CANCERS**  
**Annick NOTARI**

Adresse électronique :  
nom.prenom@orne.fr  
MAJ le 1<sup>er</sup> janvier 2016

# » Liste des sigles

<b>a</b>	: année	<b>CCAS</b>	: centre communal d'action sociale
<b>A88, A28</b>	: autoroute A88, autoroute A28	<b>CCI</b>	: chambre de commerce et d'industrie
<b>ACTP</b>	: allocation compensatrice pour tierce personne	<b>CDAG</b>	: centre de dépistage anonyme et gratuit
<b>ADEME</b>	: agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	<b>CDC</b>	: communauté de communes
<b>ADMR</b>	: aide à domicile en milieu rural	<b>CDGPH</b>	: comité départemental consultatif des personnes handicapées
<b>ADS</b>	: application du droit du sol	<b>CDF</b>	: conférence des financeurs
<b>ADSL</b>	: Asymmetric Digital Subscriber Line	<b>CDG</b>	: centre de gestion
<b>ADV</b>	: art de vivre	<b>CEE</b>	: certificat d'économie d'énergie
<b>AEMO</b>	: action éducative en milieu ouvert	<b>CeGIDD</b>	: centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
<b>AFAF</b>	: aménagement foncier agricole et forestier	<b>CER</b>	: centre d'exploitation routière
<b>ALTHEA</b>	: association pour le logement et l'hébergement temporaire d'Alençon	<b>CHAM</b>	: classe à horaires aménagés
<b>ALUR</b>	: loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové	<b>CHSCT</b>	: comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
<b>AMO</b>	: assistance à maîtrise d'ouvrage	<b>CIAF</b>	: commission intercommunale d'aménagement foncier
<b>ANAH</b>	: agence nationale de l'amélioration de l'habitat	<b>CIAS</b>	: centre intercommunal d'action sociale
<b>ANC</b>	: assainissement non collectif	<b>CID</b>	: centre d'information et de documentation
<b>ANRU</b>	: agence nationale pour la rénovation urbaine	<b>CIO</b>	: centre d'information et d'orientation
<b>APA</b>	: allocation personnalisée d'autonomie	<b>CIRIAM</b>	: campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux
<b>APGSU</b>	: association pour la promotion et la gestion du site universitaire	<b>CLAT</b>	: centre de lutte antituberculeuse
<b>APRE</b>	: aide pour le retour à l'emploi	<b>CLERCT</b>	: commission locale d'évaluation des ressources et charges transférées
<b>ARS</b>	: agence régionale de santé	<b>CLD</b>	: congés longue durée
<b>ASE</b>	: aide sociale à l'enfance	<b>CLIC</b>	: centre local d'information et de coordination
<b>ASLL</b>	: accompagnement social lié au logement	<b>CLM</b>	: congés longue maladie
<b>ASV</b>	: loi d'adaptation de la société au vieillissement	<b>CLU</b>	: commission locale unique
<b>ATEC</b>	: adjoint technique des collègues	<b>CMFAO</b>	: centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne
<b>ATEV</b>	: assistance technique à l'entretien de la voirie	<b>CMP</b>	: centre médico-psychologique
<b>ATI</b>	: allocation temporaire d'invalidité	<b>CNFPT</b>	: centre national de la fonction publique territoriale
<b>ATMPO</b>	: association tutélaire des majeurs protégés de l'Orne	<b>CODERPA</b>	: comité départemental des retraités et personnes âgées
<b>AVS</b>	: auxiliaire de vie sociale	<b>CPAM</b>	: caisse primaire d'assurance maladie
<b>BA</b>	: budget annexe	<b>CPEF</b>	: centre de planification et d'éducation familiale
<b>BAFA</b>	: brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	<b>CPOM</b>	: contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
<b>BAFD</b>	: brevet d'aptitude aux fonctions de directeur	<b>CRIANN</b>	: centre régional informatique et d'applications numériques de Normandie
<b>BEA</b>	: bail emphytéotique administratif	<b>CRIGe</b>	: coordination régionale de l'information géographique
<b>BIJ</b>	: bureau information jeunesse	<b>CRIJ</b>	: centre régional d'information jeunesse
<b>BOE</b>	: bénéficiaire de l'obligation d'emploi	<b>CRIP</b>	: cellule de recueil des informations préoccupantes
<b>BTP</b>	: bâtiment et travaux publics	<b>CTME</b>	: centre technique matériels et équipements
<b>BVD</b>	: Bovine viral diarrhea	<b>CUMA</b>	: coopérative d'utilisation du matériel agricole
<b>CA</b>	: chiffre d'affaires	<b>CVAE</b>	: cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
<b>CAE</b>	: contrat d'accompagnement dans l'emploi	<b>DD</b>	: développement durable
<b>CAF</b>	: caisse d'allocations familiales	<b>DDH</b>	: direction dépendance handicap
<b>CAMSP</b>	: centre d'action médico-social précoce polyvalent	<b>DDT</b>	: direction départementale des territoires
<b>CARSAT</b>	: caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	<b>Dgfiip</b>	: direction générale des finances publiques
<b>CAS</b>	: circonscription d'action sociale	<b>DMTO</b>	: droits de mutation à titre onéreux
<b>CCAPEX</b>	: commission de coordination des actions de prévention des expulsions		

<b>E3D</b>	: école ou établissement en démarche globale de développement durable	<b>MO</b>	: maîtrise d'ouvrage
<b>EH</b>	: équivalent habitant	<b>MOS</b>	: mode d'occupation du sol
<b>EHPAD</b>	: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	<b>MSA</b>	: mutualité sociale agricole
<b>ENS</b>	: espaces naturels sensibles	<b>POIHL</b>	: programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement
<b>EPA</b>	: établissement public administratif	<b>POIPR</b>	: plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées
<b>EPCI</b>	: établissement public de coopération Intercommunale	<b>PDR</b>	: plan de développement rural
<b>EPFN</b>	: établissement public foncier de Normandie	<b>PFD</b>	: placement familial départemental
<b>EPRD</b>	: état prévisionnel des recettes et des dépenses	<b>PLICS</b>	: programme local d'insertion et de cohésion sociale
<b>ESAT</b>	: établissement et service d'aide par le travail	<b>PMBE</b>	: plan de modernisation des bâtiments d'élevage
<b>ESB</b>	: encéphalopathie spongiforme bovine	<b>PMI</b>	: protection maternelle et infantile
<b>ETP</b>	: équivalent temps plein	<b>PN</b>	: passage à niveau
<b>FAFI</b>	: fonds d'aides financières individuelles	<b>PNO</b>	: plan numérique ornaix
<b>FAJ</b>	: fonds d'aide aux jeunes	<b>PRADO</b>	: programme d'accompagnement au retour à domicile
<b>FAL</b>	: fonds d'action locale	<b>PSLA</b>	: pôle de santé libéral et ambulatoire
<b>FAM</b>	: foyer d'accueil médicalisé	<b>PTU</b>	: périmètres de transport urbain
<b>FCSH</b>	: fonds commun du service d'hébergement	<b>RFF</b>	: réseau ferré de France
<b>FDAC</b>	: fonds départemental d'art contemporain	<b>RQTH</b>	: reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
<b>FDDE</b>	: fonds départemental de développement économique	<b>RSA</b>	: revenu de solidarité active
<b>FDTPE</b>	: fonds départemental en faveur des très petites entreprises	<b>RSI</b>	: régime social des indépendants
<b>FJT</b>	: foyer de jeunes travailleurs	<b>SAAD</b>	: services d'aide et d'accompagnement à domicile
<b>FPH</b>	: fonction publique hospitalière	<b>SAE</b>	: système d'archivage électronique
<b>FSI</b>	: fonds social d'insertion	<b>SAGE</b>	: schéma d'aménagement et de gestion des eaux
<b>FSL</b>	: fonds solidarité logement	<b>SAMSAH</b>	: service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
<b>GG</b>	: exécutifs des 5 Départements normands et de la Région	<b>SAN</b>	: réseau de stockage informatique
<b>GDSCO</b>	: groupement de défense sanitaire du cheptel ornaix	<b>SATTEMA</b>	: service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques
<b>GIR</b>	: groupe iso ressources	<b>SAVS</b>	: service d'accompagnement à la vie sociale
<b>GMP</b>	: GIR moyen pondéré	<b>SDE</b>	: syndicat départemental de l'eau
<b>GVA</b>	: groupes vivre en agriculture	<b>SDEA</b>	: schéma départemental d'enseignement artistique
<b>IAE</b>	: insertion par l'activité économique	<b>SDIS</b>	: service départemental d'incendie et de secours
<b>IBR</b>	: rhinotrachéite infectieuse bovine (en anglais infectious bovine rhinotracheitis)	<b>SE61</b>	: syndicat de l'énergie de l'Orne
<b>IFER</b>	: imposition forfaitaire pour les entreprises de réseaux	<b>SIG</b>	: système d'information géographique
<b>IME</b>	: institut médico-éducatif	<b>SNA</b>	: société nouvelle AREACEM
<b>INFREP</b>	: institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente	<b>SNI</b>	: société nationale immobilière
<b>JA</b>	: jeunes agriculteurs	<b>SPANC</b>	: service public d'assainissement non collectif
<b>LEADER</b>	: liaisons entre actions de développement de l'économie rurale (fonds européen)	<b>TFB</b>	: taxe foncière sur les propriétés bâties
<b>Loi NOTRe</b>	: loi portant nouvelle organisation territoriale de la République	<b>TICE</b>	: technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
<b>LOLF</b>	: loi organique relative aux lois de finances	<b>TISF</b>	: technicien d'intervention sociale et familiale
<b>MAIA</b>	: méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie	<b>UNA</b>	: union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
<b>MAM</b>	: maisons d'assistantes maternelles	<b>USLD</b>	: unité de soins longue durée
<b>MEI</b>	: mineur étranger isolé	<b>VDSL</b>	: Very high bit rate Digital Subscriber Line
<b>MEIMO</b>	: mission éducative intensive en milieu ouvert	<b>VIH</b>	: virus de l'immunodéficience humaine
<b>MFR</b>	: maison familiale rurale	<b>VL</b>	: véhicule léger
<b>ml</b>	: mètre linéaire	<b>VU</b>	: véhicule utilitaire



Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg • CS 30528 • 61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 60 00

[twitter.com/ornedepartement](https://twitter.com/ornedepartement) - [facebook.com/ornedepartement](https://facebook.com/ornedepartement)



[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

Juin 2017